

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2028

Le Conservatoire,
Épicentre de la vie musicale du territoire



CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL





LE MOT DU PRÉSIDENT

En réalisant un nouveau Conservatoire de musique communautaire, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo' s'engage dans la création d'un projet d'établissement. Ce projet, fruit d'une large concertation avec les acteurs locaux, définit les orientations et les objectifs de cet établissement qui va de pair avec notre volonté politique de développer la promotion d'un cadre culturel ambitieux et accessible à tous comme une ambition phare.

Ce nouveau conservatoire vise à faire de la musique un art accessible à tous, quel que soit l'âge, le niveau ou l'origine sociale, pour pratiquer la musique. Il s'inscrit dans une démarche de développement culturel territorial et aura vocation à être un lieu d'échange et de partage, ouvert sur la ville et sur le territoire. Il proposera des concerts, des spectacles et des événements ouverts à tous, ainsi que des actions de sensibilisation à la musique auprès des écoles et des associations. Il est un élément essentiel de la politique culturelle de la Communauté d'agglomération CapAtlantique La Baule-Guérande, qui souhaite faire de la culture un moteur de développement et de cohésion sociale.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et je suis convaincu que le nouveau Conservatoire communautaire de musique sera un atout majeur pour notre territoire.

Nicolas CRIAUD
Président de CapAtlantique
La Baule-Guérande Agglo'

Table des matières

Introduction	7
ÉTAT DES LIEUX	9
L'Agglo	10
CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.....	10
Le Projet de territoire 2030	13
L'émergence d'un projet culturel de territoire.....	14
La transformation culturelle de la collectivité.....	14
Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal	17
Présentation générale.....	17
Les instances de concertation.....	19
Le projet d'établissement 2018-2022.....	20
Le rayonnement de l'établissement	23
Les publics inscrits.....	23
L'impact territorial	26
La configuration pédagogique	33
Le dispositif pédagogique	33
La question de l'évaluation.....	42
Le calendrier pédagogique.....	44
Une dynamique territoriale	47
Les interventions en milieu scolaire	47
L'action culturelle	49
Les moyens et ressources	55
Les ressources humaines	55
Le plan de formation.....	57
Les données budgétaires	58
Les moyens techniques, les locaux	62
Le projet de nouveau conservatoire	69
Les besoins, l'ambition.....	69
Le projet lauréat.....	71
L'orgue Haerpfer	77

PERSPECTIVES	81
Diagnostic et fondements du projet	82
Des enjeux.....	82
Du projet de nouveau conservatoire au nouveau projet d'établissement	86
Les orientations retenues	87
Axe 1 : Assurer le rôle de pôle ressource	89
Accueillir et mettre à disposition des moyens.....	89
Accompagner les pratiques en amateur.....	91
Axe 2 : Rayonner plus largement sur le territoire	94
Renforcer les leviers existants	94
Développer de nouveaux axes.....	95
Axe 3 : Conduire un projet pédagogique en mouvement	98
Réaffirmer des valeurs	98
Imaginer de nouvelles pratiques	98
La mise en œuvre et les moyens requis	100
Le pilotage et l'évaluation du projet.....	100
La question des moyens.....	100
Une planification globale du projet	102
Le plan de formation.....	104
ANNEXES	105
Les projets scolaires 2022-2023.....	106
Liste globale des manifestations 2022-2023	112
L'équipe du conservatoire	115

INTRODUCTION

*« Se donner du mal
pour les petites choses,
c'est parvenir aux
grandes, avec le
temps »*

Samuel Beckett

Depuis environ dix ans, l'équipe du Conservatoire à rayonnement intercommunal travaille à l'élaboration d'un projet de nouveau conservatoire communautaire en capacité d'accueillir dans les meilleures conditions un projet culturel innovant et ambitieux, à la mesure de l'énergie qui inspire au quotidien tous les musiciens du territoire.

Cet équipement sera certainement le très bel écrin de l'épanouissement des apprentis musiciens, des instrumentistes passionnés comme de tous les amoureux de la musique. Il offrira des aménagements adaptés, imaginés pour répondre de manière idéale aux besoins d'aujourd'hui. Dans le même temps, il invite l'équipe du conservatoire à se projeter dans les pratiques de demain et à réinterroger l'agilité et la capacité d'évolution de ses approches pédagogiques et artistiques.

Ce lieu promet d'être vivant. Mais il n'a pas pour destinée de rester fermé sur lui-même. Il a pour vocation de rayonner sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, comme un camp de base de multiples aventures artistiques à partager avec tous les habitants. Car pour être plus précis, ce qui doit rayonner en réalité n'est pas l'établissement, mais bien les musiciens qui l'animent.



Déambulation - Fest Deiz - Batz-Sur-Mer - Mars 2023

ÉTAT DES LIEUX

L'AGGLO

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

La carte d'identité

CapAtlantique la Baule-Guérande Agglo est la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique créée en 2003, née de la fusion du Syndicat Intercommunal de la Côte d'Amour et de la Presqu'île de Guérande (SICAPG) et du SIVOM d'Herbignac et de la Communauté de communes de la Côte du Pays Blanc.



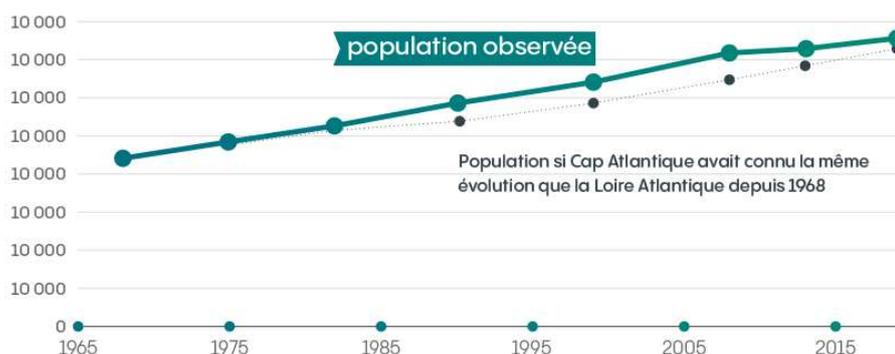
15 COMMUNES : 12 en Loire Atlantique (Pays de la Loire) et 3 en Bretagne (Morbihan)			75 119 habitants et environ 360 000 en été
3H de Paris / 1H45 de Rennes 1H de Nantes / 1H de Vannes			+ 2695 habitants entre 2013 et 2019
395 KM² de superficie			76 219 logements dont 48% de résidences principales
98KM de littoral et 39 SITES de baignade			23 862 emplois
			2600 HA de marais salants

CAP Atlantique est la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique créée en 2003 - Fusion du Syndicat Intercommunal de la Côte d'Amour et de la Presqu'île de Guérande (SICAPG), du SIVOM d'Herbignac et de la Communauté de communes de la Côte du Pays Blanc.

La dynamique socio-démographique

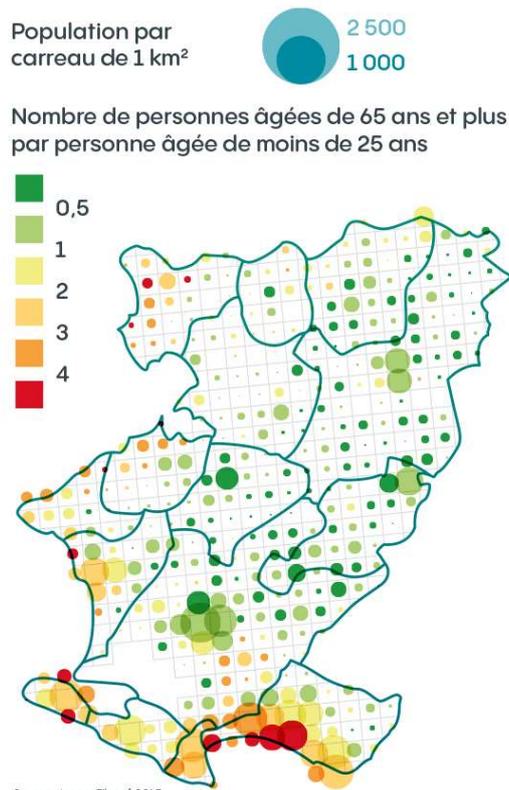
Le territoire connaît une croissance modérée de sa population, + 0,7 %/an entre 2013 et 2019, contre +1,5% à l'échelle de la Loire-Atlantique. Cette croissance démographique est essentiellement portée depuis 30 ans par le solde migratoire (personnes qui s'installent sur le territoire moins personnes qui quittent le territoire), le solde naturel (naissances moins décès) étant négatif depuis la fin des années 90 (plus de décès que de naissances).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE CAP ATLANTIQUE



La dynamique démographique révèle également un phénomène de vieillissement de la population, plus prononcé ici qu'au niveau national. En effet, on dénombre 10000 habitants supplémentaires pour les 50 ans et plus par rapport à la répartition par âge à l'échelle nationale. De plus, même si la population a augmenté sensiblement de la même manière en France et ici ces dix dernières années, la répartition selon les tranches d'âges diffère sensiblement. La population des 60 ans et plus a augmenté de 24% en France alors qu'elle a augmenté de 36% sur ce territoire. En miroir, la baisse des tranches d'âges les plus jeunes est également plus forte en local.

À l'échelle du territoire, cette tendance de vieillissement concerne plus particulièrement les communes littorales. Pour certaines villes, on comptabilise même 1 jeune âgé de moins de 25 ans pour 4 seniors (cercle rouge). Cette tendance démographique différencie le littoral du rétro-littoral où le solde naturel est plus favorable, augmentant mécaniquement la part des moins de 25 ans par rapport aux seniors. Toutefois, l'analyse des migrations résidentielles (personnes qui arrivent contre personnes qui quittent le territoire) ces dernières années permet certes d'observer l'attractivité du territoire pour les jeunes retraités, mais aussi pour les tranches d'âges de 30-44 ans et leurs jeunes enfants.



Source : Insee, Filosof 2015

La dynamique de vieillissement de la population est le résultat de la qualité du cadre de vie offert par le territoire qui attire les retraités, mais aussi de la structuration du parc de logements, trop peu diversifié. Celui-ci, composé majoritairement de propriétaires (72% du parc est composé de propriétaires contre 26% de locataires), ne permet pas de répondre au parcours résidentiel de la population : phénomène de décohabitation, d'accueil des nouveaux arrivants, des travailleurs saisonniers, ou de ruptures familiales. Le parc locatif subit donc une forte pression, notamment le parc de logements sociaux, qui reste encore modéré même si on observe une forte progression de celui-ci depuis 2010.

Les résidences secondaires constituent également un facteur de complexité pour le parcours résidentiel, le parc de logements secondaires étant plus important que celui des résidences principales. La présence d'un nombre important de résidences secondaires limite donc le stock de logements disponibles pour les résidents permanents et constitue également une des raisons du coût élevé de l'immobilier sur le territoire, tant pour le locatif que pour l'accès à la propriété. Le territoire reste l'un des plus onéreux du département, ce qui rend plus difficile le maintien ou l'accès à notre espace pour les plus jeunes, les résidents et les travailleurs.

La dynamique économique

D'un point de vue économique, le territoire connaît un dynamisme modéré sur la dernière décennie, en comparaison de la croissance observée à l'échelle départementale. L'emploi salarié privé a certes augmenté de 3% entre 2010 et 2019, mais elle apparaît faible quand elle est comparée à la croissance de l'emploi salarié sur la Loire-Atlantique (+ 20%). Seule la polarité économique de Guérande sort renforcée de la période récente (+17 % et + 770 emplois en 10 ans). L'activité touristique constitue un des socles de ces emplois présents, le territoire bénéficiant d'une notoriété touristique sans faille dans le paysage touristique français. Elle peut s'appuyer sur des totems identitaires reconnus mondialement : La Baule en tant que station balnéaire la plus connue de la façade Atlantique avec les Sables-d'Olonne, Biarritz et Royan, les marais salants avec ses dimensions culinaires, paysagères, écologiques et artisanales, puis le Parc Naturel Régional de Brière qui constitue un attrait complémentaire.

Les indicateurs de fréquentation restent élevés : 7,9 millions de nuitées et 6,3 millions d'excursions entre avril et septembre 2019, 25% des visites de sites touristiques de la Loire Atlantique. La population peut être démultipliée, passant à 360 000 à certains pics de l'été (75 000 en temps normal). Le tourisme constitue donc une économie majeure pour le territoire au niveau local comme régional : 45% du chiffre d'affaires touristique des Pays de la Loire se fait ici.

La mobilité

La localisation géographique de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo constitue un atout pour le territoire, par sa position de carrefour entre plusieurs grandes villes facilitant la mobilité en voiture mais aussi une contrainte, étant en bout de ligne TGV. La proximité géographique avec l'agglomération de Saint-Nazaire s'observe dans les échanges de flux, puisque on dénombre 65 000 déplacements par jours entre CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et la CARENE. Ce sont près de 75% des résidents qui sortent de l'Agglo pour rejoindre la CARENE, posant de forts enjeux en matière de complémentarité de l'offre en transport en commun.

Or, cette offre de transports ne semble pas assez performante pour concurrencer la voiture : il faut environ 30min de voiture entre Herbignac et la gare de Saint-Nazaire contre environ 1h en bus. De même, l'offre de train entre les deux EPCI, malheureusement en recul depuis quelques années, constitue pourtant un réel atout pour le territoire notamment pour les communes disposant d'une gare, sachant que 63% de la population des communes

desservies vivent à moins d'1 km d'une gare. Cette particularité constitue un atout pour favoriser les mobilités. De plus, les pratiques de mobilité des habitants portent globalement sur des déplacements de courtes distances : 45% font moins de 3 km, mais majoritairement en voiture individuelle (65%). Cette proximité des déplacements combinée au maillage des bourgs et centres-villes du territoire constituent une opportunité pour développer les mobilités actives.

Le cadre de vie

Un territoire à la fois littoral, rural, périurbain et caractérisé par une interdépendance forte entre l'homme et la nature. 81% du territoire est occupé par des espaces agricole, naturel, forestier et de milieux aquatiques.

Le territoire se caractérise, encore plus que d'autres territoires, par son rapport à l'eau. Historiquement, la ressource en eau constitue une des premières compétences de l'Agglomération. Entre estuaires, marais et océan, le territoire est composé d'un réseau hydrographique dont de nombreuses activités primaires et touristiques sont directement dépendantes de sa qualité : 63 zones de baignades ont été fermées en 2020, ce qui a eu des conséquences directes sur différents acteurs. Cette dépendance se traduit également par de nombreux enjeux et vulnérabilités pour le territoire : risque inondation, disponibilité de la ressource en eau, érosion côtière, réchauffement climatique, en lien avec la capacité du territoire à s'adapter à son caractère « desséchant » du fait de la présence de nombreux marais. Cette qualité écologique du territoire, reconnue par un classement national et européen d'une trentaine de sites, est aussi soumise à la pression de l'urbanisation, or ces sites sont garants du territoire du bien vivre et d'un mode de vie durable.

Hier et aujourd'hui, l'Agglomération se situe donc sur un territoire reconnu pour ses qualités à tout point de vue, en France et à l'international. Il s'agit de construire un territoire résilient dans tous les domaines. C'est bien l'objectif global des 3 ambitions du Projet de territoire 2030. Tout l'enjeu est ainsi d'assurer les besoins fondamentaux de tous les habitants (alimentation, qualité de l'air et de l'eau, d'habitat et de mobilité, d'accès à l'emploi, à la formation et aux services publics : santé, culture, services sociaux, loisirs) de façon durable et raisonnée.

Le Projet de territoire 2030

Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années, un dessein partagé par les 15 communes de l'Agglo pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire. C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par L'Agglo et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.

Il trouve son application et sa mise en œuvre au sein des différentes politiques sectorielles conduites tant par l'EPCI dans l'exercice de ses compétences que par les communes constituant le « bloc local », mais également un guide de compréhension de la vision locale pour les autres acteurs publics et privés. L'objectif de ce projet est de dégager des ambitions pour donner du sens aux actions.

Le projet de territoire est le fruit d'une démarche concertée associant les élus communautaires et communaux, les services et directions de l'agglomération, les Directeurs Généraux des Services des communes et plus largement l'ensemble des agents territoriaux

et qui va se poursuivre tout au long des années à venir avec le conseil de développement et les partenaires des sphères publique et privée.



Les 3 grandes ambitions du Projet de territoire

- ☞ Ambition A – Un territoire accélérateur de la transition énergétique
- ☞ Ambition B – Un territoire porteur du bien vivre pour tous
- ☞ Ambition C – Un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global

L'émergence d'un projet culturel de territoire

En matière de politique culturelle, la « promotion d'un cadre culturel ambitieux et accessible à tous » (Ambition B – Axe 12) se concrétisera principalement par l'élaboration d'un projet culturel de territoire, dont la définition, l'élaboration et l'animation seront assurées par un coordonnateur recruté pour trois ans à partir de septembre 2023.

La construction de ce projet se déclinera en plusieurs étapes : réalisation d'un diagnostic culturel du territoire dans l'ensemble des domaines artistiques et des dimensions de l'action culturelle (analyse de l'existant), définition des axes stratégiques qui détermineront les priorités et les objectifs, des actions qui répondront aux objectifs et des propositions concrètes.



☞ Pistes de travail

Inscrire la programmation du conservatoire dans la dynamique territoriale

Étoffer l'offre de concerts scolaires

Les objectifs sont de coordonner les actions culturelles communautaires, développer les activités décentralisées des équipements culturels d'agglomération, établir une programmation culturelle sur « les ailes » de saison en complémentarité de l'offre existante sur le territoire...

L'opportunité pour les structures culturelles du territoire, dont le Conservatoire, serait de concilier ses activités de programmation dans un spectre plus large à destination du territoire et de ses publics, notamment autour des interventions musicales en milieu scolaire avec un possible développement des concerts à destination des scolaires...

La transformation culturelle de la collectivité

Afin d'insuffler une dynamique de changement et de porter les ambitions du projet de territoire, la nouvelle direction générale a impulsé, depuis 2021, un plan d'actions pour la transformation culturelle des services de la collectivité, dont la déclinaison en quatre piliers a vu le jour en 2022.

En effet, dans un contexte de profondes mutations (attractivité renforcée suite au COVID, enjeux de logement, d'emploi, de tourisme, de biodiversité, de mobilité, d'équipement du territoire...), l'Agglo entreprend de répondre aux enjeux fondamentaux suivants : répondre aux besoins et attentes du territoire, de ses communes et de ses habitants, et répondre à l'enjeu permanent de préservation et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Quatre piliers portent cette transformation culturelle en profondeur :

- La simplicité de l'action : « Être simple pour être efficace ».
- L'innovation managériale : « Être tous dans un management centré sur l'humain ».
- Des actions favorables à la qualité de vie et des conditions de travail : « Être bien pour être encore meilleurs ».
- L'évolution de l'organisation : « Être dans une nouvelle cohérence ».



En Bref

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est un territoire attractif, faisant preuve d'une indéniable dynamique démographique bien que sa population soit vieillissante. Le tourisme représente une part essentielle de son activité économique. Le territoire, à la fois littoral, rural et périurbain se caractérise par une interdépendance forte entre l'homme et la nature.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ambitionne à travers son projet de territoire, d'être accélérateur de la transition énergétique, un porteur du bien vivre pour tous, uni et intégré au profit du dynamisme global.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo aspire, en matière culturelle, à mieux coordonner les actions communautaires avec l'élaboration d'un projet culturel de territoire.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Présentation générale



Établissement classé en 2018 par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de musique de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est un lieu de formation, de pratique et de diffusion de la musique ouvert à tous. Aspirant à devenir un véritable pôle ressources pour la musique sur la Communauté d'Agglomération, il travaille étroitement avec trois associations d'enseignement musical du territoire et conduit de multiples actions avec de nombreux partenaires locaux des domaines culturels, éducatifs ou sociaux.

Espace de découvertes, d'échanges et d'expériences artistiques individuelles et collectives, le Conservatoire intercommunal ambitionne de former des musiciens amateurs autonomes et épanouis. Il développe une approche pédagogique volontairement globale. À ce titre, il accorde une place de choix à l'action culturelle, enrichissante et porteuse de sens, tant pour les apprentis instrumentistes ou les musiciens confirmés que pour l'ensemble de la population.

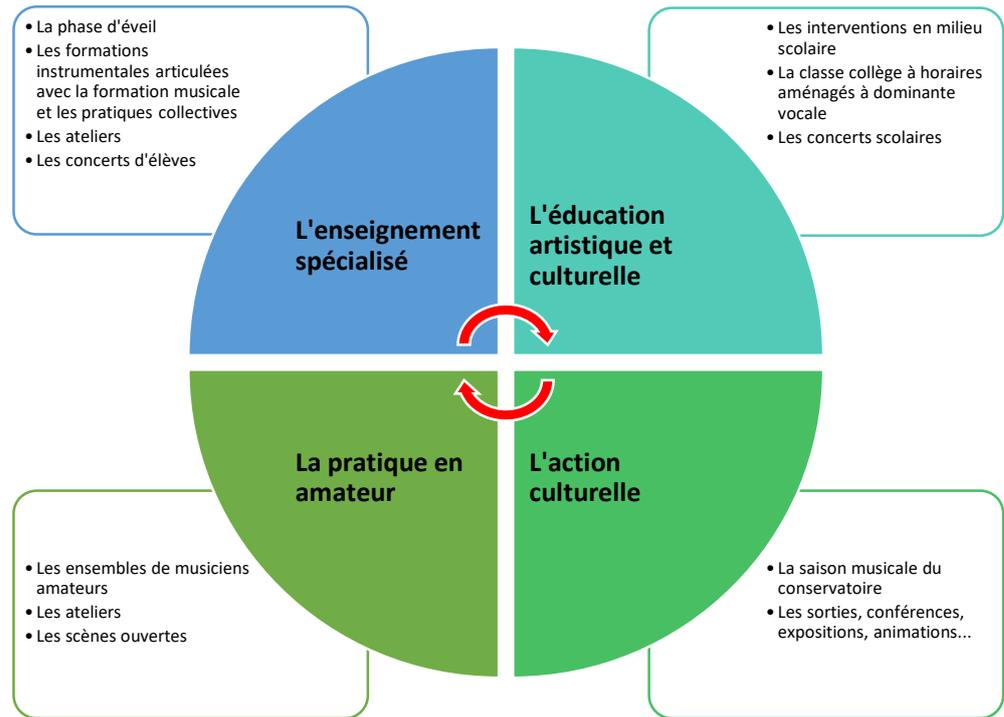


*La cuisine de Josquin et Léonie - Spectacle des classes de Chant Choral
Guérande – Juin 2023*

L'établissement est également un lieu de recherche et d'innovations. La déclinaison de parcours personnalisables, la place croissante offerte aux musiques actuelles et le développement des outils numériques témoignent de cette détermination de toute l'équipe du Conservatoire à offrir à chacun un service approprié à ses besoins et aspirations, synonyme de plaisir.

Membre du réseau Musique et Handicap, le Conservatoire s'attache à adapter son offre pédagogique et à ouvrir ses activités aux personnes en situation de handicap.

Il bénéficie des soutiens de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.



Les missions du Conservatoire Intercommunal

En pratique, le Conservatoire intercommunal de musique accueille autour de 950 élèves chaque année, depuis sa création en 2014.

L'équipe, composée d'environ 45 enseignants, propose plus de 30 disciplines instrumentales ou vocales assorties d'une quarantaine d'ensembles instrumentaux et vocaux. La plupart de ces ensembles sont ouverts à tous et ne nécessitent pas de poursuivre spécifiquement un parcours de formation au sein de l'établissement.

Les cours et activités sont dispensés sur les trois sites du conservatoire (deux à La Baule, un à Guérande).

Par ailleurs, dans le cadre de la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à dominante vocale menée en partenariat avec le collège Jacques Brel de Guérande, le Conservatoire forme chaque année une cinquantaine de collégiens à la pratique du chant choral.

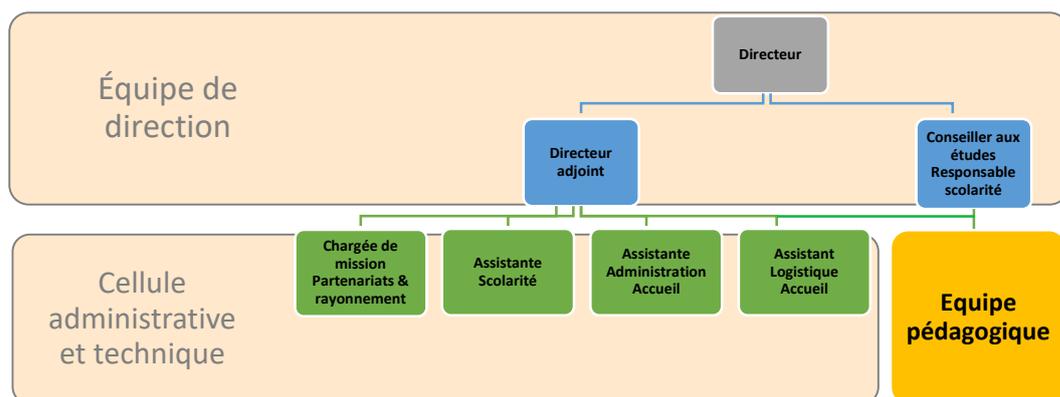
L'équipe d'intervenants en milieu scolaire conduit des projets musicaux auprès de 3500 à 4000 enfants des écoles primaires des 15 communes du territoire de La Baule-Guérande Agglo, à raison d'environ 60 heures hebdomadaires.

Pôle d'activités à part entière, l'établissement déploie un important volet d'actions culturelles et de diffusion musicale et propose de 60 à 90 événements chaque année. Ces projets nourrissent la vie de l'établissement et la motivation des élèves.

L'organigramme



Le Conservatoire est rattaché à la Direction de la Cohésion Territoriale, elle-même placée sous l'autorité du Directeur Général et du Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. L'élue en charge de l'établissement est la Vice-Présidente déléguée à la culture, à l'enseignement musical et aux équipements d'intérêt communautaire.



Les instances de concertation

Le Conseil d'Établissement

Le Conseil d'Établissement regroupe les acteurs de la vie du Conservatoire afin de constituer un lieu d'échange et de discussion. Il s'agit d'une instance consultative, de réflexion et de concertation sans fonction décisionnelle.

Il est composé de membres de droit et de membres désignés :

- les membres de droit

- Le Président ou son représentant
- Le Directeur du Conservatoire et ou son représentant
- Un membre de l'équipe administrative
- Deux représentants des enseignants du Conservatoire ou leurs suppléants
- Trois représentants des élèves ou leurs suppléants
 - 2 élèves (âgés de 12 ans minimum)
 - 1 élève adulte (non parent d'élève)
- Deux représentants des parents d'élèves ou leurs suppléants

- les membres consultatifs

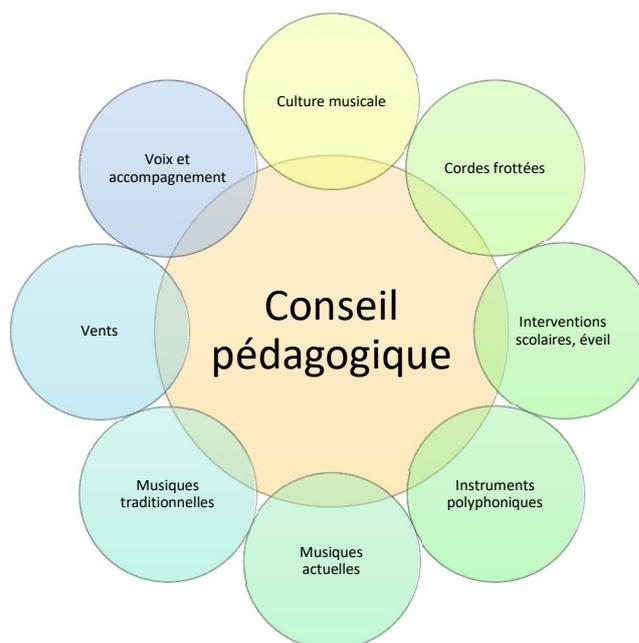
- Le Directeur Général ou son représentant
- Le Principal du Collège en charges des classes à horaires aménagés ou son représentant



Selon les nécessités, le Conseil d'Établissement peut inviter toute personnalité qualifiée. Ses représentants sont désignés pour deux ans.

Le Conseil Pédagogique

Le Conseil Pédagogique est composé des responsables de département, désignés chaque année par leurs pairs, de l'assistante scolarité et de l'équipe de direction du Conservatoire. Cette instance émet des avis et des propositions sur tous sujets portant sur l'organisation des études, la scolarité, l'orientation des élèves, l'action culturelle et l'accompagnement des pratiques en amateur. Le cas échéant, elle prend en compte les travaux de concertation effectués au sein des départements.



Le Projet d'établissement 2018-2022

Le projet d'établissement 2018-2022 du Conservatoire à rayonnement intercommunal visait à mettre en œuvre le transfert de la compétence « enseignement musical » à la Communauté d'agglomération et la fusion des établissements publics d'enseignement artistique spécialisé du territoire au 1er janvier 2014. Il ambitionnait une reconfiguration de l'ensemble des missions et des actions jusqu'ici portées par les conservatoires communaux (Guérande et La Baule-Escoublac) pour les dimensionner progressivement à l'échelle du territoire intercommunal.

Décliné en objectifs opérationnels et en actions, ce projet accordait une place privilégiée à l'innovation pédagogique et définissait l'action culturelle comme le premier vecteur de l'ancrage territorial du conservatoire sur sa nouvelle aire de rayonnement, c'est-à-dire les quinze communes de l'intercommunalité.

Il interrogeait directement la capacité de l'établissement à sortir de ses murs à la rencontre de nouveaux publics et de nouvelles pratiques. Il ambitionnait une véritable appropriation par la population des différentes démarches artistiques proposées. Il traduisait ainsi la volonté de l'établissement de jouer un rôle d'acteur culturel à part entière sur son territoire et rappelait la richesse et l'étendue des missions dévolues au conservatoire, au-delà de sa simple fonction d'enseignement.

Concrètement, ce projet d'établissement fixait ainsi trois axes généraux pour le développement du nouvel établissement et son inscription dans le paysage culturel.



☞ Déployer un projet pédagogique ouvert, adapté et innovant

- ✓ Conforter l'élève au cœur du dispositif pédagogique
- ✓ S'ouvrir aux nouvelles pratiques et esthétiques
- ✓ Insérer le conservatoire dans le projet de reconversion du Petit Séminaire

☞ Faire du Conservatoire un acteur et un catalyseur de la vie musicale du territoire

- ✓ Renforcer les partenariats
- ✓ Conduire une politique concertée de développement de l'action culturelle
- ✓ Positionner l'action du conservatoire dans la dynamique du territoire

☞ Optimiser la gestion de l'équipement

- ✓ Respecter le cadre budgétaire fixé
- ✓ Veiller au développement d'actions mutualisées



*« Noël à Guérande » - classes de flûte et ensemble vocal jeunes
Décembre 2022*

Bilan général

La conduite du projet 2018-2022 a effectivement permis d'amorcer une dynamique d'envergure intercommunale en partant de la fusion des deux conservatoires communaux. Le classement de l'établissement par l'État, en 2018, en « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » est venu conforter la logique de développement proposée ainsi que les objectifs visés dans le projet.

Aujourd'hui, la fusion des deux établissements est consommée et le nouveau Conservatoire intercommunal fonctionne avec ses propres spécificités, loin des modèles développés dans les établissements communaux en amont du transfert. Le renouvellement d'une partie significative de l'équipe pédagogique a dynamisé la vie de l'établissement et permis d'éviter un face à face potentiellement clivant entre les deux anciennes équipes.

L'envergure intercommunale du nouveau Conservatoire s'est largement appuyée sur deux réussites indéniables, à savoir, le développement d'un volet conséquent d'actions culturelles, occasion de sortir des murs de l'établissement, et les interventions en milieu scolaires, alors objet d'une récente refonte à l'échelle de la Communauté d'agglomération. Parallèlement, les retards rencontrés dans l'élaboration du projet de nouvel équipement ont freiné la dynamique de développement en maintenant l'établissement dans des locaux inadaptés.

Cependant, malgré la crise sanitaire qui a considérablement affecté le bon déroulement du plan d'actions, on peut considérer que le bilan général du projet 2018-2022 est positif. Les termes du projet se sont avérés en phase avec la réalité et ont été globalement conduits avec succès.

La dynamique territoriale, impulsée par le projet d'établissement 2018-2022, est aujourd'hui à poursuivre et à amplifier.



En Bref

L'établissement, classé par l'État Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, est un lieu de formation, de pratique et de diffusion de la musique ouvert à tous. Il conduit ses missions avec le soutien de nombreux partenaires locaux des domaines culturels, éducatifs ou sociaux.

Il ambitionne également d'être un lieu de recherche et d'innovations et aspire à devenir un véritable pôle ressource pour la pratique musicale sur le territoire. Il s'attache à adapter son offre pédagogique et à ouvrir ses activités aux personnes en situation de handicap.

Placé sous l'autorité de la Vice-Présidente déléguée à la culture, à l'enseignement musical et aux équipements d'intérêt communautaire, l'établissement s'appuie en interne pour son pilotage sur deux instances consultatives (Conseils d'Établissement et Pédagogique).

La conduite du projet d'établissement 2018-2022 a permis d'amorcer une réelle dynamique d'envergure intercommunale en partant de la fusion, en 2014, des deux conservatoires communaux.

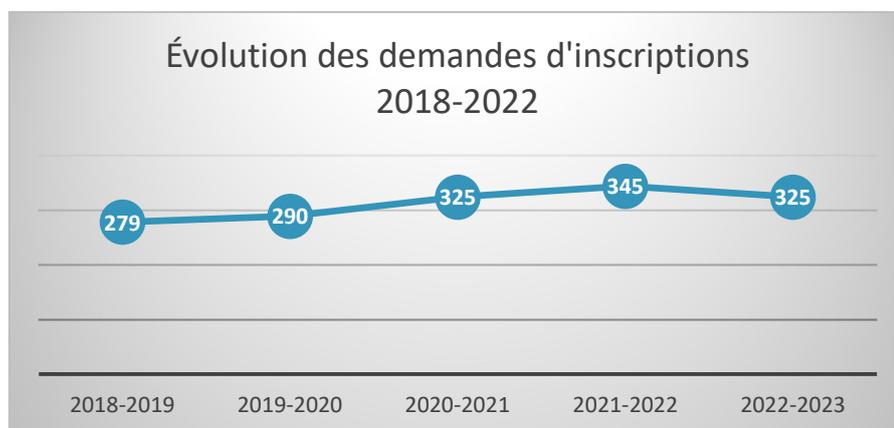
LE RAYONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Les publics inscrits

L'établissement comptabilise autour de 940 inscrits chaque année depuis sa création en 2014. Les effectifs sont restés globalement stables hormis une baisse significative pendant la pandémie de Covid 19.

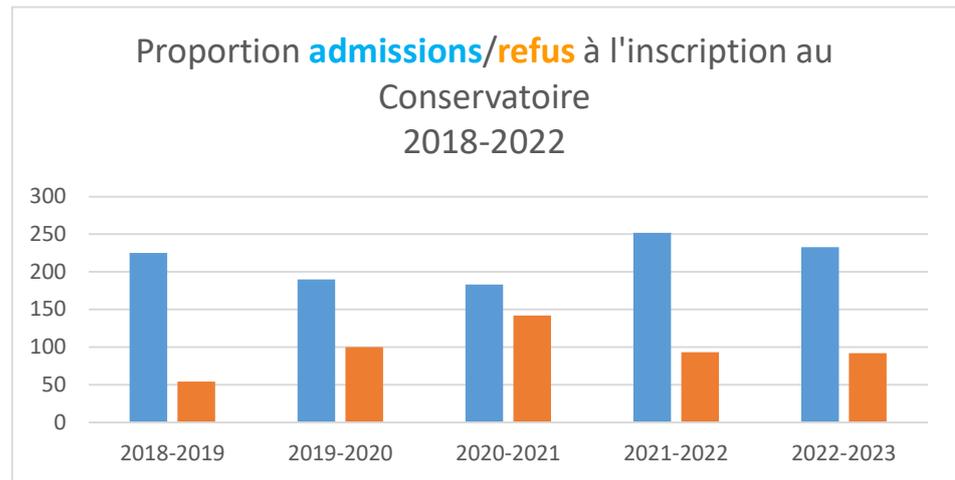


Cette fragilisation temporaire des effectifs n'est pas liée à une baisse des demandes d'inscriptions mais majoritairement à des réductions de l'offre de pratique collective (notamment vocale et d'instruments à vents) et d'une diminution de la capacité d'accueil de l'établissement indispensable pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires (respect des distanciations etc...).



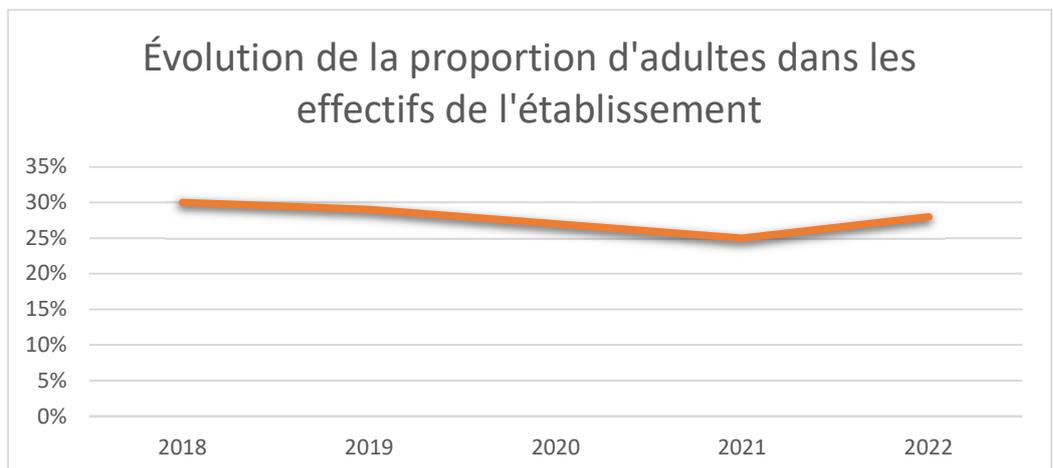
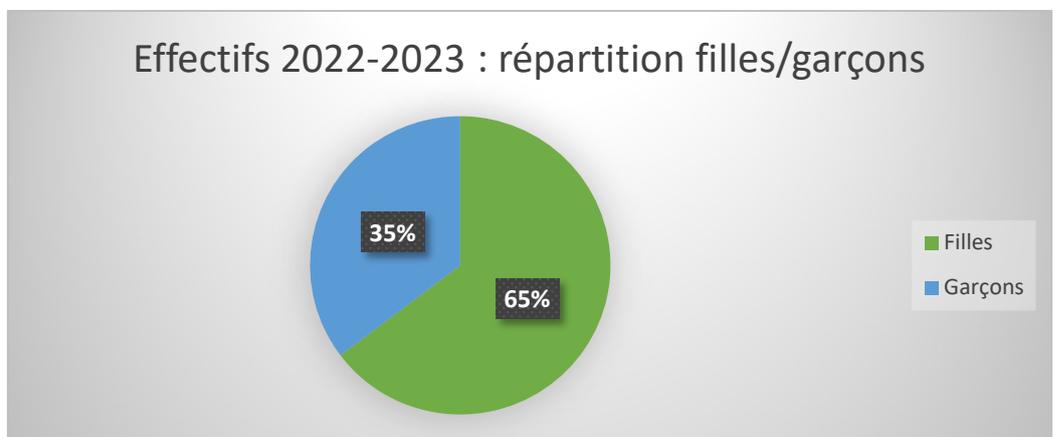
Depuis quelques années, les demandes d'inscriptions sont réalisées en ligne, via le module de préinscriptions du logiciel métier de l'établissement. Le Conservatoire est un service public ouvert à tous. Aucune sélection n'est organisée pour accéder à l'offre pédagogique. Les nouveaux élèves sont admis par ordre strict d'arrivée en fonction des places disponibles. Seul l'âge est pris en compte (+ ou - de 25 ans), les jeunes restant prioritaires.

Entre 50 et 150 demandes d'inscription font l'objet d'un refus chaque année.



Une diversité de profils

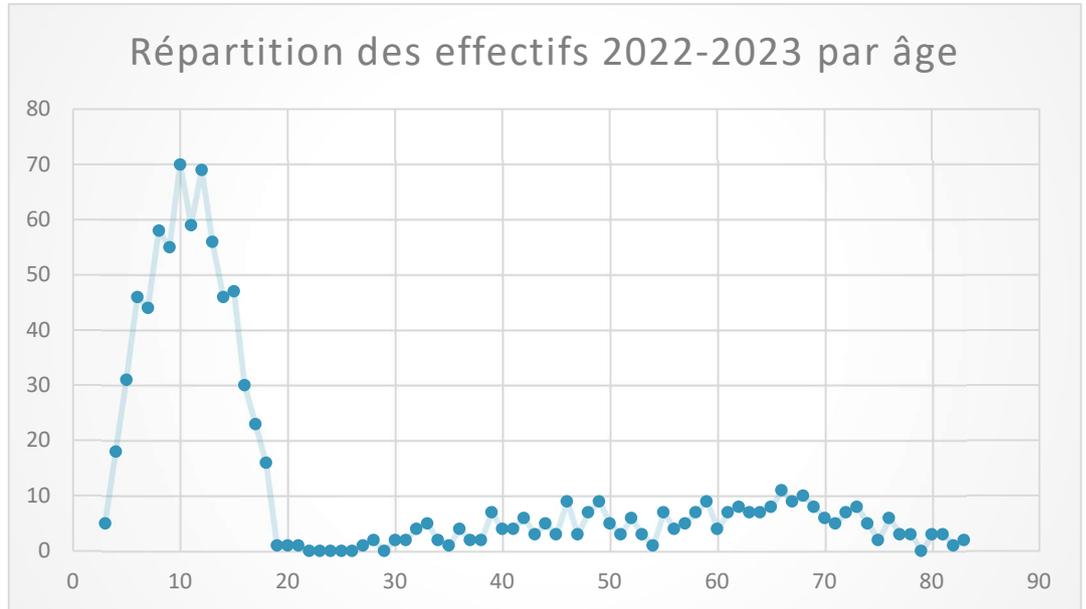
Selon une tendance constatée dans nombre d'établissements d'enseignement artistique, la pratique de la musique attire un public majoritairement féminin. L'organisation pédagogique et l'offre de formation du Conservatoire ciblent prioritairement les plus jeunes. Avec une proportion oscillant de 25% à 30%, suivant les années, la présence conséquente des adultes est surtout due à la forte attractivité de l'offre de pratiques collectives. Cependant, pour que l'établissement puisse fonctionner, il est nécessaire d'accueillir un minimum d'élèves adultes en mesure de fréquenter le Conservatoire dans le temps scolaire, ce qui permet de ne pas aggraver la tension déjà existante sur les emplois du temps, conséquence de l'exiguïté des locaux.



En 2022-2023, le Conservatoire accueillait des élèves âgés de 3 à 83 ans.

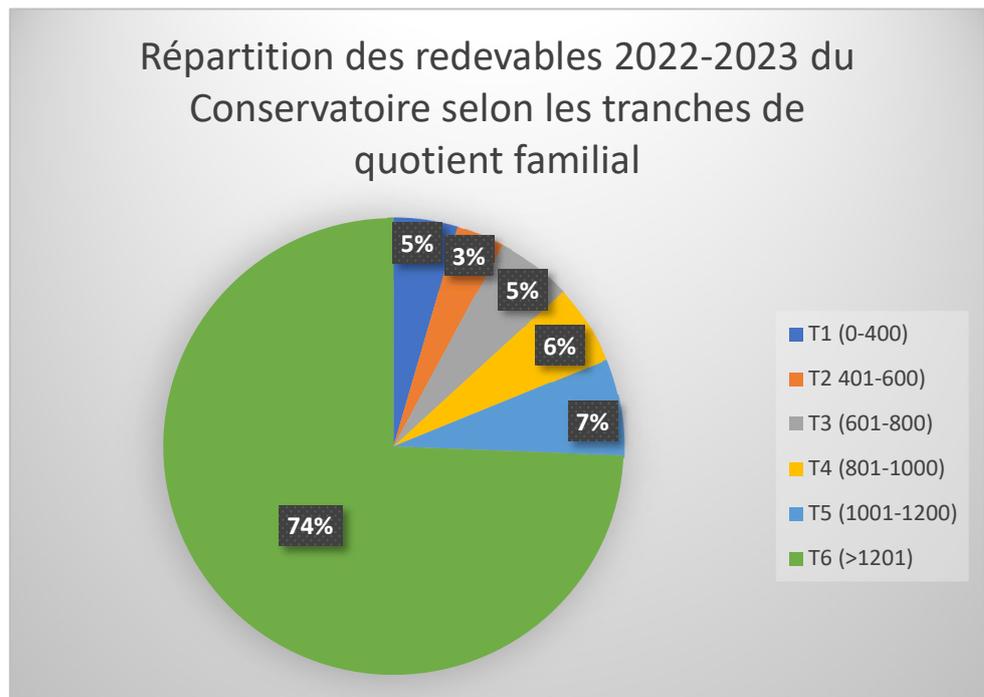
On peut remarquer :

- Une très grande amplitude d'âges, allant des tout-petits au quatrième âge
- Un pic, à partir de 7 ans, correspondant au début de l'apprentissage instrumental
- Une chute de la fréquentation chez les adolescents et notamment des lycéens
- L'absence notable de jeunes étudiants



Un aperçu des profils socio-économiques

Les droits d'inscription, acquittés selon le Quotient Familial pour les résidents du territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, permettent de se faire une idée des profils socio-économiques des redevables de l'établissement.



On peut constater que 26% des redevables, attestant d'un Quotient Familial inférieur à 1200€, bénéficient d'un abattement sur les droits d'inscription.

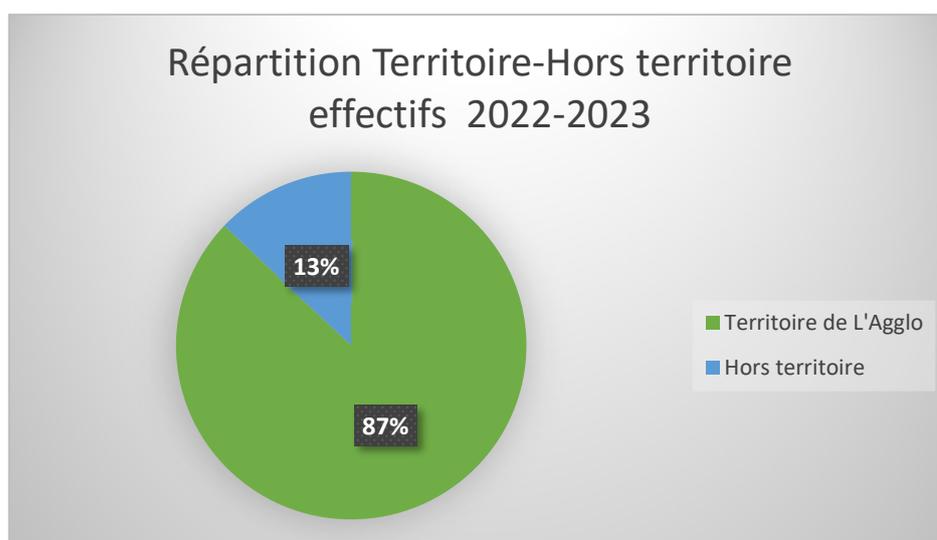
L'impact territorial

Si l'ambition du projet d'établissement 2018-2022 est bien d'asseoir la légitimité communautaire du Conservatoire et que ce processus repose naturellement sur un accroissement du rayonnement de son offre pédagogique et artistique, l'objectif visé est bien de rééquilibrer la fréquentation par la recherche de nouveaux publics. Toutefois, en vertu du principe d'égalité des usagers au regard d'un service public, cette ambition ne peut en aucun cas se traduire par une gestion sélective des demandes d'inscriptions selon des critères géographiques. C'est davantage par le développement de l'action culturelle et par la diversification des pratiques artistiques que le conservatoire est susceptible de renforcer aujourd'hui son attractivité et son assimilation sur le territoire communautaire.



Fest Deiz - Batz-Sur-Mer - Mars 2023

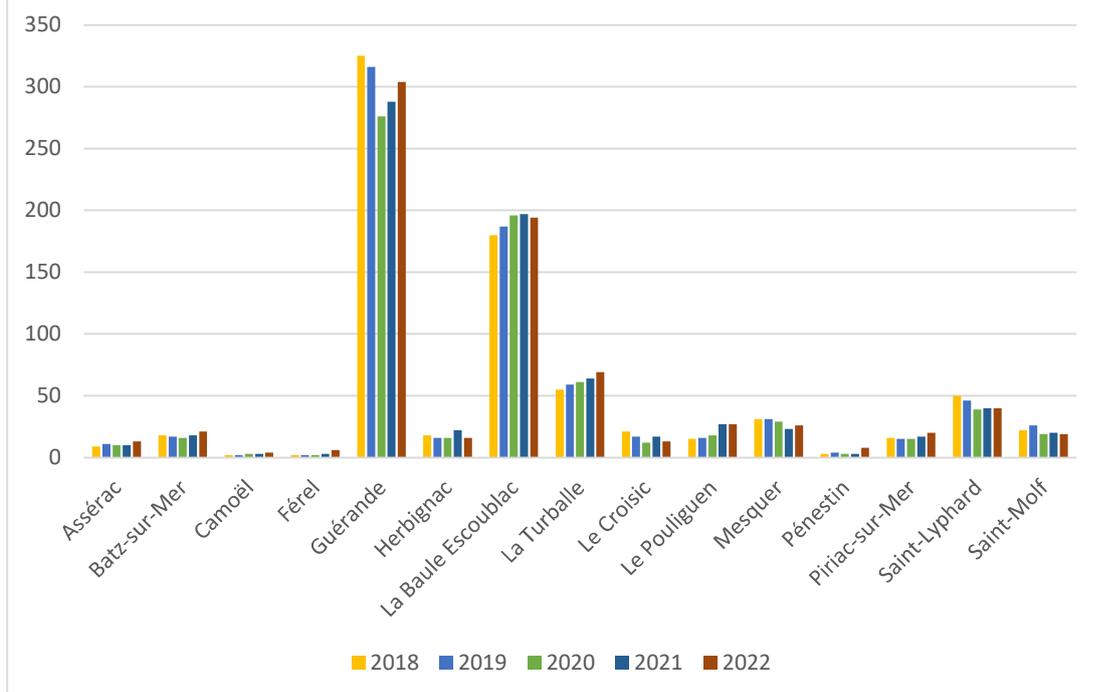
En 2022-2023, le Conservatoire intercommunal comptait 946 élèves dont 13% provenaient de communes extérieures à CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Cette proportion est restée globalement stable depuis 2014. Une tarification majorée est appliquée pour ces résidents hors territoire.



Ces effectifs hors territoire sont majoritairement composés de résidents des communes de Pornichet, Saint-Nazaire et Saint-André-des-Eaux.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'évolution des effectifs par commune de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo depuis 2018.

Évolution des effectifs par commune de provenance depuis 2018



Cependant, ces données et leurs évolutions doivent être appréciées, pour chaque commune, par le prisme de sa démographie et notamment au regard de la pyramide des âges, puisque la fréquentation de l'établissement se caractérise par une très large majorité de moins de 25 ans.

Ainsi la composition des effectifs par commune de provenance peut être comparée à la part de chacune d'elle en termes de population.

Communes membres de l'EPCI, populations municipales en vigueur au 1 ^{er} janvier 2019 et parts dans le total de la population de l'Agglo	Nombre d'inscrits 2022- 2023 au conservatoire et parts dans le total d'élèves		Rapport part dans le conservatoire part dans la population		
ASSERAC	1 797	2,40%	13	1,67%	0,69
BATZ-SUR-MER	2 947	4,00%	21	2,69%	0,67
LE CROISIC	4 066	5,50%	13	1,67%	0,30
LA BAULE- ESCOUBLAC	15 455	21,00%	194	24,87%	1,18
GUERANDE	16 186	22,00%	304	38,97%	1,77
HERBIGNAC	6 719	9,10%	16	2,05%	0,23
MESQUER	1 938	2,60%	26	3,33%	1,28
PIRIAC-SUR-MER	2 261	3,10%	20	2,56%	0,83
LE POULIGUEN	4 410	6,00%	27	3,46%	0,58
SAINT-LYPHARD	4 699	6,40%	40	5,13%	0,80
SAINT-MOLF	2 560	3,50%	19	2,44%	0,70
LA TURBALLE	4 502	6,10%	69	8,85%	1,45
CAMOEL	1 002	1,40%	4	0,51%	0,37
FEREL	3 179	4,30%	6	0,77%	0,18
PENESTIN	1 878	2,60%	8	1,03%	0,39
TOTAUX	73 599	100%	780	100%	

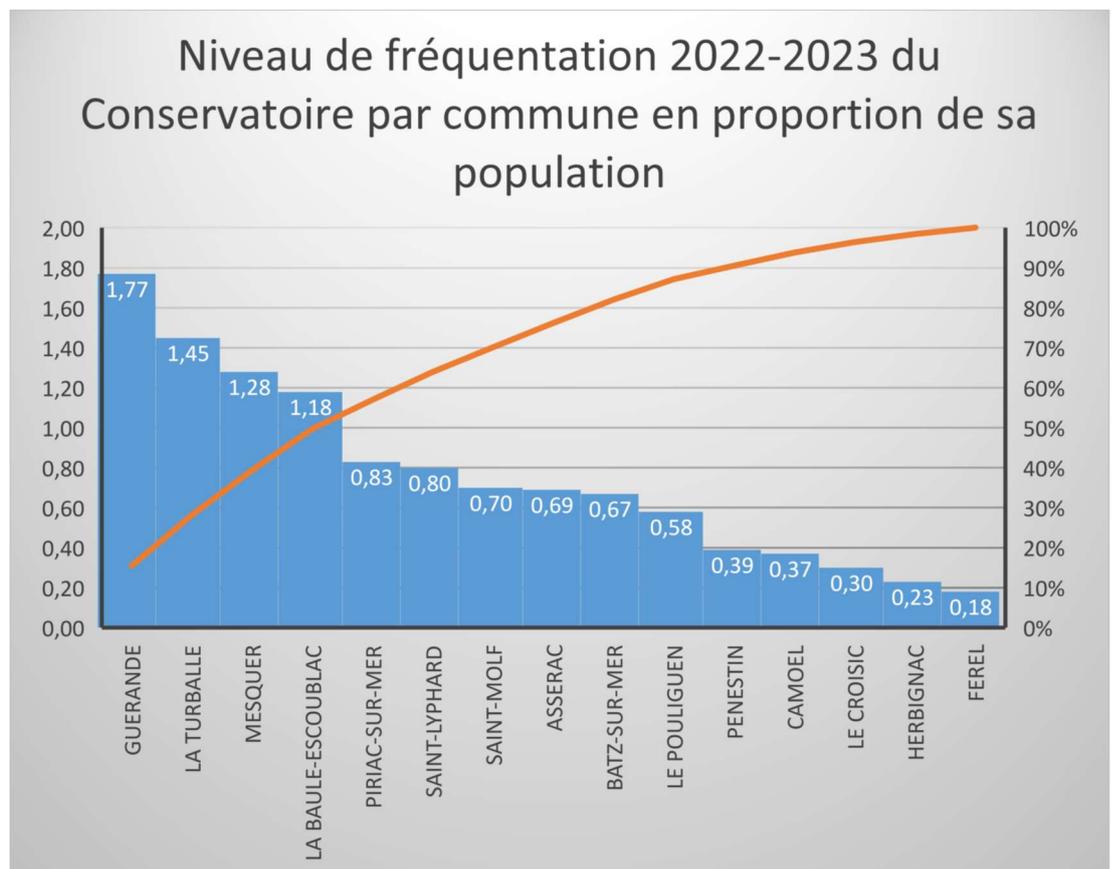
Exemples de calculs :

La commune de Mesquer représente 2,6 % de la population totale de l'Agglo et compte pour 3,33 % dans les effectifs du Conservatoire. Le ratio est donc de $3,33 / 2,6 = 1,28$. Le fait que ce résultat soit supérieur à 1 montre que les habitants de Mesquer sont proportionnellement bien représentés dans le Conservatoire par rapport au nombre d'habitants de la commune.

La commune de Camoël représente 1,4 % de la population totale de l'Agglo et compte pour 0,51 % dans les effectifs du Conservatoire. Le ratio est donc de $0,51 / 1,4 = 0,37$. Le fait que ce résultat soit inférieur à 1 montre que les habitants de Camoël sont proportionnellement sous-représentés au Conservatoire par rapport au nombre d'habitants de la commune.



Tapas assez tapé – Classe CHAM à dominante vocale - Mesquer - Mars 2023



Ces « coefficients de fréquentation » apportent un nouvel éclairage sur la composition des effectifs.

L'analyse de ces deux graphiques permet d'identifier plusieurs facteurs :



La proximité avec les sites du Conservatoire favorise la fréquentation. A contrario, l'éloignement constitue une entrave aux inscriptions dans l'établissement.

La dynamique démographique et notamment la pyramide des âges sont des paramètres importants des représentations communales en termes d'effectifs. Ils seraient susceptibles de justifier les évolutions, à la hausse ou à la baisse, de plusieurs communes depuis 2014.

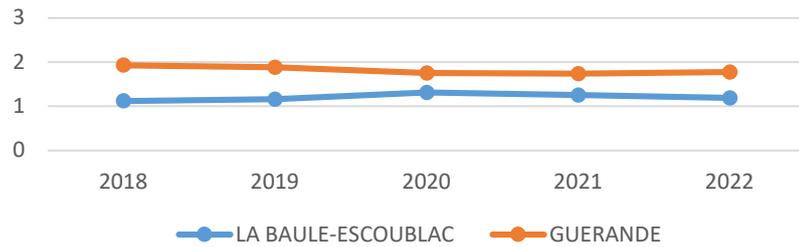
Les trois associations d'enseignement musical présentes sur le territoire de l'Agglo (à Herbignac, Le Croisic et Le Pouliguen) captent une partie non négligeable du public dans leurs périmètres respectifs.

Ces ratios de fréquentation par commune sont établis chaque année dans le cadre du rapport d'activité, il est ainsi possible de s'intéresser à leur évolution depuis 2018.

Ratios de fréquentation par commune et par an	2018	2019	2020	2021	2022
ASSERAC	0,49	0,6	0,58	0,55	0,69
BATZ-SUR-MER	0,59	0,56	0,56	0,6	0,67
LE CROISIC	0,5	0,4	0,31	0,41	0,30
LA BAULE-ESCOUBLAC	1,12	1,16	1,31	1,25	1,18
GUERANDE	1,93	1,88	1,75	1,74	1,77
HERBIGNAC	0,23	0,23	0,25	0,32	0,23
MESQUER	1,56	1,56	1,56	1,18	1,28
PIRIAC-SUR-MER	0,67	0,63	0,68	0,73	0,83
LE POULIGUEN	0,33	0,35	0,42	0,6	0,58
SAINT-LYPHARD	1,02	0,94	0,85	0,83	0,80
SAINT-MOLF	0,82	0,97	0,76	0,76	0,70
LA TURBALLE	1,18	1,26	1,4	1,4	1,45
CAMOEL	0,19	0,19	0,3	0,29	0,37
FEREL	0,06	0,06	0,07	0,09	0,18
PENESTIN	0,15	0,2	0,16	0,15	0,39



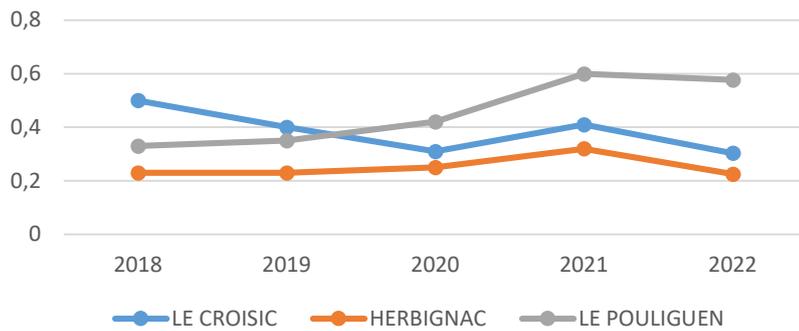
Évolution des ratios de fréquentation des communes dotées d'un établissement public d'enseignement musical en amont du transfert de la compétence



Depuis 2018, la fréquentation par la population des communes de Guérande et La Baule-Escoublac est restée relativement stable. Ces deux communes bénéficient de la présence directe des locaux du Conservatoire sur leurs territoires. En conséquence, les niveaux de fréquentation sont importants au regard du nombre d'habitants.



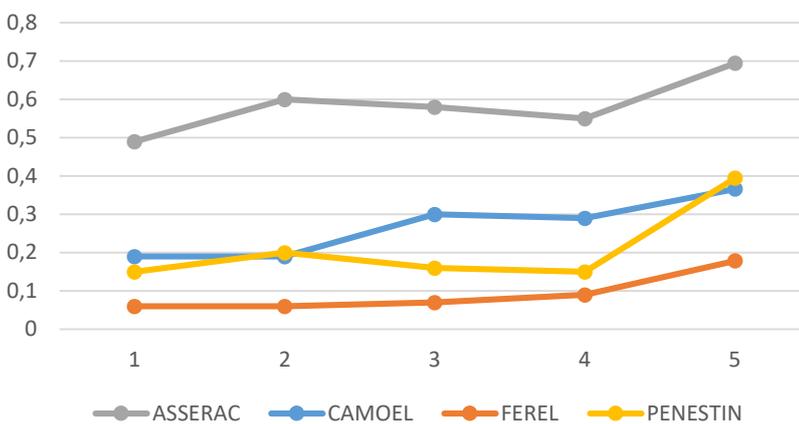
Évolution des ratios de fréquentation des trois communes disposant d'une association d'enseignement musical



La fréquentation des communes disposant d'une association reste faible. Toutefois on constate, à la suite de la période Covid, une progression sensible des effectifs provenant du Pouliguen.



Évolution des ratios de fréquentation des communes du nord de l'Agglo

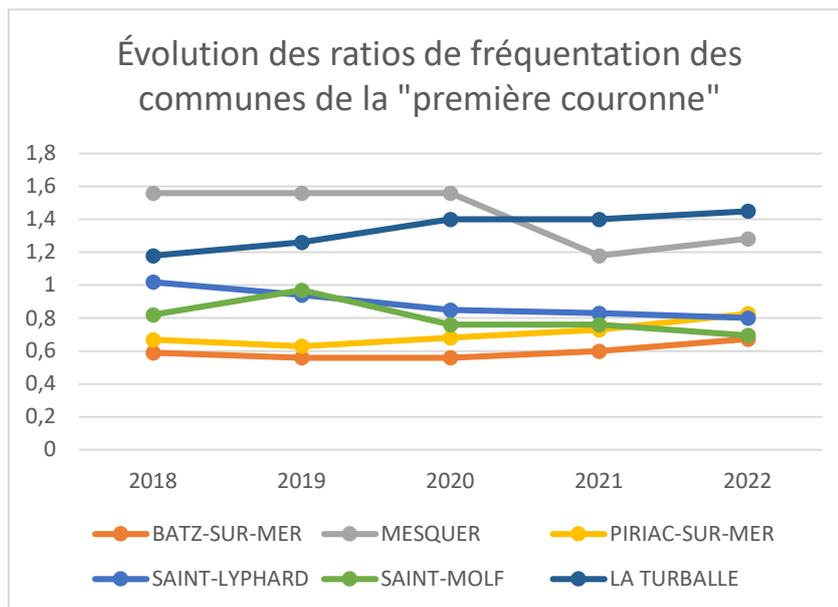


 **Pistes de travail**

Favoriser le covoiturage

Délocaliser des enseignements

Distantes d'environ 20 à 30 minutes en voiture, les communes du nord de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo voient leurs fréquentations s'accroître significativement ces dernières années. Le mouvement amorcé s'avère généralisé même si les effectifs restent à consolider puisque notamment en deçà du potentiel d'inscrits.



La situation des communes situées dans la « première couronne » des villes où sont implantés les sites du Conservatoire reste variable. Deux communes bénéficient plus largement de l'attractivité de l'établissement : La Turballe et Mesquer. Leurs indices de fréquentation sont supérieurs à 1, ce qui indique un niveau d'inscrits proportionnellement important en comparaison de leurs populations.



En Bref

Le Conservatoire accueille chaque année environ 940 inscrits, très majoritairement des enfants bien que la part des adultes soit significative et indispensable à un fonctionnement fluide de l'établissement.

L'amplitude d'âge de ses usagers est très large même si on déplore une chute récurrente de fréquentation des collégiens et lycéens.

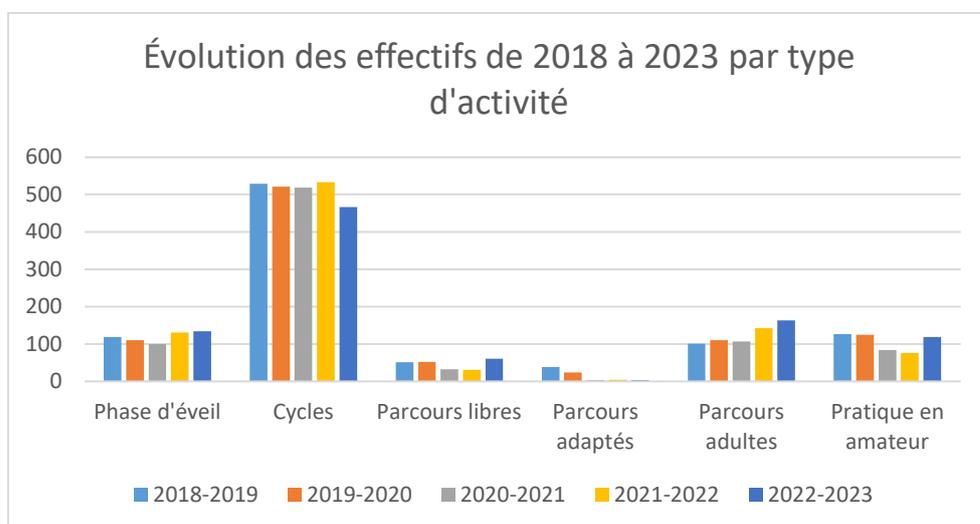
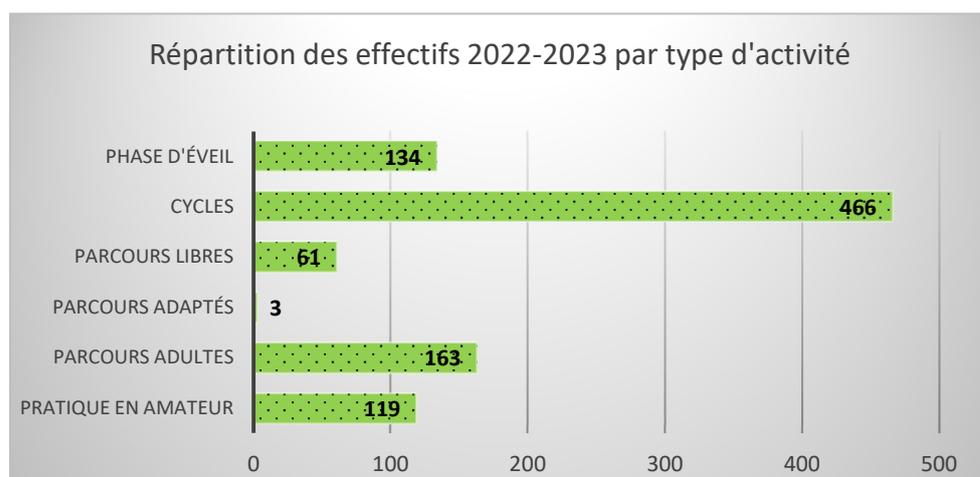
L'établissement conduit une politique soutenue d'action culturelle hors de ses murs pour aller à la rencontre de nouveaux publics.

La fréquentation de la population des communes les plus éloignées des sites du Conservatoire, notamment celles situées au nord du territoire de l'Agglo, augmente progressivement bien qu'encore trop faiblement.

LA CONFIGURATION PÉDAGOGIQUE

Le dispositif pédagogique

La répartition des effectifs par enseignements ou activités offre un aperçu de la richesse et de la diversité des profils d'usagers qui fréquentent le Conservatoire intercommunal.

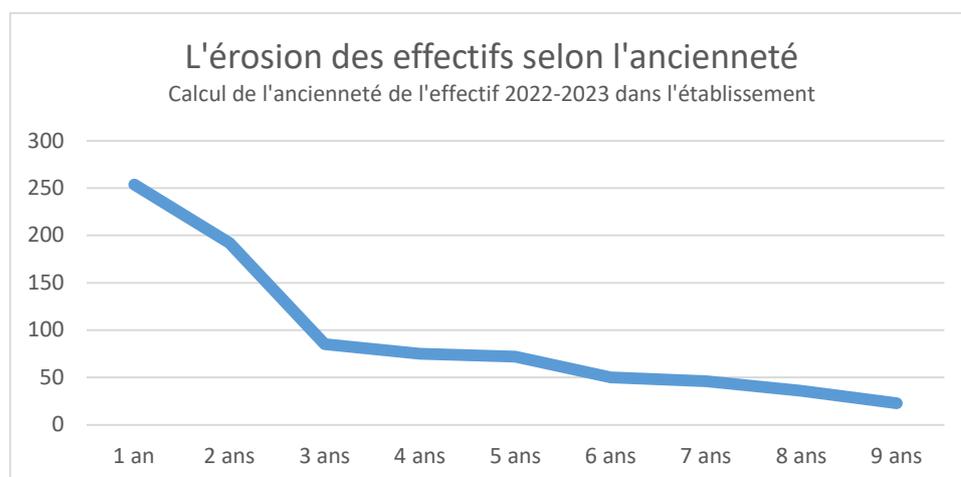


L'analyse des évolutions de la répartition des effectifs par type d'activité permet de poser plusieurs constats :

- La relative stabilité des effectifs d'éveil.
- Une légère érosion du nombre d'inscrits dans les cycles de formation même si cette tendance reste encore à confirmer.
- Une augmentation sensible, bien que modérée, des élèves en parcours libres. En toute hypothèse, ce phénomène est vraisemblablement une conséquence directe des dispositions pédagogiques dérogatoires prises pendant la crise sanitaire.
- Une chute manifeste de la présence des publics en situation de handicap (parcours adaptés). Ce phénomène est parfaitement explicable puisqu'il est la conséquence logique de la nouvelle forme des partenariats scellés avec les foyers d'hébergement

pour adultes handicapés de la région, les publics concernés n'étant tout simplement plus comptabilisés dans les effectifs du Conservatoire.

- L'incidence directe de la crise sanitaire sur la fréquentation des ensembles et ateliers ouverts aux musiciens amateurs.



Si l'érosion des effectifs paraît dommageable au regard de la finalité du conservatoire de former des amateurs autonomes et épanouis, ce qui requiert nécessairement plusieurs années de formation en continuité, elle apparaît ambivalente dans la mesure où elle peut être appréhendée comme une composante de l'attractivité de l'établissement et résulter de parcours éphémères de jeunes musiciens qui jusque-là n'auraient tout simplement pas fréquenté un conservatoire.

Dans tous les cas, la rotation d'une partie des inscrits reste inéluctable. Et la possibilité d'accompagner des usagers dans la découverte artistique, même pour une courte durée, n'est pas nécessairement négative. L'organisation pédagogique de l'établissement en cycles d'enseignement, pour partie personnalisables, témoigne d'ailleurs de cette volonté de s'ouvrir à différents publics et de s'adapter à la diversité des projets ou motivations.

Il n'en demeure pas moins que ce constat doit inviter l'équipe pédagogique à analyser autant que possible ce processus d'érosion afin d'adapter son enseignement, notamment aux élèves débutants (2 premières années) et de fin de premier cycle (5 ans), comme en témoignent les inflexions de la courbe. Par ailleurs, les entrées successives au collège et au lycée, avec la charge supplémentaire de travail scolaire qu'elles représentent pour les élèves, semblent également participer à ce phénomène.

A noter, l'extinction de la courbe en neuvième année ne signifie pas qu'aucun élève ne poursuit un parcours au-delà, elle simplement résulte simplement de l'indisponibilité des données en amont de 2014, année de naissance du Conservatoire intercommunal.

L'offre disciplinaire

L'établissement propose une large palette de disciplines instrumentales. L'enjeu principal réside dans le maintien d'un équilibre entre les disciplines, seule garantie de la diversité des pratiques et du fonctionnement cohérent des ensembles et autres pratiques collectives.

Comme dans la majeure partie des conservatoires, on peut noter une sous-représentation des cuivres et une prédominance des pianistes et guitaristes.

Pour favoriser la diversification des disciplines, le Conservatoire dispose d'un parc instrumental de prêt destiné aux élèves débutants de l'établissement comme aux adhérents

des associations d'enseignement musical partenaires du territoire. Les instruments sont prêtés gracieusement.

Par ailleurs, l'établissement va expérimenter à la rentrée scolaire 2023, un parcours découverte, proposé aux élèves de première année (enfants de 7 à 9 ans), visant à mieux éclairer et diversifier les choix de discipline instrumentale.



Les parcours de formation

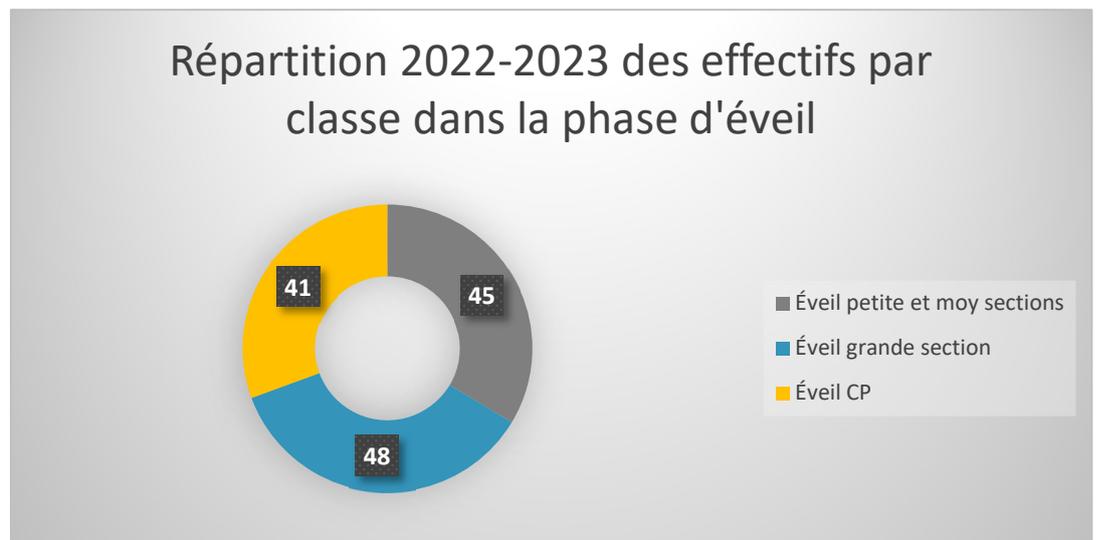
L'établissement propose différents parcours de formation incluant les cursus traditionnellement organisés dans les conservatoires. Certaines de leurs composantes sont personnalisables afin de répondre plus finement à la diversité des profils et à la variété des situations individuelles. Cette approche permet au conservatoire de toucher un plus large public.

La phase d'éveil

La phase d'éveil a pour principal objectif d'affiner les perceptions et de développer les aptitudes : les enfants chantent, écoutent, expérimentent les sons, inventent en utilisant leur voix, leur corps ou les instruments. Ils approchent ainsi le langage musical de manière ludique et découvrent le plaisir des sons.

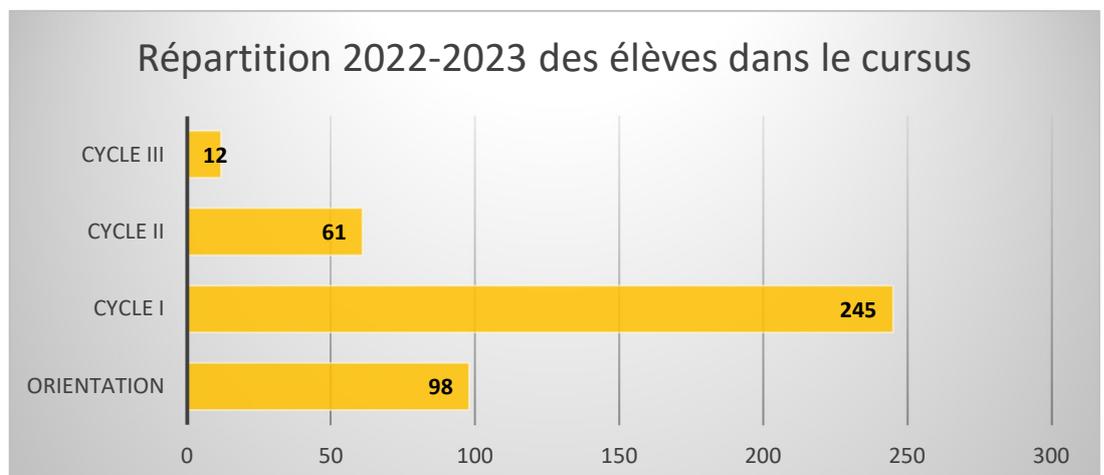
La phase d'éveil est distribuée en trois groupes indépendants selon le niveau scolaire des enfants :

- Parce que la découverte de la musique est avant tout une aventure familiale, l'éveil petite et moyenne section permet d'investir les parents dans la sensibilisation de leur enfant à la musique, sous la forme d'un cours d'une durée de 45 minutes toutes les trois semaines (la présence d'un parent accompagnant l'enfant est requise pendant la séance).
- Selon un format plus classique, le Conservatoire propose de l'éveil Grande section et Cours préparatoire à raison de séances de 45 minutes hebdomadaires et ce évidemment, en dehors de la présence des parents.



Le cursus

Organisé en cycles d'une durée variable de 3 à 5 ans, le cursus de formation correspond au cœur de métier d'un conservatoire. Selon les termes du Schéma National d'Orientation Pédagogique, il prévoit nécessairement la participation des élèves à un cours de formation instrumentale, un cours de formation musicale et une pratique collective. Au préalable, une année d'orientation assure une transition, en termes d'approche pédagogique, entre la phase d'éveil et le premier cycle et permet à l'élève de confirmer son intérêt pour l'instrument choisi.



- L'année d'orientation

L'année d'orientation a pour objectif l'intégration progressive des premiers outils de la connaissance et de la pratique par des approches sensorielles, corporelles et vocales.

Formation Instrumentale ou vocale	Formation Musicale
Cours individuel (ou groupe restreint)	Cours collectif de FM et Chant choral
30 min. hebdo/élève	1h15 min. hebdo

- *Le premier cycle*

Le cursus inclut pour tous les élèves inscrits en cours d'instrument ou de chant, la participation à un cours de formation musicale ainsi qu'une pratique collective :

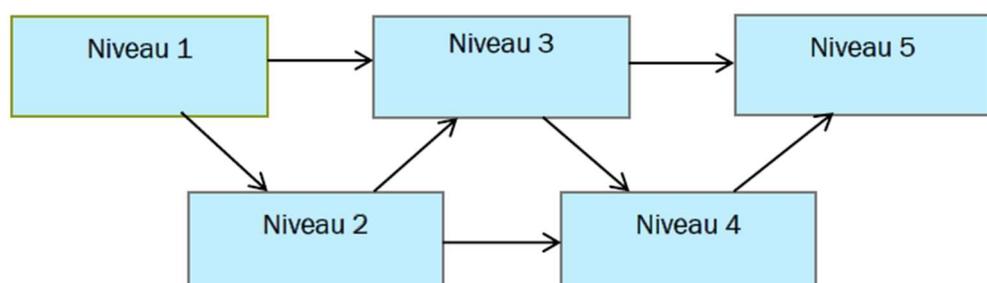
Formation Instrumentale ou vocale	Formation Musicale	Pratiques collectives	
Cours individuel (ou groupe restreint)	Cours de FM collectif	1 ^{ère} & 2 ^{ème} année	Participation à différents projets collectifs
		Chant Choral	
		À partir de la 3 ^{ème} année	
		Ensemble instrumental	
30 min. hebdo/élève	1h.15 min hebdo	45 min. hebdo	Temps annualisé Equivalent 30 min. hebdo

À noter : La pratique collective peut être réalisée en dehors de l'établissement au sein d'un ensemble instrumental ou vocal partenaire, lié par convention avec le Conservatoire.

La Formation Musicale, proposée dans le cadre du cursus, vise à développer une approche globale. Le cours se veut vivant, dynamique et agréable. Il accorde volontairement une place privilégiée aux dimensions sensorielle et culturelle.

La Formation Musicale prend une forme originale et souple, capable de s'adapter au rythme d'évolution spécifique à chaque élève. Son ossature dans le premier cycle lui permet en effet un véritable déroulement sur 3 à 5 ans, organisé sur la base du contrôle continu.

Le premier cycle de FM distribué en 5 niveaux :



- Le second cycle

Formation Instrumentale ou vocale	Formation Musicale	Pratiques collectives	
Cours individuels (ou groupe restreint)	Cours généraliste + module	Ensembles instrumentaux ou vocaux	Participation à différents projets collectifs
45 min. hebdo/élève	1h30 hebdo.	De 1h à 1h30 hebdo	Equivalent 30 min. hebdo : Temps annualisé

La Formation musicale de second cycle se distribue en plusieurs cours : un tronc commun généraliste sur 4 niveaux combiné avec un parcours modulaire composé d'un module chaque semestre.

Les modules thématiques offrent la possibilité de personnaliser le parcours en fonction des besoins spécifiques de chaque élève. Ils visent à approfondir et compléter les notions abordées dans le tronc commun de formation musicale. Tant par la pratique que par la recherche et la découverte, les modules permettent aux élèves de renforcer leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles ressources. L'orientation dans les modules se fait sous la responsabilité de l'enseignant de Formation Musicale en charge du cours généraliste en concertation avec les autres membres de l'équipe pédagogique.

Dans la dernière année du cycle, un module est consacré à l'élaboration d'un dossier sur une thématique choisie par l'élève.

Présentation des modules



- **Rythme** : Aborder le rythme par une approche corporelle et l'usage d'instruments de percussion.
- **Analyse** : Utiliser et acquérir des connaissances théoriques afin de mieux comprendre l'écriture de la musique et reconnaître les principales caractéristiques d'une pièce musicale.
- **Formation de l'oreille par la voix** : Affiner sa perception des sons, des intervalles et, plus largement, développer son écoute musicale grâce à la voix en faisant le lien entre "ce que je sais/ce que j'entends/ce que je fais".
- **Repiquage** : Perfectionner sa capacité à reproduire d'oreille et à retranscrire à l'écrit une musique avec l'aide éventuels de nouveaux outils (éditeur de partition, logiciels audio).
- **Lecture à l'instrument** : Acquérir les bases de la "lecture à vue" afin de pouvoir jouer une partition simple, sans s'arrêter et de façon immédiate, tout en comprenant le texte.
- **Culture musicale** : S'initier à l'histoire de la musique, aux évolutions de son instrument et son répertoire.
- **Création** : Découvrir la composition, l'improvisation et l'arrangement en collectif.

- **Découverte du jazz & des musiques actuelles** : Découvrir ces esthétiques musicales et leurs principales caractéristiques par l'écoute et la pratique.
 - **Découverte des musiques traditionnelles** : Appréhender les composantes essentielles de cette esthétique musicale par l'écoute et la pratique.
 - **Musique assistée par ordinateur** : Découvrir ou approfondir ses connaissances sur des outils numériques au service de la création, de l'interprétation ou de l'apprentissage
 - **Dossier personnel** : Élaborer un dossier (5 à 10 pages), sur un sujet choisi par l'élève, en relation avec son projet, son parcours musical et/ou son instrument.
- *Un nouveau cycle 3*

L'établissement a construit ces deux dernières années un cycle 3 de formation à la pratique en amateur aboutissant à la délivrance du CEM (Certificat d'Études Musicales) comme l'autorise le classement en Conservatoire à rayonnement intercommunal et l'exige le Plan départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur en vigueur.

Il permet de compléter la formation et, le cas échéant, de découvrir de nouveaux domaines. Il offre la possibilité de conduire, de manière autonome, un projet artistique personnel en s'appuyant sur les compétences de l'équipe pédagogique, les ressources internes et, le cas échéant, des partenaires du Conservatoire.

La durée de ce cycle est de 2 ans à 4 ans.

Formation Instrumentale ou vocale	Formation/Tutorat	Pratiques collectives	
Cours individuels (ou groupe restreint)	Suivi du projet artistique personnel	Ensembles instrumentaux ou vocaux	Participation à différents projets collectifs
1 heure. hebdo/élève	30 hebdo. (1 heure ts les 15jrs)	1h15 hebdo	Equivalent 30 min. hebdo : Temps annualisé

Les parcours libres

Le parcours libre est un parcours à part entière dont l'objectif est de permettre à des élèves, en manque de temps ou de motivation, de poursuivre leurs études musicales par un allègement de l'emploi du temps. Les élèves inscrits dans ces parcours peuvent bénéficier d'un enseignement instrumental ou vocal individuel sans fréquenter le cours de Formation Musicale et/ou les pratiques collectives, requises dans les cycles, ni se soumettre aux évaluations de fin de cycle.

La demande de parcours libre doit être motivée par l'élève et sa famille. L'admission se fait sur décision de la direction en tenant compte de l'avis de l'équipe pédagogique. Dans tous les cas, le parcours libre ne peut débuter au plus tôt qu'après l'année d'orientation.

Les parcours libres sont limités à trois années. Exceptionnellement, une réorientation dans le cycle complet de formation peut-être envisageable pour les élèves exprimant un véritable projet musical, mais seulement sur admission après un entretien et éventuellement des évaluations.

Les parcours adaptés

L'établissement est signataire de la Charte Nationale Musique et Handicap et travaille en réseau avec différents acteurs des secteurs de la culture, du sanitaire et social, de la santé ou de l'Éducation nationale.

Consciente des enjeux et soucieuse de jouer un rôle actif et citoyen dans l'ouverture des activités pédagogiques de l'établissement aux différents publics en situation de handicap, l'équipe du Conservatoire s'attache à :

- Organiser un accueil de ces publics, et ce, dans les meilleures conditions possibles.
- Construire des projets personnalisés.
- Développer une pédagogie concertée et adaptée.
- Rechercher, dans la mesure du possible, la mixité des publics dans les activités.
- Communiquer sur l'ouverture du Conservatoire aux personnes en situation de handicap.

Toutefois l'équipe veille également à rester dans le périmètre de l'enseignement musical spécialisé et à n'assumer aucun objectif d'ordre musico-thérapeutique.

En pratique, le parcours est établi sur mesure pour chaque élève en situation de handicap. La référente dans ce domaine veille au suivi et à la cohérence du dispositif.

Dans les dispositions prises pour la rentrée 2023 figure un renforcement du temps dévolu à la mission de référent handicap afin de mieux structurer l'accompagnement proposé au public en situation de handicap.

La place des adultes

Si la priorité est, par principe, accordée aux jeunes élèves, le Conservatoire accueille des adultes dans les classes instrumentales ou vocales en vue de leur offrir un parcours de formation adapté à leur projet personnel.

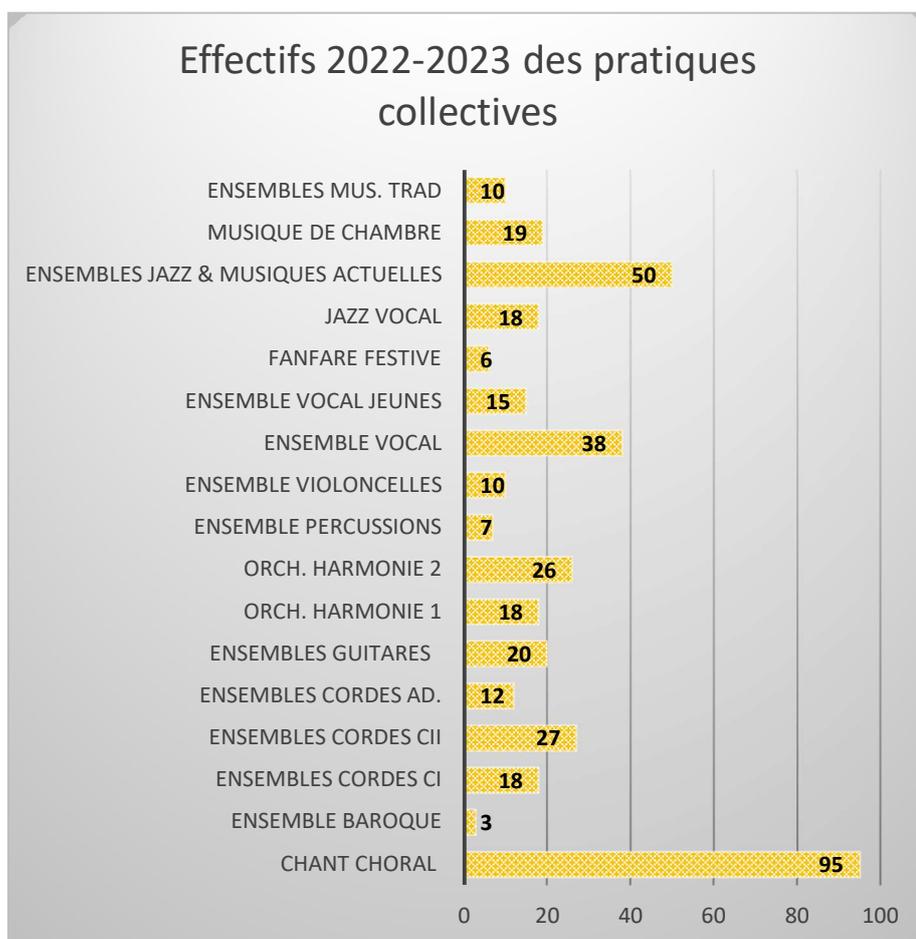
Ainsi, deux possibilités sont offertes aux adultes : un accès au cursus complet impliquant les mêmes droits et obligations que les jeunes inscrits ou un parcours adulte limité à 3 ans, éventuellement renouvelable mais seulement dans la limite des places disponibles (À noter qu'exceptionnellement, les « deux années Covid » n'ont pas été comptabilisées dans ce dernier décompte).



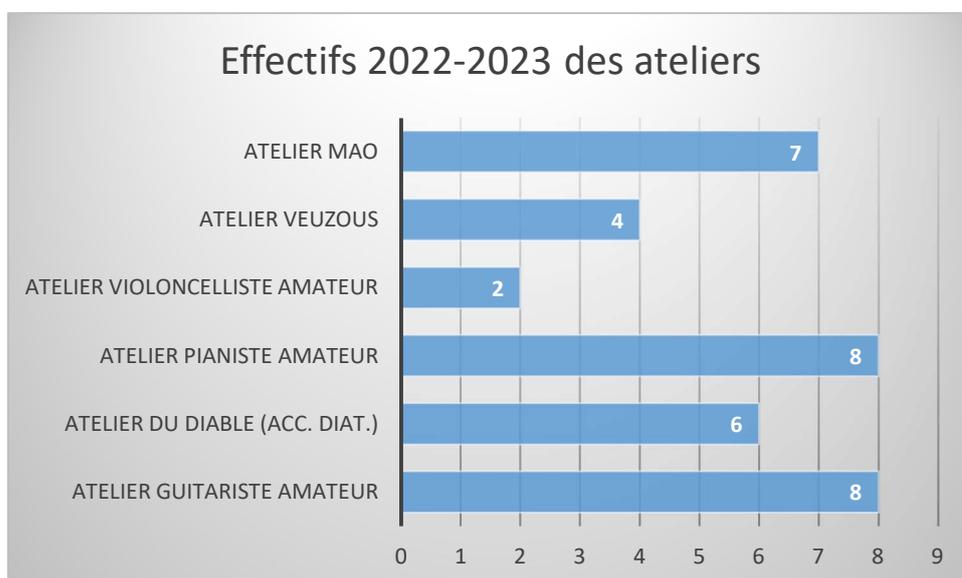
Concert chœurs et orgue – La Turballe – Juin 2023

L'offre de pratiques collectives

Point fort de l'établissement, le Conservatoire déploie chaque année environ une quarantaine d'ensembles instrumentaux ou vocaux, ainsi que des ateliers, à destination des élèves ou des amateurs.



S'il est évident que l'ensemble de l'offre de l'établissement est intégralement destiné à des amateurs, le Conservatoire veille à accorder une place de choix aux musiciens qui souhaitent pratiquer la musique sans nécessairement suivre un parcours de formation. Sous l'appellation « pratique en amateur », l'établissement ouvre ainsi, en marge des parcours de formation, un certain nombre de pratiques collectives et d'ateliers à tous les musiciens du territoire désireux de pratiquer ou partager leur art.



Parallèlement à cette offre attractive, le Conservatoire peine cependant à jouer pleinement son rôle de pôle ressources pour la musique. Le principe de mise à disposition de locaux ou matériels à des musiciens de la région reste effectivement entravé par l'éclatement et l'exiguïté des locaux (absence de parloir, de régie technique, impossibilité d'organiser une permanence d'accueil public sur les 3 sites compte tenu de l'amplitude horaire hebdomadaire de fonctionnement avoisinant 70 heures...). Naturellement, le projet de nouveau conservatoire communautaire prévoit de remédier à ces problématiques.

La Classe à Horaires Aménagés à dominante vocale

Depuis la rentrée scolaire 2005, le Conservatoire en partenariat avec le collège Jacques Brel de Guérande offre à des jeunes motivés par les activités musicales la possibilité de recevoir un enseignement approfondi et de participer à une pratique régulière du chant choral, enrichissante tant sur le plan humain que sur le plan artistique.

Conformément aux directives interministérielles parues aux Bulletins officiels n° 31 du 29/08/02 et n° 30 du 27/07/06, ce dispositif nommé Classe à Horaires Aménagés Musique option à dominante vocale (C.H.A.M.) permet chaque année à une cinquantaine de jeunes, aux origines sociales et culturelles diverses, de s'épanouir dans un projet musical actif encadré par les équipes du collège et du Conservatoire, aujourd'hui intercommunal. L'enseignement, constitué de deux volets (une éducation musicale générale et technique et une formation vocale, à raison de 5 à 6 heures hebdomadaires), trouve évidemment son aboutissement dans la pratique du chant choral, mais aussi dans la participation à de nombreux projets, moteurs du dispositif.

Chaque année, une cinquantaine de collégiens bénéficie de ce dispositif.

La question de l'évaluation

Un socle de compétences

« Évaluer, c'est d'abord communiquer »
Jacques Weiss



Afin de conforter le rôle actif de l'élève dans son parcours et dans le cadre du projet d'établissement 2018-2022, l'équipe a travaillé à la construction d'un socle de compétences transversales de nature à articuler explicitement les attendus des différents cours composant le cursus : Formation instrumentale ou vocale, Formation musicale, Pratiques collectives. Cet outil, conçu comme un véritable outil de communication, ambitionne de positiver l'évaluation par la compilation des compétences acquises.

En pratique, la principale difficulté à laquelle l'équipe a été confrontée était d'élaborer un socle au format adapté, d'usage facile, non excessivement chronophage et qui réponde à la diversité des approches. Après plusieurs versions insatisfaisantes, l'équipe a opté pour une grille davantage raisonnée par champs que par compétences stricto sensu. Pour une même notion, il propose de croiser chaque semestre les appréciations des différents enseignants en charge d'un même élève. Ce modèle, en définitive plus proche d'un bulletin que d'un socle de compétences, notamment du fait qu'il conserve la même forme sur les trois cycles, a toutefois le mérite d'appréhender la question de l'évaluation continue de manière transversale. Il vise à souligner la convergence des notions abordées dans les différents cours et à valoriser davantage les pratiques collectives dans le processus d'évaluation comme au sein des parcours. Ce socle, aisément disponible sur l'extranet-élève de l'établissement, sert également de base de dialogue lors des rencontres avec les familles, organisées deux fois par an lors de semaines banalisées.

Socle transversal de compétences	Formation instrumentale		Formation musicale		Pratique collective	
	Appréciation	Commentaire	Appréciation	Commentaire	Appréciation	Commentaire
Posture/Respiration/Souplesse						
Technique instrumentale/Sonorité						
Lecture/Déchiffrage/Repiquage						
Pulsation/Rythme						
Justesse/Intonation/Oreille						
Qualité d'écoute musicale						
Tonalités/Modes/Harmonie						
Intervalles/Transposition						
Vocabulaire technique et théorique						
Culture musicale et instrumentale						
Compréhension/Musicalité/Phrasé						
Créativité/Improvisation						
Communication/Comportement						
Investissement						
Mise en situation/Projets/Concerts						
Autonomie						
Commentaires Généraux						

- Maîtrisé
- Satisfaisant
- En cours d'acquisition
- Fragile
- Sans objet

Les évaluations de fins de cycles

Les évaluations instrumentales de fins de cycles sont construites en deux temps : une rencontre entre les élèves et une personnalité musicale extérieure spécialiste de la discipline, puis, quelques semaines après, une prestation publique par chaque élève de son programme musical choisi pour l'évaluation.

Première étape, la rencontre prend la forme d'un échange pédagogique où la personnalité musicale extérieure peut réellement contribuer à l'évolution de l'élève en prodiguant des conseils, en opposition au schéma classique d'un examen où le jury sanctionne davantage qu'il n'accompagne.

À l'issue de cet échange musical, la personnalité invitée :

- Effectue un bilan de la séance
- Pose, avec l'élève et son enseignant habituel, des objectifs d'évolution à plus ou moins long terme
- Formule un avis quant au passage dans le cycle suivant

Ces éléments sont consignés par écrit et versés au dossier de l'élève.

Dans un deuxième temps, l'élève se produit dans le cadre d'une manifestation du Conservatoire où il est évalué par la direction et l'équipe pédagogique sur la base des conclusions établies avec la personnalité musicale invitée lors de la rencontre. À l'issue, un bref entretien individuel permet de partager les conclusions.

L'élève produit parallèlement un enregistrement d'une des pièces du programme avec le soutien de son professeur.

La décision quant au passage de cycle fait l'objet d'un examen global de tous ces éléments.

Cette distribution en plusieurs étapes permet de relativiser les éventuels effets du stress lors d'une prestation en public et d'appréhender plus finement les capacités d'évolution ou la

réactivité des élèves. Fondée sur la prise en compte d'une trajectoire, elle favorise les échanges entre professionnels et apprentis musiciens et limite le sentiment d'arbitraire du fait de la possible clarification des critères et objectifs en amont de la décision finale. Elle inscrit également l'évaluation certificative de fin de cycle dans une démarche formative et la replace dans le contexte, par nature musical, d'un concert public.

Le calendrier pédagogique



Le foisonnement des activités atteste au quotidien d'une vie musicale dynamique au sein du Conservatoire. Parallèlement aux nombreux projets pédagogiques et artistiques qui viennent animer les pratiques et enseignements dispensés, différents événements ponctuent le rythme de l'établissement. Leur périodicité est calquée sur le calendrier scolaire.

La rentrée



Deux semaines banalisées

La quasi-intégralité des cours et activités est figée chaque année pendant deux semaines, afin de les destiner à des temps de bilan entre le professeur, l'élève et sa famille. La première semaine banalisée a lieu en hiver, la deuxième se déroule en fin d'année. Cette dernière permet notamment de dresser un bilan de l'année et de formuler des propositions ou recommandations en vue de la poursuite des études.



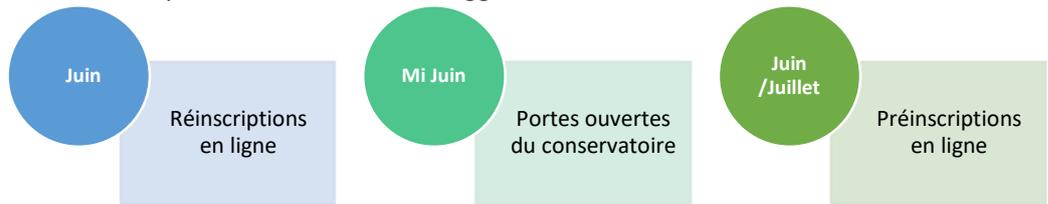
Des évaluations de fins de cycles



Les inscriptions

- Les réinscriptions en ligne sont ouvertes en juin. Ces réinscriptions ne revêtent qu'un caractère administratif. Aucun choix d'horaires de cours n'est à réaliser à ce stade.

- Les journées portes ouvertes permettent à un large public de découvrir les multiples propositions du Conservatoire. Elles s'avèrent être un moment privilégié pour le choix instrumental des élèves provenant des classes d'éveil musical.
- Les préinscriptions en ligne sont ensuite ouvertes aux nouvelles demandes via des liens disponibles sur le site de l'Agglo



La fin d'année scolaire

- Les cours se terminent fin juin.
- Le Conservatoire organise à cette période un séminaire de fin d'année à l'intention de l'équipe pédagogique, dédié à l'organisation de temps de concertation et à la réalisation de formations en équipe.





En Bref

Le Conservatoire déploie une offre riche et attractive, tant en termes de disciplines instrumentales ou vocales que de pratiques collectives ou ateliers. Il accueille de nombreux musiciens amateurs au sein de ses pratiques collectives.

Il propose une diversité de parcours dont certaines composantes sont originales et personnalisables, notamment dans l'enseignement de la Formation Musicale.

Il défend une approche globale de la formation et place la communication au centre des apprentissages, ambitionnant ainsi de (re)donner à l'élève un rôle actif.

Il inscrit l'évaluation dans une démarche qui se veut avant tout positive et formative.

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

Les interventions en milieu scolaire



Les interventions en milieu scolaire entrent dans les missions primordiales conduites par l'établissement. Elles accordent à un large public d'enfants la possibilité de pratiquer et de vivre, tout au long de leur scolarité, des expériences artistiques variées et collectives. De la création à l'interprétation, de l'improvisation jusqu'à la composition, elles sont l'occasion d'un cheminement dans des univers musicaux aux esthétiques variées. Elles participent au développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité, de son épanouissement et contribuent à son ouverture au monde de la culture. Elles favorisent le « vivre ensemble ».

Le musicien intervenant, au-delà de son rôle de pédagogue, est un médiateur culturel capable de créer des liens entre les classes, les écoles, les structures éducatives, sociales et artistiques du territoire et permet de placer les enfants au cœur de la vie culturelle locale.

Le dispositif en vigueur

Sous forme de séances hebdomadaires, les interventions en milieu scolaire permettent aux enseignants des écoles primaires du territoire de bénéficier de l'appui et de l'expertise technique de l'équipe de musiciens intervenants du Conservatoire intercommunal pour conduire des projets musicaux concrets, en application des programmes prévus par l'Éducation Nationale.

Par principe, les professeurs des écoles restent compétents pour assurer l'intégralité du programme, y compris dans le domaine de l'éducation musicale. À ce titre, c'est bien à eux de concevoir et formaliser les projets, quand bien même ils nécessitent le recours aux compétences d'un musicien extérieur.

En 2015, une refonte globale du dispositif a permis d'étendre le périmètre des interventions assurées par le conservatoire à l'échelle du territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. L'ensemble des classes maternelles et élémentaires peut ainsi bénéficier d'un soutien dans la construction de projets musicaux. Pour des raisons d'équité, les modalités d'interventions sont identiques pour les écoles publiques et privées du territoire et répondent aux exigences exprimées par les circulaires des Directions Académiques de Loire-Atlantique et du Morbihan.

Par ailleurs, chaque année, plusieurs projets s'inscrivent dans le plan national en faveur du développement des chorales. Ces projets autour de chorales offrent aux enfants la possibilité de découvrir une pratique artistique tout à la fois accessible et exigeante. Ils permettent à chaque enfant d'acquérir une culture personnelle et de partager des valeurs collectives tant sur le plan de l'expérience artistique qu'en termes de citoyenneté.

En définitive chaque année, entre 3500 et 4000 enfants des classes primaires, sur les 6000 que compte environ la Communauté d'Agglomération, profitent concrètement des interventions du conservatoire.

La périodicité des projets est semestrielle - sauf exception - s'échelonnant d'octobre à février puis de février à juin. Les séances sont de durées variables selon les niveaux. Des restitutions de fin de projet peuvent être organisées sous la responsabilité des écoles. Si ces restitutions sont susceptibles de valoriser le travail réalisé et de le partager avec les familles, elles ne revêtent aucun caractère obligatoire et ne constituent pas la finalité des interventions.

Récapitulatif des modalités d'interventions Musique	
Intervenants	Intervenants du Conservatoire intercommunal, titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant)
Séances	<ul style="list-style-type: none"> • Maternelle (PS-MS-GS) : 30 minutes • Élémentaire (CP-CE1-CE2) : 45 minutes • Élémentaire (CM1-CM2) : 1 heure
Périodicité	Séances hebdomadaires sur un semestre Soit Octobre à Février ou Février à Juin
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Juin et début septembre : élaboration et formalisation du projet en lien avec l'équipe d'intervenants - Mi-septembre : Validation par la CLÉ - Fin de semestre (Février ou Juin) : bilan écrit du projet / perspectives pour l'année suivante

La commission locale d'évaluation (CLÉ)

Point fort du dispositif sur le territoire de l'Agglo et garantie d'une réelle équité de traitement, chaque année, l'arbitrage des moyens est réalisé conjointement pour les secteurs public et privé lors d'une seule et unique Commission Locale d'Évaluation. Cette CLÉ évalue les projets exclusivement sur la base de critères pédagogiques. Elle rejette, le cas échéant, les projets jugés trop faibles ou incohérents.

Les membres de la commission locale d'évaluation :

- La Vice-Présidente déléguée à la Culture,
- Les Inspecteurs de circonscriptions,
- Les conseillers pédagogiques départementaux et de circonscriptions,
- Des représentants des Directions Diocésaines de l'Enseignement Catholique,

- Des directeurs ou directrices d'écoles du territoire,
- Le directeur du conservatoire et l'équipe d'intervenants en milieu scolaire.

Les critères retenus pour l'évaluation des projets, établis par conventions avec les Directions académiques de Loire-Atlantique et du Morbihan, sont les suivants :

- Prise en compte du Parcours d'Education Artistique et Culturel de l'élève,
- Existence d'un lien avec le projet d'école,
- Clarté et pertinence des objectifs recherchés,
- Clarté dans la répartition des tâches entre l'enseignant et l'intervenant,
- Prise en compte du bilan du projet antérieur,
- Prise en compte de l'équité sur le territoire et du contexte de l'école,
- Prise en compte de l'environnement culturel.

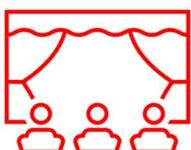
À titre d'exemple, les projets scolaires menés en 2022-2023 sont disponibles en annexe.



*Restitution du projet « Cap Sur la musique médiévale »
de l'école Les Roselières de Saint-Lyphard
au Château de Ranrouët - Herbignac – Juin 2023*

L'action culturelle

L'action culturelle est potentiellement et naturellement le premier vecteur de l'ancrage territorial du Conservatoire à l'échelle intercommunale. Elle est indissociable de l'enseignement. Elle permet de donner du sens au développement d'une pédagogie de projets, elle-même à la croisée de la pratique et de l'apprentissage, et de la conjuguer avec les approches fondamentales que sont la transmission du patrimoine et la découverte des démarches de création.



Par le déploiement d'actions locales, spécifiques et plurielles, elle offre l'opportunité d'ouvrir l'établissement sur son territoire. Elle favorise la rencontre de nouveaux publics avec la musique et place, dans cette démarche, les usagers du Conservatoire au rang d'ambassadeurs privilégiés.

Si en apportant une réponse adaptée aux besoins devenus critiques de l'établissement, le projet de nouveau conservatoire communautaire a une vocation structurante pour le territoire, l'action culturelle, par la visibilité et la cohérence qu'elle apporte, permet d'éviter toute confusion entre l'équipement et le projet culturel.

Elle combine notion d'équipement et maillage du territoire dans une même dynamique de projet centrifuge.

Alors le conservatoire ne devra plus se considérer, au XXI^{ème} siècle, comme un « lieu » unique, identifié avant tout par son unicité et sa propension à tout « compacter » dans une action unidimensionnelle. Il devra être pris comme un projet global, diversifié dans ses méthodes et ses modes d'intervention, réparti sur des lieux différents, à la fois proche de la population et de ses préoccupations et éclairer de chemins à défricher, en même temps aventurier et guide.

Ainsi le conservatoire s'identifiera de moins en moins à des « murs », mais à des « actions ».

Eric Sprogis « Enseignement de la musique et action culturelle »



Jazz meeting 3 - Guérande – Juin 2023

Objectifs de l'action culturelle développée par le Conservatoire intercommunal



Une multiplicité de propositions musicales

En pratique, l'action culturelle est distribuée en différents types d'évènements. De manière générale, le Conservatoire intercommunal propose entre 60 et 90 rencontres dans et hors des murs de l'établissement. L'ensemble de ces manifestations musicales a totalisé jusqu'à plus de 4500 entrées sur une année scolaire. Ainsi, en 2022-2023, 66 manifestations ont accueilli 3956 spectateurs cumulés.

1. La saison musicale

Elle regroupe des concerts professionnels ou faisant intervenir des personnalités musicales. Sa qualité professionnelle et sa programmation réalisée sur l'ensemble du territoire communautaire lui permettent de viser un large public, bien au-delà de celui qui gravite habituellement autour de l'établissement.

Cette saison musicale portée par le Conservatoire prend une coloration particulière en incluant systématiquement une rencontre musicale et humaine entre professionnels invités et amateurs de l'établissement. Et si ces concerts professionnels n'incluent pas explicitement la participation d'élèves, alors a minima, ils font l'objet de prolongements pédagogiques. Parallèlement, dès que possible, ils sont déclinés dans une version scolaire à destination des enfants des classes primaires.

En définitive, les concerts de la saison musicale, proposés le plus souvent sur l'ensemble du territoire, ne sont en réalité que la partie émergée de grands projets transversaux et partenariaux menés par le Conservatoire, accordant une place privilégiée à l'innovation. Ils peuvent aussi donner l'occasion de programmer des enseignants de l'établissement et ainsi de valoriser la richesse et la diversité de la vie artistique de l'équipe pédagogique.

2. Les concerts d'élèves, les auditions

En dehors des concerts inscrits dans la « saison musicale » et visant un public plus large, le Conservatoire est générateur de prestations publiques en tous genres. De nombreux concerts d'élèves ou d'amateurs, de tous formats, sont organisés. Ces évènements, valorisant les productions musicales internes, sont indispensables à la vie de l'établissement. Même s'ils touchent davantage un public familial constitué de proches ou d'amis, ces prestations d'élèves figurent au rang d'action culturelle puisqu'elles participent à valoriser la diversité des pratiques et esthétiques musicales. En ce sens, elles placent l'élève ou l'amateur au cœur de cette démarche. C'est pourquoi, la qualité musicale et le soin apporté à la présentation ou la scénographie doivent faire l'objet d'une attention particulière.

3. Les scènes ouvertes

L'établissement propose par ailleurs plusieurs scènes ouvertes chaque année. Elles visent tous les musiciens amateurs du territoire qui gravitent autour de l'établissement et qui souhaitent se produire en public. La participation à ces manifestations est ouverte à tous et ne requiert pas d'être inscrit(e) en tant qu'élève.

4. Les concerts bus

L'appellation « concerts bus » correspond à des invitations pour des concerts, sélectionnés par l'équipe du Conservatoire et doublés de transports collectifs. Ils sont proposés gratuitement aux élèves, à leurs familles proches et aux membres des écoles de musique associatives partenaires.

5. Les stages, masters class, conférences ou expositions



Pistes de travail

Mailler encore davantage le territoire

Se doter de matériel de sonorisation pour des évènements en extérieur

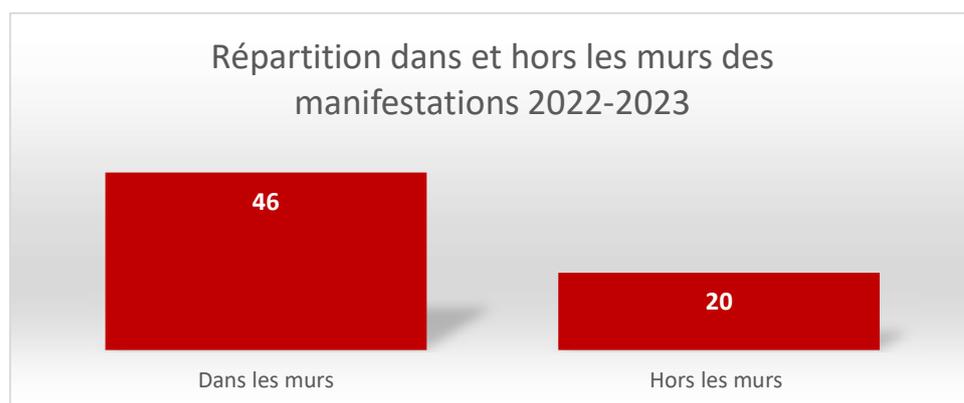
Construire un festival de la pratique en amateur

Le Conservatoire programme régulièrement des stages ou masters class et permet ainsi aux élèves de l'établissement de rencontrer des personnalités musicales d'envergure et de bénéficier de leurs conseils avisés. À titre d'exemple, le partenariat établi entre le Conservatoire et le festival Tempo du Croisic offre, chaque année à quelques élèves, l'occasion de rencontrer un des pianistes se produisant dans le cadre de cet événement. Par ailleurs, des conférences ou des expositions peuvent être proposées selon des thématiques variées.



Une diversité d'approches artistiques

La palette des événements proposés par le Conservatoire intercommunal se veut le reflet de l'éclectisme en matière de musique. L'équipe est ainsi attentive à construire une ligne de programmation équilibrée du point de vue de la diversité des pratiques et des esthétiques, propre à mobiliser les musiciens et mélomanes de la région. Cette exigence répond également à la nécessité pour le Conservatoire de jouer son rôle de médiateur, à même d'accompagner ses publics vers de nouveaux horizons artistiques.



Par ailleurs, bien qu'encore modestes quantitativement, la musique contemporaine et les démarches de création sous toutes leurs formes tiennent légitimement une place privilégiée dans la dynamique d'action culturelle portée par l'établissement.

Plus généralement, à l'échelle des différents départements, des concerts sont organisés afin de mettre en scène l'évolution des élèves. La recherche de décroisement des classes et des pratiques est une priorité absolue du point de vue pédagogique au sein d'un

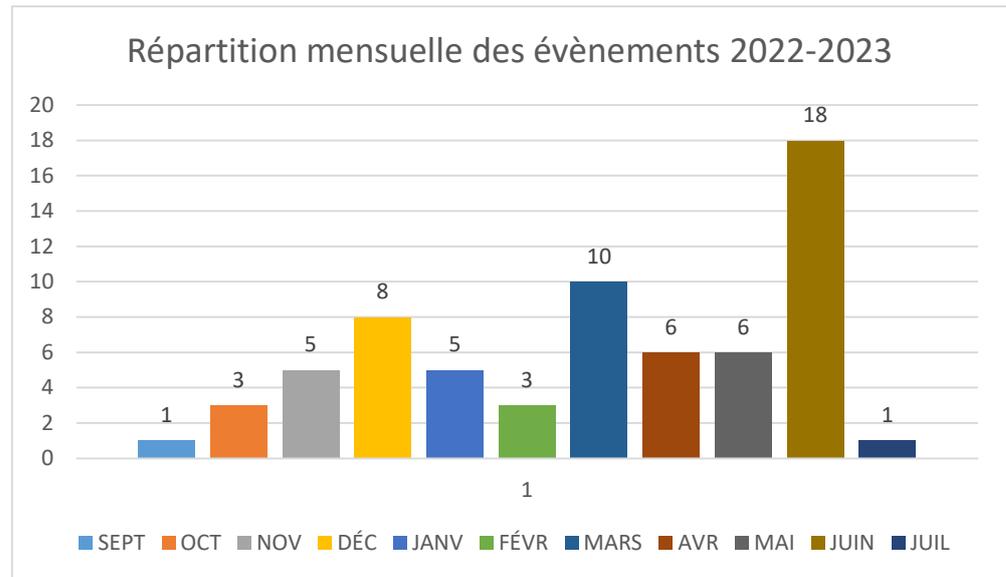
établissement spécialisé d'enseignement artistique. Cette exigence s'exprime légitimement au sein des activités de diffusion comme dans l'ensemble des missions.

La transversalité, le brassage des musiciens, des musiques et des publics restent en définitive le modus operandi de l'action culturelle du Conservatoire sur le territoire.



Piste de travail

Mieux équilibrer la planification des évènements sur l'année scolaire





En Bref

Avec l'appui de son équipe d'intervenants, le Conservatoire pilote, en partenariat avec l'Éducation nationale, un important volet d'interventions en milieu scolaire et conduit chaque année des projets musicaux auprès de 3500 à 4000 enfants des écoles primaires publiques et privées des quinze communes de l'Agglo.

L'action culturelle est le premier vecteur de l'ancrage territorial du conservatoire à l'échelle intercommunale. Le conservatoire intercommunal propose chaque année entre 60 et 90 évènements diversifiés dans et hors des murs de l'établissement.

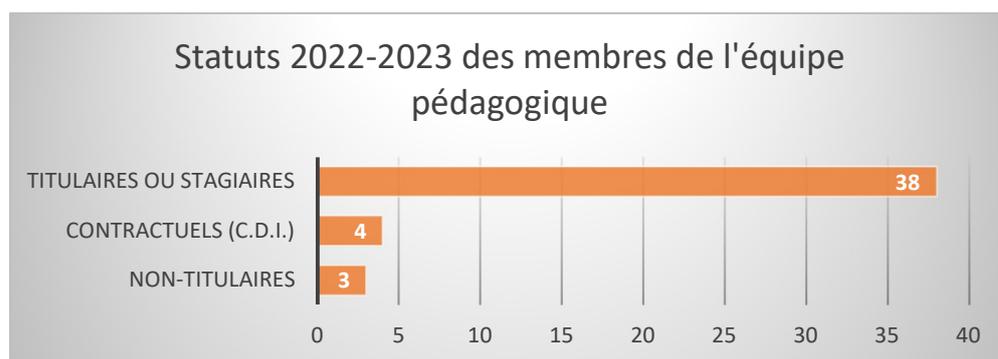
LES MOYENS ET RESSOURCES

Les ressources humaines

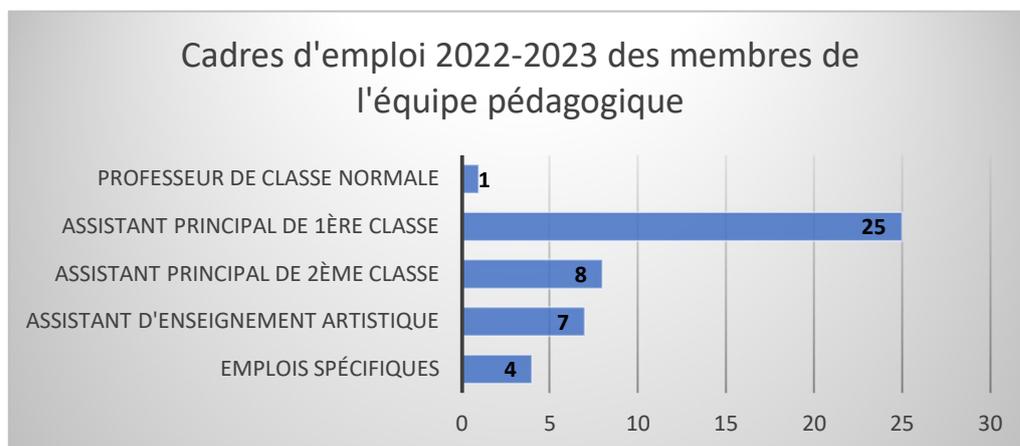
L'équipe pédagogique du Conservatoire



On comptabilise 45 enseignants permanents exerçant au Conservatoire en 2022-2023.



Ils sont en grande proportion titulaires. Dans la mesure du possible, les non-titulaires qui le souhaitent sont accompagnés par des préparations internes aux concours, collectives et collaboratives, dès qu'une session est programmée.



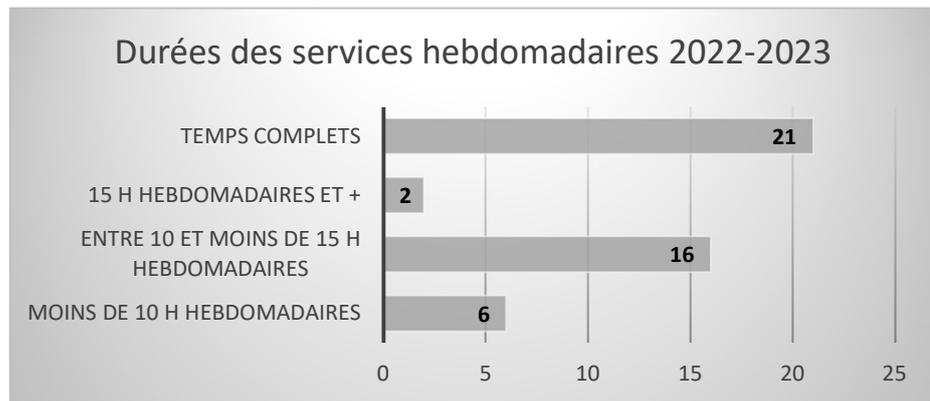
Les enseignants relèvent majoritairement du cadre d'emploi des assistants principaux (cat. B). Le classement de l'établissement autorise la nomination d'enseignements dans le cadre d'emploi de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique (cat. A). Actuellement, hormis le directeur, seul un enseignant de l'équipe bénéficie de ce grade. Une montée en compétences pourrait être envisagée pour quelques autres enseignants, notamment ceux qui exercent des responsabilités de département. Elle renforcerait considérablement le Conservatoire en l'affermissant dans son ambition de rayonner sur la presqu'île et la région.



Pistes de travail

Créer quelques postes de professeur d'enseignement artistique (cat.A)

Favoriser la constitution de temps complets au fil des recrutements



La variété des durées de services hebdomadaires témoigne d'une fragmentation excessive des missions ou disciplines. La forte proportion de temps non complets, héritage entre autres de la fusion des conservatoires communaux, nuit à l'investissement des enseignants sur l'établissement. Une recomposition progressive des postes pourra corriger cet état de fait au fur et à mesure des mouvements de personnels.

L'équipe administrative

Elle est composée de 7 agents. Soit 6,6 équivalents temps plein puisque le responsable scolarité/conseiller aux études partage son activité avec un enseignement instrumental.

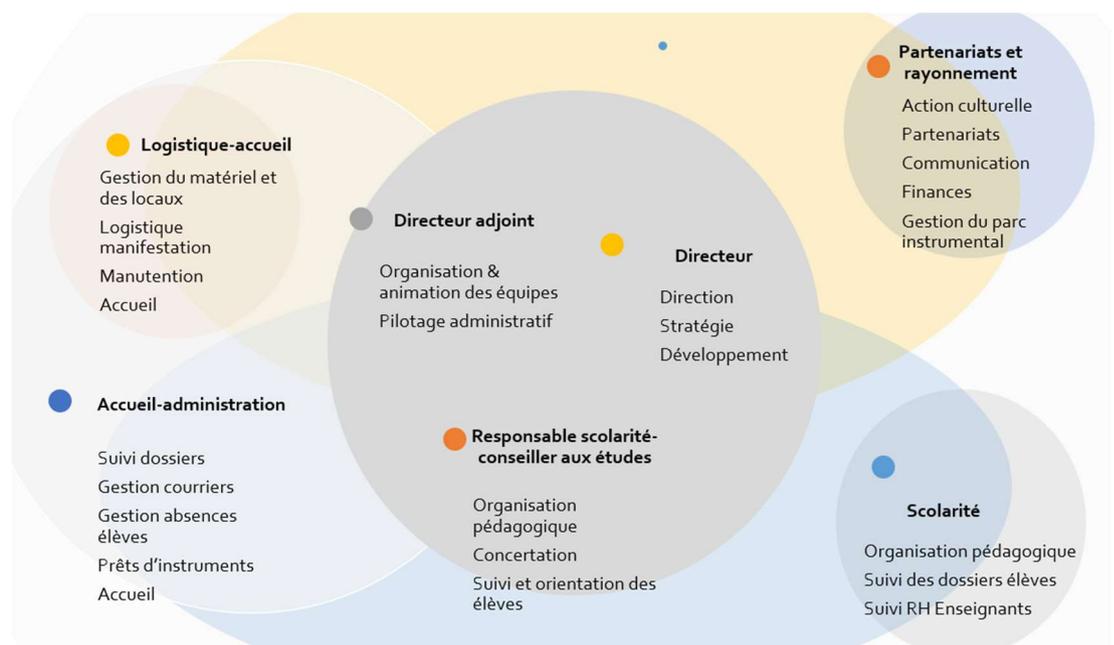
L'équipe de direction est constituée de :

- Un Directeur, Professeur d'enseignement artistique hors classe titulaire
- Un Directeur adjoint, Attaché territorial titulaire
- Un Responsable scolarité/Conseiller aux études, Assistant principal de 1^{ère} classe titulaire

L'équipe administrative est constituée de :

- Une Adjointe administrative principale de 1^{ère} classe titulaire
- Deux Adjointes administratives titulaires
- Un Adjoint administratif contractuel

L'organisation de l'équipe administrative, technique et de direction





Un accompagnement opérationnel du Conservatoire, comme de l'ensemble des services de la Direction de la Cohésion Territoriale, a été réalisé par Benoît DERON consultant, fin 2022-début 2023. L'organisation a alors fait l'objet d'un diagnostic qui confirme globalement les analyses et les alertes effectuées au préalable par l'équipe de direction quant au plan de charge excessif et récurrent de l'équipe administrative.

Les principales conclusions de cet audit sont les suivantes :

- *Une offre riche et dynamique.*
- *Un projet d'établissement porteur de sens et utile au pilotage du Conservatoire tant au niveau pédagogique qu'administratif.*
- *Une structure en mouvement, avec une capacité à traduire opérationnellement les stratégies.*
- *Des compétences et un fort investissement professionnel.*
- *Un binôme de direction efficace car complémentaire, qui sera fortement sollicité dans le cadre du projet de nouveau locaux.*
- *Des postes motivants du fait des missions confiées et de la polyvalence.*

- *Une organisation fragile du fait du faible nombre de personnel administratif (6,5 ETP au total).*
- *Un poste de programmation/communication externe trop lourd pour une seule personne.*
- *Un fonctionnement basé sur l'investissement personnel des personnes en surcharge de travail (...).*
- *Une efficacité réduite du fait du multisites et d'une organisation opérationnelle à optimiser.*
- *Des pics de charge difficiles à absorber.*
- *Une capacité de développement obérée par les capacités administratives (6,5 ETP) à suivre malgré leur optimisme.*

- *Des process à améliorer (comptables, logistique, communication, ressources humaines, dématérialisation).*
- *La priorité : la projection fonctionnelle sur le futur site*



Pistes de travail

Renforcer l'équipe administrative

Améliorer les process

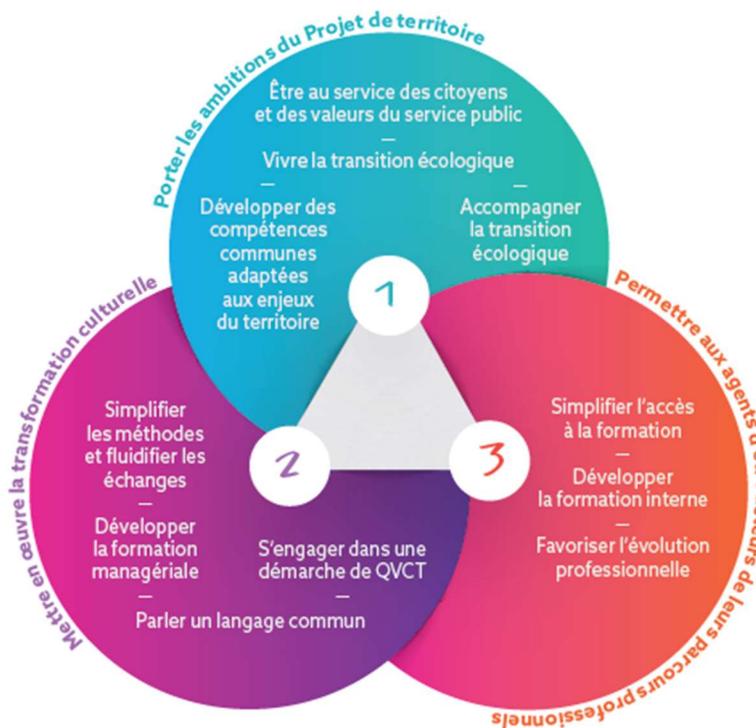
Projeter l'organisation dans le futur équipement

Le plan de formation



La Communauté d'agglomération de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est dotée d'un plan de formation 2023-2025 qui ambitionne d'agir à différentes échelles que sont l'EPCI, le collectif et l'individuel. Il permet en effet de structurer les formations à moyen terme en tenant compte des axes stratégiques de la collectivité, des projets de directions et des besoins individuels des agents. Il a été construit en lien avec l'ensemble des directions et en tenant compte des besoins collectifs des agents évoqués lors des entretiens professionnels.

Il représente la feuille de route des actions de formations majeures d'ici à 2025 et permet de rendre lisible la stratégie de la collectivité en termes de formations.



Le plan de formation est un vecteur primordial de la cohérence et de la cohésion pédagogique de l'établissement. Concrètement au sein du service « Conservatoire », il se distribue en deux volets :

- Des formations individuelles, proposées le plus souvent par le CNFPT ou Musique et Danse en Loire-Atlantique, qui répondent aux besoins identifiés lors des entretiens professionnels.
- Des formations collectives, proposées dans le cadre du séminaire de fin d'année, visant à renforcer les compétences transversales et la cohésion d'équipe.



Piste de travail

Se former à la prévention des violences éducatives ordinaires

Plusieurs thématiques, correspondant à des enjeux collectifs au sein du Conservatoire ou plus généralement à l'échelle de l'enseignement artistique, ont été abordées lors de ces séminaires de fin d'année :

- Musique et handicap
- Les outils numériques
- L'approche corporelle du rythme
- La prévention des risques musculosquelettiques
- La communication interpersonnelle

À noter, la Communauté d'agglomération a consacré pour la formation, en 2023, un budget de 200 000 € en plus de la cotisation obligatoire au CNFPT, soit près de 280 000 € au total.

Les données budgétaires

Pour être en phase avec les exercices budgétaires de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, les éléments présentés ici correspondent à l'année civile 2022.

Le coût par élève

Si le ratio du coût par élève inscrit est discutable dans la mesure où il ne prend pas en compte les multiples activités de l'établissement en dehors de l'enseignement instrumental ou vocal

(interventions scolaires, actions culturelles...) il n'en demeure pas moins qu'il reste un indicateur habituel des conservatoires, révélateur de l'engagement de la collectivité dans son conservatoire.

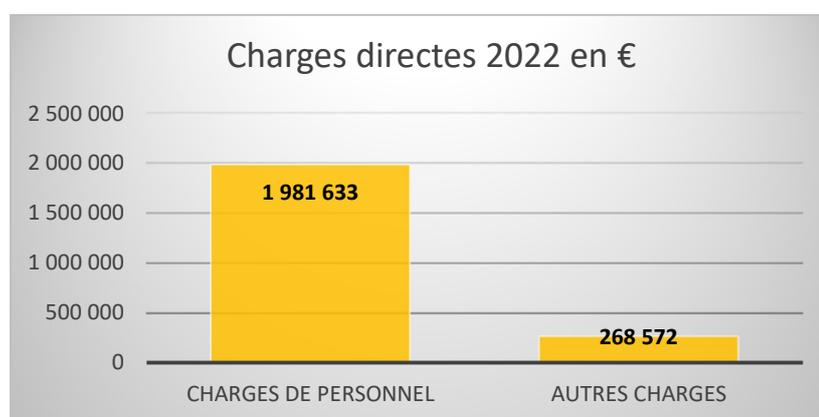
Il s'établit à 2 250 K€ (charges directes) - 198 K€ (subventions associations) = 2052 K€

$2\,052\,000 / 922 = 2\,226$ € par élève

Les dépenses et recettes 2022

Le total des charges directes 2022 s'élève à 2 250 205 €.

Avec 1 981 633 €, les charges de personnel représentent la majorité des dépenses de fonctionnement (88%).



Les charges à caractère général intègrent les subventions 2022 accordées aux trois associations d'enseignement musical partenaires, s'élevant au total à 198 000 €.

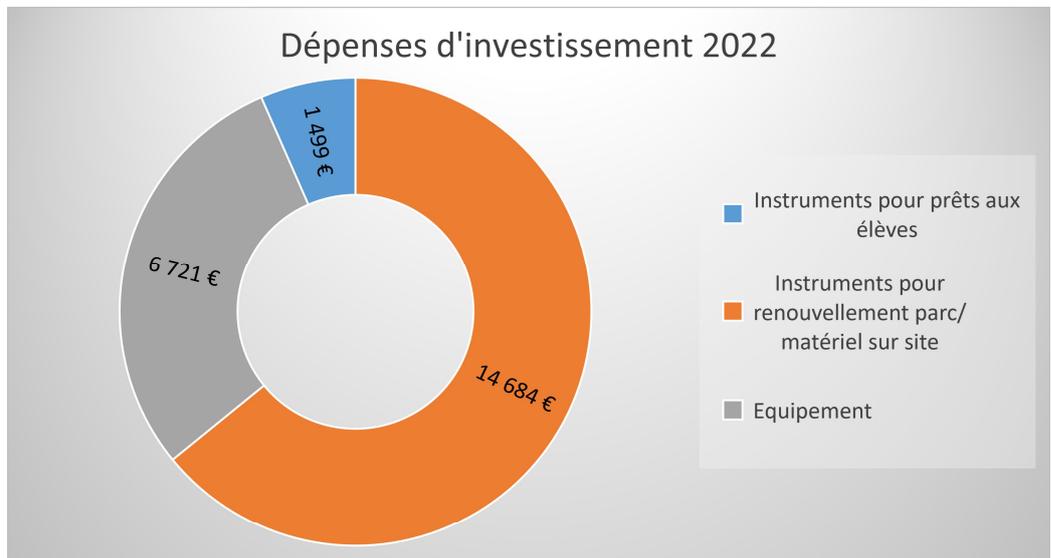
Les recettes proviennent des droits d'inscriptions et des subventions :

- 176 269 € de droits d'inscriptions
- 20 000 € de subvention de l'Etat
- 60 000 € de subvention du Département Loire-Atlantique

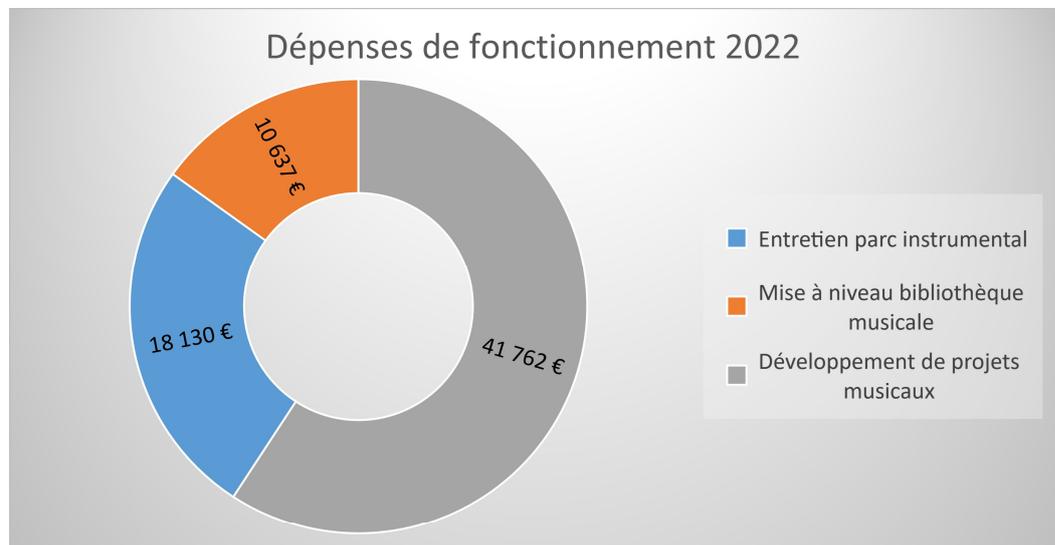


Les enveloppes d'investissement et de fonctionnement du service

Les dépenses d'investissement permettent au Conservatoire de renouveler son parc instrumental sur site comme destiné au prêt.

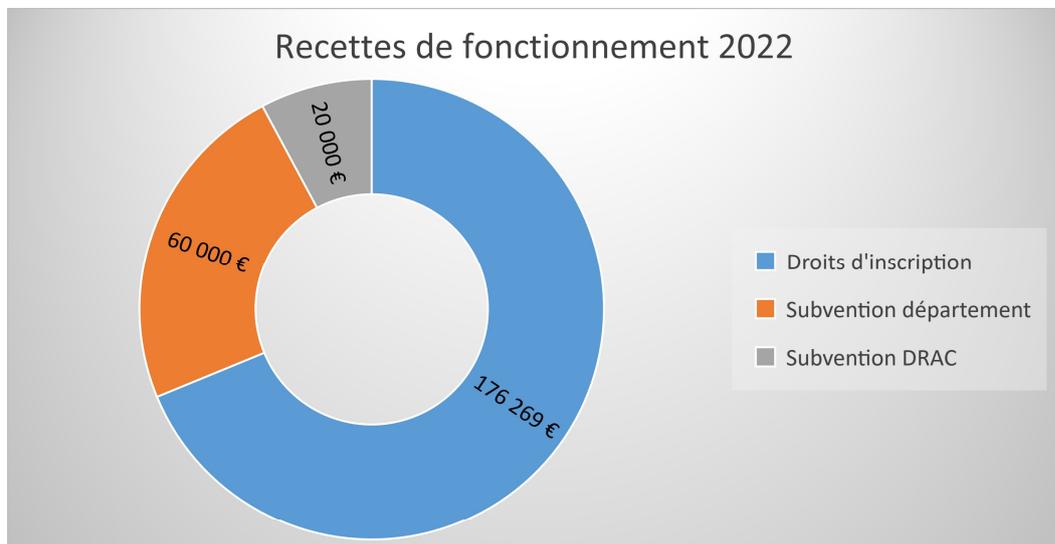


Une enveloppe de fonctionnement allouée au service permet de faire vivre l'établissement et de conduire des projets dynamiques et motivants.

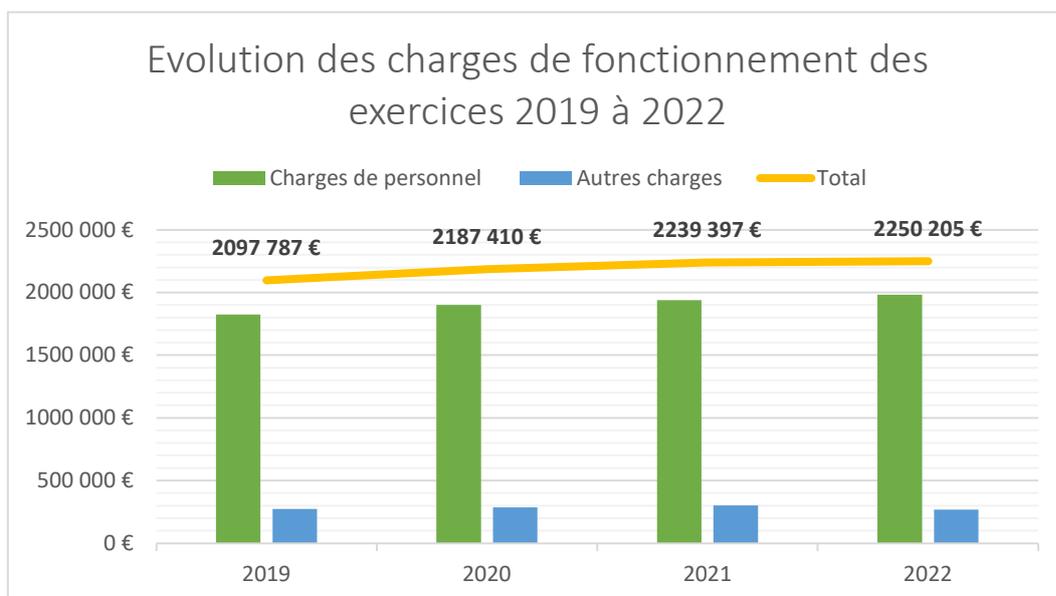


Les recettes

Les recettes proviennent majoritairement des droits d'inscription acquittés par les redevables. L'établissement bénéficie par ailleurs de deux subventions, une de l'État / DRAC Pays de la Loire et une du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.



L'évolution des charges de fonctionnement



L'évolution des coûts de fonctionnement du Conservatoire, de 2019 à 2022, correspond à une hausse annuelle d'environ 2,34 %. Cette hausse est majoritairement due à l'augmentation mécanique des charges de personnel puisqu'elles représentent généralement entre 87 et 88 % des dépenses totales de fonctionnement.

La politique tarifaire

Les droits d'inscription prennent en compte les quotients familiaux des redevables résidents sur le territoire de Cap Atlantique.

DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS

	Réduction appliquée pour les résidents du territoire de Cap Atlantique selon le quotient familial du foyer	EVEIL		FORMATION INSTRUMENTALE	COURS COLLECTIFS UNIQUEMENT
		Petite ou Moyenne Section	Grande Section ou Cours Préparatoire	Cours d'instrument + Formation musicale + Pratique collective	Pratiques collectives et/ou Ateliers, Formation musicale
Moins de 25 ans TERRITOIRE	QF > 1200	29 €	84 €	220 €	65 €
	QF 1001-1200 20%	23 €	67 €	176 €	52 €
	QF 801-1000 30%	20 €	59 €	154 €	46 €
	QF 601-800 40%	17 €	50 €	132 €	39 €
	QF 401-800 50%	15 €	42 €	110 €	33 €
	QF 0-400 60%	12 €	34 €	88 €	26 €
25 ans et plus TERRITOIRE	QF > 1200			350 €	74 €
	QF 1001-1200 20%			280 €	59 €
	QF 801-1000 30%			245 €	52 €
	QF 601-800 40%			210 €	44 €
	QF 401-800 50%			175 €	37 €
	QF 0-400 60%			140 €	30 €
Moins de 25 ans HORS TERRITOIRE		63 €	176 €	372 €	80 €
25 ans et plus HORS TERRITOIRE				450 €	90 €



Pistes de travail

Dématérialiser les factures des usagers

Offrir une solution de paiement en ligne

Les moyens techniques, les locaux



Pistes de travail

Facturer une participation au titre des prêts d'instrument

Souscrire une assurance au nom du Conservatoire pour les instruments en prêt afin de bénéficier d'un niveau de garantie adapté et homogène

Le parc instrumental

L'établissement est doté d'un parc instrumental conséquent bien que quelque peu vieillissant. On comptabilise ainsi 569 instruments, dont 342 sont disponibles au prêt. Ces prêts sont destinés aux élèves débutants, prioritairement aux moins de 25 ans et dans la limite des instruments disponibles.

Le prêt s'effectue sous la forme d'un contrat dûment rempli et signé par le représentant légal de l'élève mineur ou par l'élève majeur. Ce contrat de prêt engage l'élève utilisateur pour la valeur de l'instrument. De ce fait, une assurance couvrant le vol et les dégradations de l'instrument doit être souscrite par les familles, le Conservatoire n'étant pas responsable des vols et dommages que les instruments pourraient subir.

Catégorie	Dénomination	Total	Prêt
Baroque	Flûte à bec	3	3
Baroque	Guitare Baroque	1	1
Baroque	Théorbe	1	1
Total Baroque		5	5
Bois	Basson	8	4
Bois	Clarinette	28	25
Bois	Flûte piccolo	4	4
Bois	Flûte traversière	26	26
Bois	Hautbois	13	13
Bois	Saxophone	31	29
Total Bois		110	101
Claviers	Clavecin	2	0
Claviers	Orgue	1	0
Claviers	Piano de Concert Steinway D	1	0
Claviers	Piano à queue	7	0
Claviers	Piano droit	20	0
Claviers	Piano électrique et numérique	11	0
Claviers	Synthétiseur	6	0
Total Claviers		48	0
Cordes frottées	Alto	14	14
Cordes frottées	Contrebasse	4	4
Cordes frottées	Violon	55	54
Cordes frottées	Violoncelle	15	15
Total Cordes frottées		88	87
Cordes pincées	Grande harpe	1	0
Cordes pincées	Guitare	36	34
Cordes pincées	Guitare Requinto	1	1
Cordes pincées	Harpe Celtique	8	4
Total Cordes pincées		46	39
Cuivres	Cor	8	8
Cuivres	Cornet	7	7
Cuivres	Trombone	13	13
Cuivres	Trompette	13	13
Cuivres	Tuba	3	3

Total Cuivres		44	44
MA	Guitare Basse	7	4
MA	Guitare Electrique	11	10
Total Musiques Actuelles		18	14
Percussions	Batterie	11	0
Percussions	Marimba 4 oct	2	0
Percussions	Marimba 5 oct	1	0
Percussions	Xylophone	11	6
Percussions	Timbales	12	0
Percussions	Grosse caisse	1	0
Percussions	Vibraphone	2	0
Percussions	Jeu de cloches	1	0
Percussions	Cajons	5	0
Percussions	Divers	117	12
Total Percussions		163	18
Trad	Accordéon	12	11
Trad	Bombarde	12	12
Trad	Cornemuse	6	2
Trad	Flûte irlandaise	6	0
	Biniou/Caisse claire/Practice		
Trad	cornemuse	9	7
Trad	Veuze	2	2
Total Trad		47	34
Total instruments		569	342

Parallèlement, l'établissement dispose de plus de 650 petits instruments destinés aux séances en milieu scolaire et à l'éveil musical, ainsi qu'un « orgue sensoriel » pour le public en situation de handicap qui se présente sous la forme d'une tablette informatique connectée à différents capteurs. Cet outil permet de s'adapter aux capacités gestuelles pour les traduire en musique.



L'orgue sensoriel

Le matériel divers

Doté d'un véhicule de service utilitaire pour faciliter l'organisation des événements sur le territoire de l'Agglo, le Conservatoire possède par ailleurs différents matériels utiles à la conduite de ses missions

Matériel musical divers

Réhausseur pédales	8
Ampli basse	7
Ampli guitare	19
Pack ampli guitare + micro (IMS)	3
Enceinte Bluetooth	3
Enceinte retours	4
Loopers / pédales d'effet	5
Micros-chant	8
Micros-instrument (rosace, etc...)	5
Mini-chaîne	24
Table de mixage	5
Caméra zoom Q8	1



Pistes de travail

Organiser une bibliothèque musicale

Étudier les possibilités et conditions de prêt de partitions aux amateurs

L'établissement compte près de 1500 partitions et un nombre conséquent de partitions données par un particulier (plus de 3000) est en cours de récolement.

Le Conservatoire est signataire d'une convention avec la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM) qui autorise les photocopies en nombre limité à des fins pédagogiques.

Les outils informatiques

Le processus d'intégration du numérique dans l'enseignement et la pratique musicale peut se décomposer en trois grandes étapes : la dotation d'outils, l'usage de logiciels ou de ressources en ligne, l'application dans le cadre pédagogique.

Le déploiement des outils informatiques au sein du conservatoire, programmé dans le cadre du projet d'établissement 2018-2022, a bénéficié d'une réelle accélération du fait des de la crise sanitaire et du recours massif à un enseignement alternatif en distanciel pendant les périodes de confinement. Toutes les salles de l'établissement ont été équipées d'un ordinateur et tous les enseignants disposent depuis cette période d'un compte office 365 assorti d'une adresse électronique professionnelle.

Aujourd'hui, on peut notamment comptabiliser :

Matériels	<ul style="list-style-type: none">✓ 6 Vidéo projecteur interactifs✓ 28 ordinateurs (hors postes administratifs)✓ 55 enregistreurs audio numériques✓ 1 Orgue sensoriel (public en situation de handicap)✓ Une connexion wifi sur les 3 sites de l'établissement
Logiciels	<ul style="list-style-type: none">✓ Suite office 365✓ Earmaster✓ Muse score✓ Audacity✓ Duonet Espace enseignant
Ressources en ligne	<ul style="list-style-type: none">✓ Abonnement « enseignants » à la Philharmonie à la demande

En pratique, si le déploiement d'outils ou solutions informatiques s'avère relativement aisé, force est de constater que leur usage dans le cadre pédagogique peine encore à s'inscrire de manière fluide et régulière.

Il est possible d'identifier plusieurs raisons probables à cette inertie :

- Les niveaux de compétences en matière d'informatique de base demeurent fortement disparates au sein de l'équipe pédagogique.
- Le champ numérique, vaste, complexe et rapidement évolutif, peut s'avérer déroutant pour certains enseignants.
- La place des découvertes culturelles et de la médiation dans l'enseignement est inégalement considérée au sein de l'équipe.
- L'absence d'un réel capital d'expérience sur le potentiel en termes d'usages pédagogiques ne favorise pas leur bonne intégration dans la pratique.

La poursuite des démarches de formation est un levier indispensable de l'évolution des pratiques. Avec le temps nous devons progressivement réussir à appréhender la musique par de nouveaux prismes et à déployer une pédagogie potentiellement plus attractive, plus vivante, plus interactive et plus ludique.

Les problématiques de locaux

Les problématiques de locaux restent identiques à celles formulées dans le projet d'établissement 2018-2022. En effet, avec le transfert de compétence au 1^{er} janvier 2014, les locaux du Conservatoire ont été mis à disposition de l'Agglo par conventions avec les communes de La Baule-Escoublac et Guérande, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.

Il existe trois sites d'enseignement ouverts au public, hors vacances scolaires, selon une amplitude globale hebdomadaire de près de 70 heures :

- *L'espace Beethoven* (près de 600 m²)

Situé à La Baule dans une impasse non loin de la gare, le site accueille l'équipe administrative et de direction de l'établissement ainsi que quelques enseignements. En dehors des bureaux administratifs, l'espace, d'aspect moderne et lumineux, dispose de trois salles de cours, dont une grande salle de percussions, et d'un atrium central d'une capacité de 49 personnes. L'usage de ce dernier reste limité du fait de la forte réverbération sonore et de l'absence d'isolation phonique avec les quelques salles concomitantes.



Ce bâtiment ne répond pas aux normes d'accessibilité.

- *L'espace des Ondines* (un peu plus de 400 m²)

Situé également à La Baule à proximité de l'espace Beethoven, ce bâtiment abritait auparavant l'école municipale de musique. Il est composé de 13 salles. Sa vétusté est aujourd'hui manifeste. Les locaux ont fait l'objet de travaux de rafraîchissement afin d'améliorer leur confort jusqu'à la réalisation du nouvel équipement.



Ce bâtiment ne répond pas aux normes d'accessibilité.

- *L'espace Athanor* (environ 500 m²)

Il est situé à Guérande, au deuxième étage du centre Athanor où l'on trouve également une salle de spectacle et la médiathèque municipale. On y dénombre 12 salles de cours dont une grande utilisée pour les répétitions des pratiques collectives et pour les petites manifestations du Conservatoire. Une salle de 50 m² est également à disposition du Conservatoire dans un modulaire à proximité du bâtiment.



Les salles de spectacles situées dans le centre Athanor, « Anne de Bretagne » (jusqu'à 330 places) et « Perceval », font également l'objet de la convention de mise à disposition.

La demande croissante et l'afflux de nouveaux publics pèsent lourdement sur le fonctionnement de ce site. Ces locaux, conçus pour répondre aux besoins des 120 élèves que comptabilisait l'école de musique de Guérande en 1987, accueillent à ce jour près des deux tiers des cours dispensés aux 950 élèves inscrits du Conservatoire intercommunal. Ces locaux sont les seuls, sur les trois sites, conformes aux normes d'accessibilité. Toutes les activités qui concernent les publics en situation de handicap sont ainsi concentrées sur Athanor.

L'inadaptation des locaux



Toute l'équipe de l'établissement, et bien entendu l'ensemble des usagers, souffrent au quotidien de l'inadaptation des locaux au regard des activités développées dans un conservatoire de musique. Et si les motifs de cette inadaptation sont variables selon les sites (nombre, taille, acoustique, aération, etc...), elle n'en est pas moins critique pour la cohérence du projet culturel et artistique de l'établissement.

L'exiguïté

Avec une moyenne autour de 14m² (hors salle de percussions nécessairement plus vaste, du fait du parc instrumental conséquent de cette discipline), les salles destinées à l'enseignement instrumental ou vocal sont le plus souvent trop exiguës pour permettre l'organisation de cours collectifs ou le développement d'une pédagogie de groupe. En toute logique, cette situation s'aggrave encore quand il s'agit d'instruments volumineux.

Les salles de Formation Musicale, de leur côté, sont en nombre insuffisant et trop petites. Elles ne peuvent recevoir qu'un nombre réduit d'élèves et le manque d'espace limite les possibilités de conduire une pédagogie active.

L'absence de salle de répétition ou de diffusion en mesure d'accueillir plus de 60 personnes dans les locaux propres à l'établissement n'est pas sans poser des problèmes notoires. Avec près de 80 ensembles et une distribution des activités sur trois sites, la constitution de l'emploi du temps des pratiques collectives est soumise à des contraintes matérielles extrêmement fortes.

Les impacts

Ces contraintes ont des impacts significatifs sur le fonctionnement de l'établissement.

On relève principalement :

- Une dispersion des enseignants sur les sites qui ne favorise pas la communication interne, l'esprit d'équipe et le décloisonnement des pratiques.

- Une complexification outrancière de l'organisation des emplois du temps assortie de manutentions fréquentes, et parfois lourdes, de matériels et instruments d'une salle à l'autre.
- Une limitation drastique des effectifs des cours collectifs et des ensembles.
- L'impossibilité caractérisée de développer une pédagogie de groupe pour l'enseignement instrumental.
- La démultiplication d'évènements de petits et moyens formats pour assurer la nécessaire restitution des travaux d'élèves.
- Le défaut volontaire de promotion de certains concerts ou manifestations pour éviter un afflux de public et ainsi être en mesure de garantir les normes de sécurité.
- Les restrictions de prêts de salles aux musiciens du territoire.



En Bref

L'équipe pédagogique est composée d'environ 45 enseignants majoritairement titulaires. On constate encore un fractionnement des postes hérité de la fusion des conservatoires en 2014.

Le plan de formation de la collectivité est un levier essentiel de l'évolution des pratiques pédagogiques au sein du Conservatoire.

Les charges directes 2022 liées au Conservatoire sont d'environ 2,25 M€. Elles sont majoritairement du domaine des ressources humaines (88%).

Hormis la question des locaux, l'établissement dispose globalement de moyens budgétaires et matériels en adéquation avec l'ambition de son projet artistique et culturel.

Ses locaux, éclatés sur trois sites, s'avèrent exigus et inadaptés à l'enseignement et à la pratique de la musique, surtout dans un cadre collectif.

LE PROJET DE NOUVEAU CONSERVATOIRE

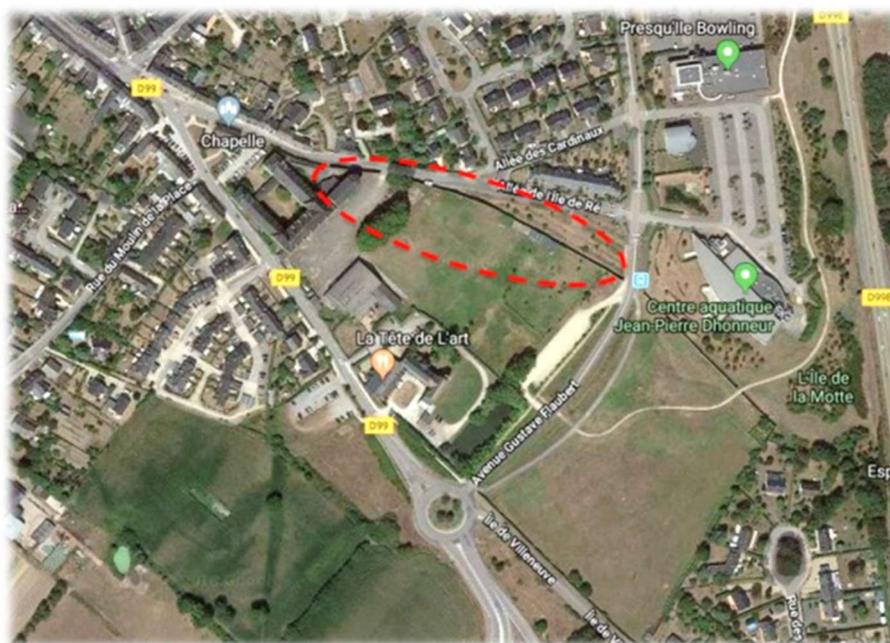
Les besoins, l'ambition



Ainsi le Conservatoire à rayonnement intercommunal souffre depuis plusieurs années de locaux inadaptés à la conduite de ses missions. L'éclatement sur trois sites (deux à La Baule et un à Guérande), la non-conformité en matière d'accessibilité, la vétusté et l'exiguïté des salles, le manque d'isolation phonique ou encore l'absence d'auditorium dédié et de locaux de répétition, sont les principales difficultés rencontrées, contraignant de nombreux aspects du projet pédagogique et culturel de l'établissement.

Pour remédier à cette situation et permettre aux nombreux usagers de profiter du fort potentiel artistique et pédagogique de l'offre du Conservatoire, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a engagé dès 2013, en amont du transfert de la compétence « Enseignement musical », une réflexion pour répondre aux besoins fonctionnels de l'établissement et lui allouer de nouveaux locaux.

L'ambition est de doter le territoire d'un équipement structurant (prévu au SCOT), épicerie de la vie musicale, en capacité de développer un projet dynamique et attractif, susceptible de revitaliser le site du Petit Séminaire de Guérande en articulant valorisation patrimoniale, programmation artistique, apprentissage et pratiques musicales. La situation centrale du site envisagé, optimale pour assurer une large fréquentation d'un maximum d'habitants du territoire, favorisera le rayonnement du Conservatoire.



La localisation du projet

Le site du Petit Séminaire est un ensemble de bâtiments inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, situé à un emplacement stratégique en entrée de ville de la commune. L'équipement prendra place dans le parc du Petit Séminaire, tandis que les bâtiments existants seront réhabilités en logements, à l'exception d'une chapelle incluse dans le périmètre de la présente programmation.



Le site « dit du Petit Séminaire » à Guérande

Les composantes du projet

Par délibération, le 18 février 2021, le Conseil Communautaire a acté la volonté de doter l'établissement de nouveaux locaux en mesure de répondre à ses besoins.

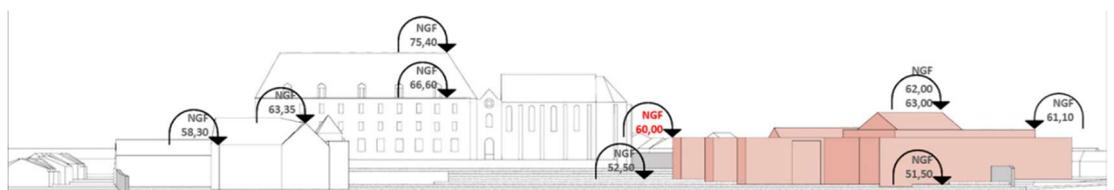
Le futur équipement communautaire sera composé des éléments suivants :

- Un nouveau bâtiment dans le champ clos en capacité d'accueillir environ 1300 élèves.
- La chapelle du bâtiment historique réhabilitée en un auditorium 150 places.
- Un aménagement sobre du parc.

Ces éléments seront livrés à l'horizon 2025 pour l'auditorium et 2026 pour le bâtiment principal. Le coût prévisionnel de l'opération est de 15,6 M€ TTC.

Les étapes

Aux regard des enjeux générés par son insertion dans le site, ce projet a fait l'objet d'un accompagnement des services de l'État tout au long de son élaboration. Une modification du Plan Local d'Urbanisme, intervenue fin 2019, a principalement porté sur la localisation du projet et sa volumétrie, en particulier la hauteur et le souhait d'un fractionnement des volumes exprimé par l'Architecte des Bâtiments de France.



La prise en compte de la volumétrie du projet au regard du bâtiment historique

Outre la question de l'intégration urbaine, un soin particulier a été pris autour des enjeux de biodiversité et de sensibilité hydraulique du sol.

Pour la conduite des études pré-opérationnelles, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo s'est attaché les services de Loire Atlantique Développement en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage de 2018 à 2021, c'est-à-dire jusqu'au lancement de la procédure de consultation du maître d'œuvre (concours sur esquisse).

L'élaboration du programme technique détaillé global de l'opération a fait l'objet d'un marché avec le Groupement ARJUNA.

À l'issue d'un concours ayant suscité plus d'une centaine de candidatures, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement ARCHIPOLE Urbanisme et Architecture (mandataire du groupement) - Guillemaut Architecte - AUAS Ingénierie – Alhyange - Ouest Aménagement, en septembre 2022.

Au stade de l'avant-projet définitif à l'été 2023, le calendrier prévoyant des livraisons échelonnées, respectivement en 2025 et 2026 de l'auditorium puis du bâtiment neuf, sont toujours d'actualité.

Le projet lauréat



La façade du futur bâtiment, allée de l'île de Ré





Vues

Les espaces d'accueil

Les espaces d'accueil, d'une surface utile d'environ 330 m², seront destinés à remplir plusieurs fonctions. Véritable espace de vie, le tiers-lieu aura vocation à être un lieu fédérateur, permettant une attente confortable des nombreux parents et enfants qui fréquentent l'établissement.

Ils seront également un lieu d'ouverture à des ressources culturelles (livres, partitions, ressources numériques...) en adéquation avec les missions du Conservatoire comme pôle ressources pour la musique sur le territoire et devront être en capacité d'accueillir des expositions ou encore de petites manifestations instrumentales ou vocales.



Le tiers-lieu du futur Conservatoire

Les locaux d'enseignement du nouveau Conservatoire

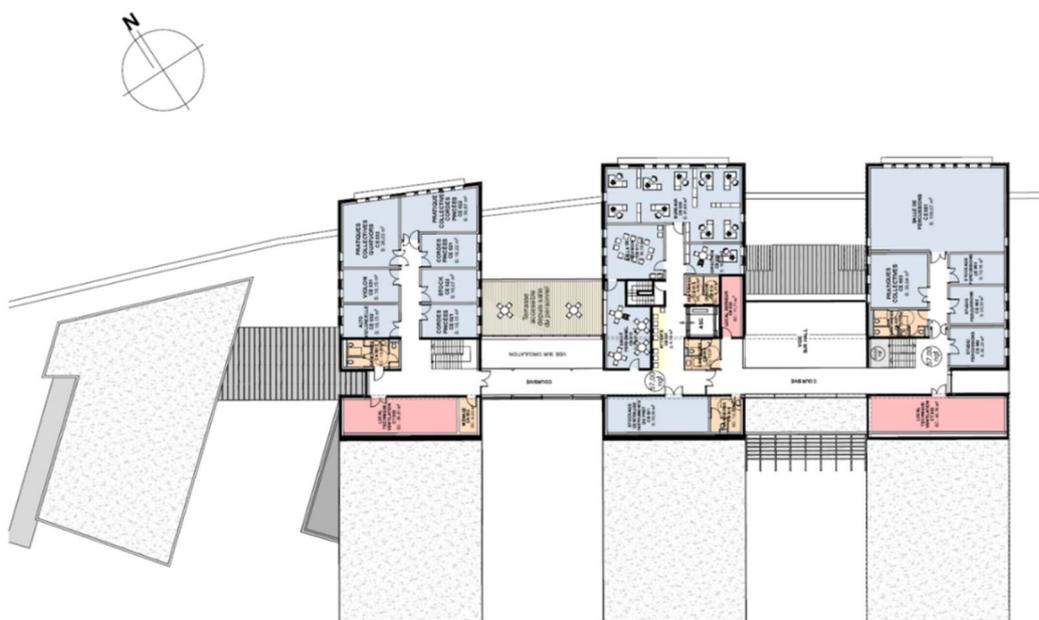
D'une surface totale de plus de 3 000 m², le nouveau Conservatoire sera doté de 38 salles de musique sur deux niveaux, pour une surface utile de 1 464 m² et pourra accueillir jusqu'à environ 1 300 élèves.

Ces locaux se déclineront en :

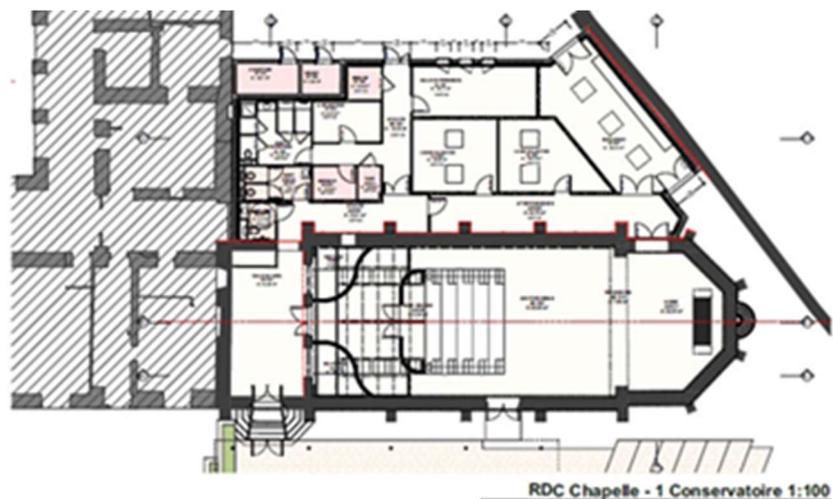
- 1 salle d'éveil.
- 4 salles de Formation musicale.
- 1 salle de musique assistée par ordinateur.
- 17 salles d'enseignement instrumental.
- 1 grande salle de percussions assortie de 2 studios de travail pour les élèves de cette discipline.
- 9 salles spécifiquement dédiées aux pratiques collectives (dont une grande salle d'orchestre).
- 3 studios de répétitions, adaptés aux musiques actuelles et ouverts aux musiciens amateurs du territoire, combinés avec une cabine d'enregistrement.



Plan du rez-de-chaussée



Plan du 1^{er} étage



Les plans de l'auditorium et de ses annexes



L'auditorium dans la chapelle réhabilitée

En complément des évènements organisés par le Conservatoire sur l'ensemble du territoire et qui ont vocation à perdurer, cet outil valorisera les près de 60 spectacles ou concerts proposés chaque année dans ses murs par l'établissement. Cet auditorium permettra également d'organiser les nombreuses répétitions nécessaires à des prestations musicales de qualité, des élèves ou amateurs. Outil privilégié de l'enseignement musical, il pourra ponctuellement accueillir des manifestations de partenaires culturels ou des résidences d'artistes.



Le parvis de liaison entre le Conservatoire et son auditorium

Par ailleurs, l'auditorium pourra faire l'objet de location événementielle, notamment pendant les périodes de congés scolaires, même si les espaces de ses locaux annexes restent limités et ne favorisent pas ce type d'usage (stockage restreint, absence de vestiaire ou de cuisine...).

Des ambitions en termes de performances environnementales

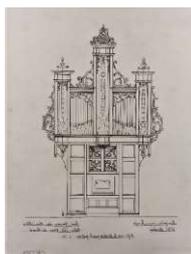
Afin de limiter l'artificialisation des sols et de respecter autant que possible la biodiversité sur le site, un aménagement sobre du parc, centré sur les besoins immédiats des équipements, est privilégié.



Vue aérienne du site dit « du petit séminaire »

Par ailleurs, les cibles de performances environnementales sont axées sur la santé et le confort des usagers d'une part, avec une attention toute particulière en matière de qualité de l'air intérieur et de confort thermique, hygrométrique et acoustique, ainsi que sur le respect de l'environnement d'autre part. Le projet vise à favoriser le recours à des matériaux bio ou géo-sourcés (laine de bois, ouate de cellulose, chanvre, terre, paille...), la sobriété énergétique (conception passive mais sans recours à de la production d'énergies renouvelables) et une gestion intégrée des eaux pluviales (limitation de l'imperméabilisation et recours à des techniques alternatives). Une démarche innovante quant à la préservation de la biodiversité est également menée en cohérence avec le label « Territoire engagé pour la nature » obtenu par l'Agglo en 2019.

L'orgue Haerper



Au regard de ce projet de nouvel équipement et notamment de la réhabilitation de la chapelle du monument historique en un auditorium, le Conservatoire a bénéficié en 2022, de la donation par l'Association « Buffets d'Orgue » d'un orgue baroque flamand de prestige. Cet instrument, construit en 1994 par le facteur lorrain Théo HAERPFER, a été démonté en 2014 suite à l'absence de renouvellement de convention avec l'affectataire du lieu dans lequel il avait été installé. Ainsi cet orgue, d'une valeur à neuf estimative d'environ 300 000€, était en attente de son redéploiement dans le cadre d'un projet culturel et pédagogique solide.

Cet orgue comporte 16 jeux et 900 tuyaux. Enrichi en 2006 et 2007 par le facteur François DELHUMEAU, Sa palette sonore est conçue pour interpréter la musique baroque, notamment allemande. Assez peu adapté au répertoire romantique, il se prête toutefois très bien à la musique contemporaine. Son diapason est à 440 Hz.

La composition de l'instrument est la suivante :

- 1^{er} clavier : Grand orgue, 56 notes, 7 jeux

Montre 8'	Étain 75%
Flûte à cheminée 8'	Plomb martelé (44 tuyaux) et bois (12 tuyaux)
Prestant 4'	Étain 75%
Doublette 2'	Étain 75%
Tierce 1' 3/5	Étain 35%
Quinte 1' 1/3	Étain 40%
Cymbale 3 rangs	(168 tuyaux) Étain 75%

- 2^{ème} clavier : positif de poitrine, 56 notes, 6 jeux

Bourdon 8'	Plomb martelé (44 tuyaux) et bois (12 tuyaux)
Flûte à cheminée 4'	Plomb martelé
Nasard 2' 2/3	Étain 35%
Principal 2'	Étain 80%
Tierce 1' 3/5	Étain 35%
Régale 8'	Étain 40%

- Pédale, 30 notes, 3 jeux

Soubasse 16'	Bois
Principal 8'	Étain 75%
Dulzian 16'	Étain 70%

- Tirasses

Grand-orgue
Positif de poitrine

- Accouplement

Positif/Grand orgue

L'implantation de l'orgue dans le bâtiment historique de la chapelle réhabilitée en auditorium permettra de mettre en valeur cet instrument exceptionnel à travers les activités du Conservatoire mais aussi de futures programmations musicales ambitieuses. Cet instrument, sans équivalent dans la région, s'inscrira en complémentarité des orgues de la Collégiale de Guérande et de l'église du Pouliguen.



*L'orgue Haerpfer
Au sein du Prieuré de Saint-Germain-des-Fossés (Allier)*



En Bref

L'établissement va bénéficier d'un nouvel équipement sur le site dit du Petit Séminaire à Guérande. Ce nouveau conservatoire sera composé d'un bâtiment en capacité d'accueillir 1300 élèves et d'un auditorium de 150 places au sein de la chapelle réhabilitée du monument historique.

Les nouveaux locaux, adaptés sur mesure aux besoins du Conservatoire à rayonnement intercommunal, permettront le plein épanouissement de son projet artistique et culturel.

Le parc fera l'objet d'un aménagement sobre et le nouveau bâtiment ciblera des performances environnementales en adéquation avec les valeurs défendues par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Ces éléments seront livrés à l'horizon 2025 pour l'auditorium et 2026 pour le bâtiment principal. Le coût prévisionnel de l'opération est de 15,6 M€ TTC.

Un orgue baroque flamand de prestige, cédé gracieusement au Conservatoire, sera installé dans le futur auditorium.

PERSPECTIVES

***"Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends."***

Benjamin Franklin

DIAGNOSTIC ET FONDEMENTS DU PROJET

Des enjeux

Des enjeux de communication

Le Conservatoire intercommunal souffre encore partiellement d'une image en décalage avec la réalité, vraisemblablement héritée d'un poids excessif de l'historique des conservatoires, qui attribue de manière erronée à l'établissement une volonté d'élitisme, d'académisme et de fermeture à la musique non classique. Un important travail de communication reste à conduire pour faire voler en éclats cette représentation qui constitue un frein majeur à une fréquentation diversifiée et équilibrée de l'établissement en termes de publics ou de pratiques. Si les approches pédagogiques sont parfois caricaturées, les missions du conservatoire sont également trop mal connues et souvent réduites à la simple fonction d'enseignement.



En outre, certaines problématiques d'accueil identifiées ne favorisent pas la qualité du lien avec les nouveaux usagers, peu au fait du fonctionnement de l'offre et de l'esprit dans lequel travaille l'équipe de l'établissement. En effet, le recours à la dématérialisation facilite indéniablement les demandes d'inscriptions mais dans le même temps ne contrecarre pas la tendance à une attitude consumériste du public, peu conscient au départ des nécessités d'une approche globale de la formation et de l'organisation en plusieurs volets des études dans un conservatoire. Ce constat s'aggrave avec la tension qui pèse sur les emplois du temps, liée à l'éclatement et l'exiguïté des locaux, et suscite parfois incompréhension voire mécontentement. Un meilleur éclairage des enjeux autour de l'offre de formation serait susceptible de positiver l'approche globale de l'apprentissage, soulignant l'intérêt et l'épanouissement qui ne manquera pas de ressortir de l'emboîtement des cours proposés, pour peu qu'on s'y investisse a minima.

La crise sanitaire a également participé à une forme d'appauvrissement des demandes en termes de diversité et à une indéniable fragilisation des pratiques et de l'enseignement collectifs. La perte momentanée de sens au plus fort de la crise, avec l'enseignement en distanciel, la paralysie de la pédagogie de projets et l'absence d'action culturelle, a contribué à orienter les élèves vers des pratiques plus individuelles. L'allègement nécessaire des parcours sur l'établissement, afin de respecter des effectifs de cours compatibles avec les normes sanitaires, a eu pour effet négatif d'opérer une promotion involontaire des parcours libres au sortir de la crise. Mais on ne dispose pas encore du recul nécessaire et on ignore si ce constat se confirmera dans la durée.

Une offre diversifiée encore à étoffer

L'offre très riche de l'établissement se décline en une large palette de disciplines instrumentales et de pratiques collectives. Les propositions en matière de parcours de formation sont bien diversifiées et en partie personnalisables, ce qui représente indéniablement un point fort du point de vue pédagogique mais dans le même temps complexifie la lisibilité du dispositif pour les familles.

Par ailleurs, l'établissement veille à rechercher un meilleur équilibre dans la fréquentation des disciplines et la représentation des esthétiques. Les cuivres et les basses notamment sont en

effet trop peu présents. Un atelier de découverte instrumentale, nouveauté de la rentrée 2023, vise à renforcer la diversification des choix réalisés par les jeunes élèves débutant l'apprentissage de la musique. Concernant les musiques actuelles, un parcours spécifique serait de nature à conforter leur place dans l'établissement. L'idée de calquer l'approche pédagogique dédiée aux répertoires classiques n'est pas adaptée et ne s'avère pas très attractive. Ce qui est dommageable avec la perspective des futurs studios de répétition et d'enregistrement, en bonne place dans le projet de nouveau Conservatoire.

Avec près de quarante ensembles vocaux ou instrumentaux, l'offre de pratiques collectives est abondante et diversifiée. Toutefois les modalités de ventilation des élèves sur ces ensembles sont à requestionner. Certains instrumentistes de disciplines rares, indispensables au bon fonctionnement de certaines formations, sont mobilisés simultanément sur plusieurs ensembles. Par ailleurs, de manière générale, les rotations d'élèves sur les pratiques collectives ne sont pas assez fréquentes. Une rationalisation des affectations à l'échelle de l'établissement favoriserait la cohérence et la diversification des parcours d'élèves. Chaque année, l'existence de quelques pratiques collectives potentiellement surnuméraires serait même à réinterroger en fonction de l'évolution des effectifs.

L'offre au public en situation de handicap fait l'objet d'une attention toute particulière. Le développement des partenariats avec les foyers pour adultes de la région est une réussite qui fait sens. L'intervention in situ de la référente du Conservatoire simplifie les aspects logistiques et favorise la participation aux activités musicales des personnes les plus lourdement handicapées. Toutefois, l'accueil en interne sur l'établissement gagnerait à être mieux structuré, notamment en termes de suivi et d'orientation. Des dispositions dans ce sens sont en cours d'expérimentation pour la rentrée 2023 avec, entre autres, un renforcement du temps de la référente handicap consacré à cette mission.

En matière d'accompagnement des pratiques en amateur, l'établissement joue un rôle actif mais encore parcellaire. Beaucoup de pratiques collectives proposées au sein du Conservatoire sont en effet ouvertes aux musiciens du territoire, mais le soutien orienté vers les ensembles et structures extérieurs à l'établissement s'avère trop faible. Les prêts de locaux et la mise à disposition de matériels restent anecdotiques ; l'offre d'accompagnement artistique limitée à quelques ateliers et à un partenariat avec la Batterie Fanfare de la Côte Sauvage.

D'autre part, à l'invitation de la DRAC Pays de la Loire, l'Agglo souhaite engager une réflexion en vue d'ouvrir une nouvelle spécialité au sein du Conservatoire. Cette éventualité renforcerait incontestablement la dynamique et la richesse de l'offre artistique et de l'enseignement développé. La spécialité théâtre serait privilégiée au regard de sa pratique amateur très vivante sur le territoire, la danse étant enseignée à proximité, au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Nazaire. Une étude va être lancée dans ce sens. Cette possibilité d'intégrer le théâtre nécessiterait vraisemblablement une modification des statuts de l'EPCI.

L'inscription dans le territoire et les partenariats

Même s'il est difficile d'établir une cartographie réellement lisible dans ce domaine, force est de constater que le Conservatoire conduit de nombreuses actions avec multiples acteurs locaux. L'accroissement et la reconfiguration des partenariats est d'ailleurs un marqueur indéniable de l'évolution de l'inscription du Conservatoire sur le territoire de la Communauté d'agglomération. Malgré un ralentissement significatif des activités pendant la crise sanitaire, l'établissement a tissé de nouveaux partenariats, notamment avec les communes membres de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo pour la conduite d'une politique de diffusion et d'actions culturelles. De même, la quasi-intégralité des écoles primaires du territoire, du secteur public comme du privé, conduit des projets musicaux avec le soutien du conservatoire. En revanche, les liens privilégiés tissés avec les trois associations d'enseignement musical partenaires du territoire n'ont pas encore porté tous les fruits attendus en matière de collaboration pédagogique.



Parallèlement, quelques partenariats privilégiés accompagnent ou amplifient l'action de l'établissement dans la région. Sans être exhaustif, on peut citer : le collège Jacques Brel de Guérande qui coanime la classe CHAM à dominante vocale, Musique et Danse en Loire-Atlantique, les centres d'hébergement pour adultes en situation de handicap, La Philharmonie des deux mondes, le Festival Tempo-Croisic, La Batterie Fanfare de la Côte Sauvage, l'Espace Sainte-Anne de Saint-Lyphard ou encore le Théâtre Athénor, basé à Saint-Nazaire et récemment classé Centre National de Création Musicale, etc...

Le Conservatoire est actif aux seins de trois réseaux d'établissements d'enseignement artistique spécialisé : Le tout récent réseau départemental, le réseau Estuaire des structures publiques de l'ouest du département de Loire Atlantique et le réseau de l'Agglo constitué avec les trois associations du territoire. Les dynamiques de ces réseaux concentriques dans lesquelles s'investit l'établissement offrent l'opportunité de conduire des réflexions transversales, de profiter de précieux retours d'expériences, d'envisager des recrutements coordonnés et de mutualiser des moyens. Elles permettent également l'élaboration de projets ambitieux que l'établissement ne pourrait raisonnablement mener à bien isolément, entre autres pour des raisons économiques. À son tour, le Conservatoire peut offrir un appui à des structures de moindre envergure pour construire des projets porteurs de sens.

L'éducation artistique et culturelle

Depuis la refonte du dispositif d'interventions en milieu scolaire en 2015, le conservatoire est le partenaire privilégié des écoles primaires publiques et privées des 15 communes de l'EPCI pour la conduite de projet musicaux. La réussite indéniable de ce dispositif tient à plusieurs facteurs concomitants :



- D'abord l'engagement et la qualité du travail en équipe des intervenants qui conduisent leur mission de manière soudée et coordonnée et s'appuient profitablement sur la complémentarité des compétences.
- La volonté d'équité entre les secteurs publics et privés allant jusqu'à l'organisation d'une Commission Locale d'Évaluation unique (CLÉ).
- La recherche d'un dialogue constructif et une exigence de transparence et de clarté dans la conduite du partenariat qui se traduit notamment par une explicitation des critères d'évaluation des projets proposés par les écoles et par des retours écrits systématiques des arbitrages formulés par la CLÉ.
- Une proposition d'accompagnement des professeurs des écoles dans l'élaboration de leurs projets musicaux et l'appui potentiel sur un petit guide pour la conception et la rédaction d'un projet réussi.
- La rédaction d'un bilan concerté en fin de projet.

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble des 15 communes bénéficiaires de ce dispositif n'identifie pas pour autant l'action de l'Agglo et de son Conservatoire dans ces interventions.

Autre point fort, la classe à horaires aménagés musique (CHAM) à dominante vocale, conduite en partenariat avec le collège Jacques Brel de Guérande, permet de d'offrir une formation musicale et vocale approfondie à des adolescents qui ne figurent pas le plus souvent dans les publics habituels du Conservatoire. Aucune compétence musicale préalable n'est requise pour intégrer la CHAM. Il s'agit donc d'une réelle découverte des activités musicales pour certains élèves. Mais il est regrettable que cette classe ne puisse être confortée par un prolongement de la pratique artistique au sein du Lycée Galilée de Guérande.

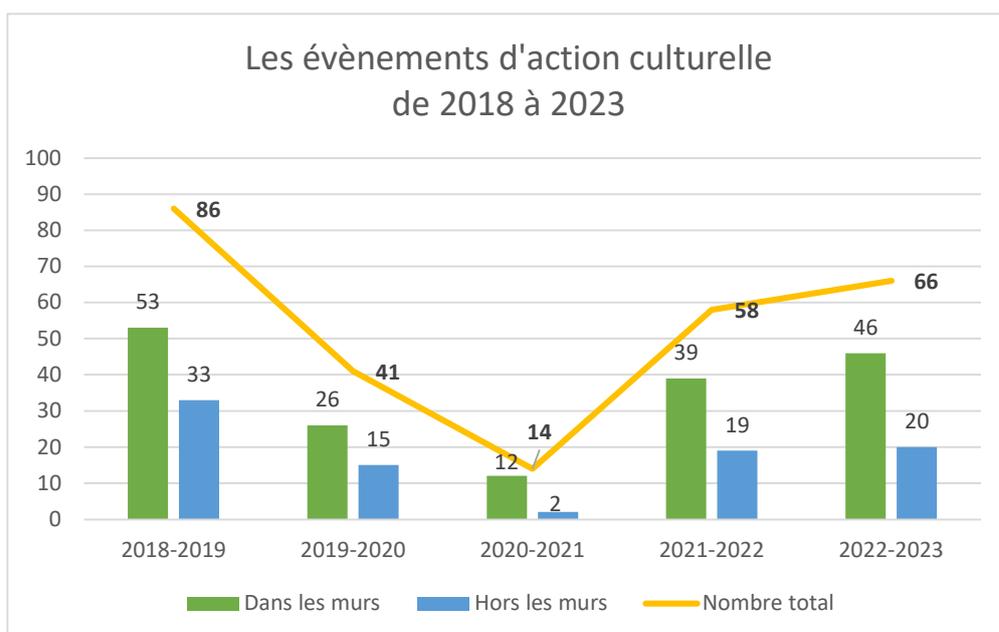
D'une manière générale, si les interventions dans les écoles primaires et la CHAM sont bien établies, le partenariat avec les collèges et lycées du territoire mériterait d'être développé, surtout depuis la réforme du Baccalauréat et la raréfaction des options musique au lycée.

L'action culturelle

Élément clef du projet d'établissement 2018, l'action culturelle était identifiée comme le premier vecteur de l'ancrage territorial du conservatoire. Sa déclinaison en événements ponctuels et mobiles offre en effet la possibilité d'aller aisément au-devant de nouveaux publics et de participer au maillage du territoire. Elle favorise ainsi la visibilité du Conservatoire et propose un aperçu de la richesse de son projet culturel.

Bien au-delà d'un simple programme d'animations, l'action culturelle est porteuse de sens, notamment dans les liens qui l'unissent avec les autres missions portées par l'établissement. En effet, l'écoute de musique, notamment vivante, et la découverte de nouveaux répertoires sont indissociables des démarches d'apprentissage ou de pratique. Et le rôle du Conservatoire est essentiel dans cette mise en adéquation entre pratique instrumentale et culture musicale.

Concrètement depuis 2018, le volet d'action culturelle de l'établissement a cependant été fortement perturbé par la crise sanitaire. Le volume annuel d'environ 80 événements annuels, récurrent avant la crise sanitaire, a mécaniquement chuté pendant les deux années de pandémie. La part importante de rendez-vous organisés hors les murs de l'établissement a toutefois permis de tisser une collaboration de plus en plus étroite avec les équipes des communes de l'Agglo. On peut même considérer ce dernier élément comme une réussite des points de vue qualitatif et fonctionnel.



En effet, la dynamique engendrée a permis de capitaliser malgré tout sur plusieurs axes forts comme :

- Le maillage du territoire en termes de propositions artistiques.
- La valorisation des activités de l'établissement.
- La recherche de nouveaux publics.
- La conduite partenariale avec les communes membres de l'EPCI.

Aujourd'hui, les succès ainsi engrangés ont vocation à perdurer et à être amplifiés, sous réserve des moyens réellement mobilisables. En effet, l'action culturelle représente un véritable pôle d'activité à part entière au sein de l'établissement. L'organisation interne s'est adaptée par paliers successifs pour répondre aux exigences croissantes de ce secteur (périmètre des postes administratifs, prise en compte des besoins logistiques, ressources, etc...). Les attentes

grandissantes des différents partenaires dans ce domaine doivent aujourd'hui amener l'équipe du Conservatoire à mieux appréhender les aspects pratiques et les contraintes techniques et soulignent la nécessité urgente de redéfinir une organisation adaptée, compatible en termes de charge avec l'ensemble des missions déjà portées par l'équipe, notamment administrative.

Du projet de nouveau conservatoire au nouveau projet d'établissement

Ces enjeux ne peuvent être appréhendés de manière pertinente indépendamment de la perspective du futur Conservatoire. En effet, un projet de nouveaux locaux reste un élément exceptionnel dans la vie d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé. En questionnant son devenir, il interroge inévitablement le contenu de son projet d'établissement.

Un projet pédagogique nécessairement en mouvement

Les défis sont nombreux dans la conception des futurs bâtiments. Trouver les réponses adaptées aux besoins d'aujourd'hui sans négliger les besoins de demain nous invite à nous inscrire dans une logique évolutive, à poser un regard sur l'avenir à partir de nos représentations du moment pour les traduire en propositions concrètes non dénuées de potentiel d'adaptation. Car la société bouge, se transforme sans cesse et les pratiques culturelles et l'enseignement artistique également.

Le nouvel équipement s'inscrira donc pleinement dans la logique de changement de paradigme que vivent aujourd'hui les établissements d'enseignement artistique. Il ambitionnera d'être le socle de réponses apportées localement à de nombreux enjeux autour de l'enseignement de la musique : le décloisonnement des pratiques et esthétiques, le développement des musiques actuelles, la place du collectif et des pratiques d'ensemble dans la pédagogie, la création, l'innovation et le développement des outils numériques...

Cette vocation revendiquée de Conservatoire en phase avec son temps, invite toute l'équipe de l'établissement à réinterroger au quotidien ses pratiques et à dialoguer avec les usagers pour construire avec eux un projet artistique et culturel tout à la fois attractif, mobilisateur, porteur de sens et en prise directe avec les spécificités du territoire. Elle place l'équipe dans un devoir de dialogue, de remise en question, de recherche d'évolution et d'innovation pour tirer le meilleur profit des fonctionnalités du futur équipement et dessiner ainsi les contours du Conservatoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo à l'horizon 2026.

☞ **Il apparaît donc pertinent de formaliser, dans le cadre du présent projet, un axe de développement autour de la réflexion pédagogique et de la recherche d'innovation permanentes.**

Un soutien à la pratique en amateur à assumer pleinement

De façon pragmatique, les nouveaux locaux permettront par ailleurs à l'établissement de jouer pleinement son rôle de Pôle ressources sur son aire de rayonnement et bien au-delà encore. Les nombreuses difficultés rencontrées du fait de l'éclatement, l'inadaptation et l'exiguïté des locaux actuels, représentent un frein majeur à la conduite de cette mission. Or l'établissement a pour fonction de soutenir la pratique de la musique sur son territoire, d'être un catalyseur désintéressé dans ce domaine. Le nouvel équipement offrira l'opportunité de partager de manière cohérente et structurée des moyens matériels et d'organiser une offre diversifiée



d'accompagnement en mesure de renforcer et valoriser la pratique musicale sous toutes ses formes.

- ☞ **Un axe permettra de définir le champ opérationnel du développement de l'accueil et de l'accompagnement de la pratique en amateur.**

Un rayonnement à solidifier

Parler du Conservatoire, c'est prendre le risque de le réduire aux bâtiments qui l'abritent en omettant le projet qui l'anime. Pour rayonner pleinement sur son territoire, l'établissement n'a pas vocation à s'enfermer dans ses locaux, fussent-ils parfaitement adaptés et confortables. Fondamentalement, le nouvel équipement ne sera qu'un simple outil au service de la politique sectorielle, un camp de base aux multiples activités du Conservatoire.

Le présent projet s'inscrit donc dans le prolongement avec le projet d'établissement 2018-2022 élaboré autour de la question du rayonnement de l'établissement, du périmètre de ses missions et de son ancrage sur le territoire, de sa légitimité à l'échelle intercommunale. Les appuis sur le partenariat avec les acteurs locaux, le développement de l'éducation artistique et culturelle et la place privilégiée de l'action culturelle sont des principes à réaffirmer et à amplifier dans le cadre de ce projet.

À ce titre, l'engagement de l'Agglo dans la préfiguration d'un Projet Culturel de Territoire en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et la DRAC Pays de Loire, représente une opportunité de faire émerger de nouvelles synergies locales, profitables à la visibilité, la valorisation et la richesse des pratiques culturelles. Le Conservatoire gagnera à s'investir pleinement dans cette démarche transversale initiée par l'EPCI.

- ☞ **Un axe de développement visera à activer les leviers en mesure d'accroître le rayonnement de l'établissement sur le territoire.**

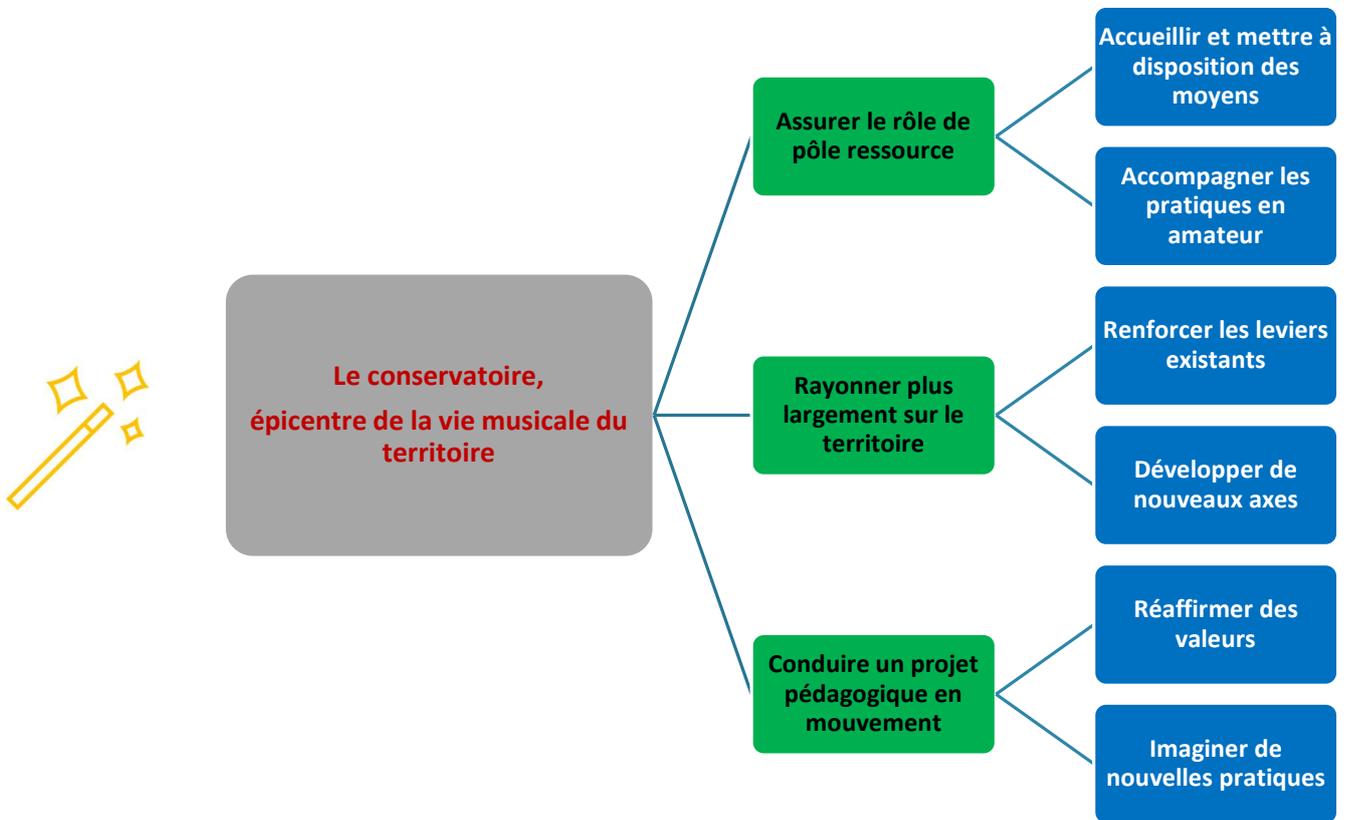


Cordes et trompettes – La Baule – Mars 2023

Les orientations retenues

Ainsi, le présent projet propose un recalibrage des missions du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, dans une logique de renouvellement des pratiques et dans une perspective d'un meilleur déploiement territorial, de manière à faire du futur équipement un véritable épicode de la vie musicale du territoire, au service de toute la population.

Ce projet est distribué en 3 axes, 6 objectifs généraux et 31 pistes opérationnelles.



AXE 1 : ASSURER LE RÔLE DE PÔLE RESSOURCE

Accueillir et mettre à disposition des moyens

Un lieu ouvert, vivant et attractif

Le Conservatoire, véritable lieu de vie, est un marqueur de la cohésion sociale. En effet, une diversité de publics, inscrits ou non-inscrits, participe activement au foisonnement des activités sur l'établissement, faisant de ce dernier, au quotidien, un carrefour de la pratique artistique sur le territoire. Mais au-delà des musiciens de tous âges et de toutes esthétiques venus se former ou partager leur passion, l'établissement accueille simultanément un public plus large composé de mélomanes, d'auditeurs, de parents accompagnateurs, de curieux, de simples visiteurs occasionnels voire égarés...

Le Conservatoire doit donc être en mesure de répondre à une multiplicité d'attentes et dans le même temps de les amplifier, en suscitant de l'intérêt, en éveillant la curiosité pour une offre culturelle étendue synonyme de richesse, d'épanouissement et de convivialité. Cette démarche, indissociable et complémentaire de l'offre de formation, est déjà fortement inscrite dans l'ADN de l'établissement. Elle doit trouver une expression pratique et fonctionnelle naturelle dans le futur équipement.

En particulier, le hall d'accueil, imaginé comme un tiers-lieu, ambitionne de traduire cette volonté de porosité et d'ouverture. Pour faire vivre pleinement cet espace, l'équipe se fixe dans le cadre de ce projet, d'explorer les pistes opérationnelles suivantes :



- ☞ **Offrir un accueil physique de large amplitude**
- ☞ **Organiser dans le tiers-lieu des espaces dédiés aux activités du quotidien (lecture, devoirs des élèves, télétravail des parents et accompagnateurs, goûters, jeux calmes etc...) pour dépasser les simples fonctionnalités d'une salle d'attente**
- ☞ **Proposer dans le tiers-lieu des animations, des expositions ou des événements culturels comme des petits concerts ou des mini conférences etc...**
- ☞ **Assurer de la médiation autour de différentes thématiques musicales en lien avec la programmation locale ou celle du Conservatoire**

Ces propositions offriront également l'occasion de croiser les publics avec d'autres services de l'Agglo ou d'autres acteurs locaux, qu'ils relèvent du secteur culturel ou non. En effet, si des propositions culturelles pourront être valorisées dans le tiers-lieu (par exemple : visites virtuelles de lieux patrimoniaux emblématiques), il est tout à fait envisageable que le Conservatoire propose des actions en lien avec d'autres thématiques portées par l'EPCI ou ses communes membres (biodiversité, mobilités, actualités etc...). Cette ouverture à des

propositions non culturelles, en dehors de leur vocation éducative et citoyenne, serait en effet de nature à attirer de nouveaux publics.

Afin de renforcer l'équipe et maximaliser l'animation et la médiation sur le site, tout en confortant la convivialité et la qualité du lien, notamment avec les jeunes élèves, l'équipe pourrait s'attacher la collaboration d'un étudiant dans le cadre d'un service civique.

Des outils mis à disposition

Pour assumer pleinement son rôle de pôle ressource et de catalyseur de la pratique musicale, le Conservatoire doit être configuré pour faciliter la mise à disposition de moyens et de compétences auprès de la population du territoire et des environs. Ainsi le déploiement dans les nouveaux locaux permettra de développer une offre de service jusqu'ici marginale compte tenu des moyens disponibles et de l'éclatement actuel de l'établissement sur trois sites distincts.



- ☞ **Proposer un espace documentation varié**
- ☞ **Prêter du matériel ou des instruments dans la limite des possibilités**
- ☞ **Offrir un accès à des ressources musicales en ligne**

L'idée est d'intégrer au tiers-lieu un espace documentation accessible à tous, doté de livres, revues, partitions, etc... Les conditions pratiques et le périmètre de cette offre est à préciser en amont de l'ouverture du futur Conservatoire. Un récolement des documents de l'établissement est en cours d'élaboration en partenariat avec le service des archives de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Il reste entre autres à étudier les modalités de classement, d'enregistrement et de prêt ainsi que la question des droits afférents.

Ce dispositif pourra donc évoluer et monter en puissance après la livraison des nouveaux locaux et s'adapter aux futures pratiques, ne serait-ce que pour tenir compte de la dématérialisation de certains supports.

Le prêt de matériels et d'instruments à des musiciens ou ensembles amateurs, peut être également un vecteur pertinent du soutien à la pratique musicale. Toutefois les ressources en la matière n'étant pas extensibles, le périmètre et les critères de prêts seront nécessairement progressifs pour les ajuster avec les moyens réellement disponibles de l'établissement, ce dernier ne pouvant se départir des équipements requis pour mener à bien ses autres missions. Le cas échéant, des programmes d'investissements ciblés pourront être échafaudés dès les premiers retours d'expérience.

L'offre de ressources en ligne, via une interface de type intranet accessible à tous au sein des locaux, est un levier intéressant pour favoriser l'ouverture culturelle, la curiosité et les découvertes. L'établissement pourrait ainsi relayer les offres développées par *La Philharmonie de Paris*, *Dastum* en matière de collectages de musique traditionnelle ou encore d'autres éditeurs ou fournisseurs de logiciels. Cette interface offrirait aussi la possibilité au Conservatoire de concevoir une partie des contenus de manière coordonnée avec son actualité pédagogique ou artistique. Des dossiers pourraient ainsi être constitués par l'équipe ou par des élèves pour présenter des thématiques en vue de promouvoir un style ou une démarche artistique et bien sûr l'écoute de musique vivante.

Les locaux de répétition

Point fort des futurs locaux, les studios de répétition assortis d'une régie son devraient assurément conforter la pratique musicale sur le territoire ouvrant de nouvelles possibilités dans le domaine des musiques actuelles. Non seulement, peu d'équipements de ce type sont disponibles dans la région, mais ces derniers sont déjà largement saturés (Saint Nazaire, Donges). Aussi, il est probable que ces nouveaux studios soient rapidement fortement sollicités.

La Baule-Guérande Agglo doit donc s'attacher à définir des conditions d'accès (modalités de prêts, location, coût, heures d'ouverture, conditions de réservations, matériel mis à disposition, responsabilités et autres aspects pratiques...) qui répondent de manière adaptée aux enjeux de développement de la pratique musicale sur le territoire.

Par ailleurs, il convient d'anticiper que ces studios mobiliseront nécessairement du personnel de régie pour en assurer le suivi.



- ☞ **Organiser la gestion des studios de répétition et d'enregistrement dédiés aux musiques actuelles**
- ☞ **Mettre des salles à disposition des ensembles de musiciens amateurs et des élèves inscrits**

Si des locaux de répétition adaptés aux musiques amplifiées sont attendus, les demandes fréquentes de prêt de locaux pour la pratique de musique acoustique restent trop faiblement honorées. Nombre d'ensembles vocaux ou instrumentaux ne trouvent pas aujourd'hui de lieux appropriés pour s'exercer. Le Conservatoire, régulièrement interpellé, ne peut les satisfaire compte tenu de l'exiguïté de ses bâtiments et de la tension qui pèse sur les emplois du temps. Ainsi le futur équipement devrait offrir l'opportunité de combler ce manque récurrent.

De manière similaire, des salles pourront être mises à la disposition des élèves de l'établissement pour leur travail personnel. Cette démarche est d'autant plus pertinente qu'elle leur offre la possibilité de jouer dans de bonnes conditions ou sur des instruments de qualité. Les deux studios spécifiquement prévus pour le travail des percussionnistes leur permettront de s'entraîner sur l'ensemble des instruments de la discipline, instruments qu'ils ne possèdent que rarement à leur domicile.

Accompagner les pratiques en amateur

Toucher de nouveaux publics

Si la mise à disposition de matériel ou de locaux ainsi que l'accès à des ressources, sont des éléments primordiaux pour soutenir l'apprentissage et la pratique musicale, l'établissement a également vocation à accompagner les musiciens en leur prodiguant des conseils, en leur faisant profiter des compétences artistiques et pédagogiques de l'équipe.

À ce jour, l'offre dédiée aux amateurs est quasiment exclusivement orientée vers les ensembles instrumentaux ou vocaux proposés en interne par le Conservatoire, au détriment des formations extérieures. Seuls quelques ateliers de soutien instrumentaux complètent le dispositif dans le sens d'un accompagnement dédié à une pratique autonome, indépendante des formations proposées. L'extension du dispositif à l'accompagnement d'ensembles

extérieurs, déjà constitués, apparaît comme une nécessité ; a fortiori avec l'ouverture des studios de répétition et le renforcement des musiques actuelles pour lesquelles pratiquer la musique en collectif est une composante intrinsèque.



- ☞ **Développer l'accueil de musiciens dans les ensembles du Conservatoire**
- ☞ **Accompagner des groupes extérieurs déjà constitués**
- ☞ **Mettre en relation des musiciens du territoire**
- ☞ **Adapter l'offre à la diversité des publics (lycéens, adultes, personnes en situation de handicap...)**

La simple mise en relation de musiciens désireux de partager leurs pratiques pourrait être un volet intéressant de l'accompagnement. L'idée est d'ouvrir une plateforme où les musiciens pourraient s'inscrire afin de se mettre en relation pour constituer des groupes ou formations en tous genres, sur le modèle de l'architecture d'un site de covoiturage par exemple.

L'équipe doit conjointement veiller à l'ouverture de ce dispositif d'accompagnement en conduisant un important travail de communication auprès de publics qui ne sont pas des habitués du Conservatoire afin de faire évoluer les représentations, de dépasser les a priori. La raréfaction des lycéens dans la fréquentation nous invite à réinterroger l'adéquation entre l'offre et les attentes. Le déploiement des studios de répétitions, l'organisation d'un accompagnement de groupes et la proximité des lycées du territoire avec le futur site du Conservatoire (notamment les lycées de Guérande) représentent une opportunité pour toucher davantage cette tranche d'âge, paradoxalement souvent fortement intéressée par la musique et sa pratique. Les conditions d'un accès privilégié des lycéens aux nouveaux équipements du Conservatoire seraient même à étudier.

De nouveaux formats pédagogiques

Le renforcement de ce dispositif d'accompagnement invite également l'équipe pédagogique à concevoir de nouveaux formats, plus souples, pour les interventions auprès des groupes. La planification habituelle des emplois du temps des professeurs, majoritairement articulée autour des missions d'enseignement, est plutôt conçue de manière hebdomadaire et sur l'année scolaire. Une organisation variable, sur mesure, offrant la possibilité d'accompagnements ponctuels, serait vraisemblablement plus appropriée.

Le plan de formation de l'équipe pédagogique devra par ailleurs intégrer une montée en compétence en matière d'approches spécifiques à l'accompagnement des pratiques, qu'elles soient pédagogiques ou artistiques.



- ☞ **Proposer des conseils, de l'accompagnement sur mesure**
- ☞ **Organiser des actions de sensibilisation**

Des actions de sensibilisation transversales (prévention des risques auditifs ou musculosquelettiques, gestion du trac, etc...) constituent un complément logique et pertinent du dispositif.

La diffusion

Une pratique musicale éclairée ne peut se concevoir sans le partage, la mise en situation, la confrontation avec la scène. La mise à disposition de moyens logistiques et le déploiement d'un dispositif d'accompagnement trouvent leur aboutissement naturel dans l'invitation à se produire en public. Motivante et porteuse de sens, l'organisation de scènes ouvertes, de résidences d'artistes et de masters class orientées vers l'expérience scénique et la rencontre avec le monde professionnel, vise à assurer la complétude et la cohérence globale de la démarche.



- ☞ **Organiser des scènes ouvertes, des résidences d'artistes, des masters class à destination des amateurs**
- ☞ **Croiser les différentes esthétiques et les publics**

Le Conservatoire accueille une diversité d'esthétiques qui n'ont pas vocation à rester cloisonnées. La proposition d'évènements interdisciplinaires et transgénérationnels favorisera la dynamique et la convivialité.



Jazz meeting 3 - Guérande - Juin 2023

AXE 2 : RAYONNER PLUS LARGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Renforcer les leviers existants

Points forts indéniables du projet 2018-2022, les interventions en milieu scolaire et le développement de l'action culturelle, notamment hors les murs, sont aujourd'hui à conforter au regard de leurs impacts sur le rayonnement de l'établissement.

L'éducation artistique et culturelle

Mission essentielle de l'établissement, l'éducation artistique et culturelle est un vecteur de démocratisation du domaine des arts et de la culture.

Le dispositif d'interventions dans les classes primaires, sans omettre la classe collège à horaires aménagés à dominante vocale, gagneraient à bénéficier d'un éclairage soutenu en mesure de valoriser la richesse artistique et la multitude des projets menés avec nos partenaires de l'Éducation Nationale. Ce travail de communication vise à faire reconnaître et partager la qualité du travail réalisé sur le terrain.

Conjointement, une meilleure identification de la Communauté d'Agglomération serait de nature à mieux contextualiser la mission des intervenants, trop souvent perçus sur le terrain comme des travailleurs indépendants et non comme de membres à part entière de l'équipe pédagogique du Conservatoire.



- ☞ **Valoriser le dispositif d'interventions dans les classes primaires et la classe collège à horaires aménagés**
- ☞ **Mieux identifier l'action de l'Agglo dans ce domaine**
- ☞ **Proposer une offre étoffée de concerts scolaires**
- ☞ **Cibler davantage les collèges et les lycées**

Un parcours éducatif en matière artistique ne peut être théorique et s'imaginer en dehors d'un accès régulier à de la musique vivante diversifiée. À ce jour, trop peu de concerts sont proposés aux élèves des établissements scolaires. Le Conservatoire s'efforcera donc de remédier à cette faiblesse dans le cadre de ce projet.

L'éducation artistique et culturelle s'étend sur toute la scolarité, chaque élève ayant l'opportunité de capitaliser des compétences et des expériences. À ce titre, la conduite partenariale de projets entre le Conservatoire et les collèges et lycées du territoire représenterait une opportunité de consolider la découverte et la pratique musicale dans le second degré.

L'action culturelle et les partenariats

L'action culturelle, au centre du projet 2018-2022 compte tenu de sa capacité à conférer une dimension intercommunale au Conservatoire, reste un levier incontournable du rayonnement de l'établissement. À la croisée de plusieurs enjeux majeurs (la formation par l'art et à l'art, le déclouonnement des esthétiques, le développement des démarches de création, l'ancrage territorial du Conservatoire, la diversification des publics et la valorisation des prestations des élèves et des amateurs), elle concrétise aisément la distinction entre le projet culturel du Conservatoire et le bâtiment Conservatoire. À ce titre, son volet hors les murs, essentiel dans l'incarnation de cette dynamique, reste un axe à amplifier.

D'un point de vue opérationnel, le développement de l'action culturelle s'appuie sur la conduite de partenariats diversifiés, l'établissement n'ayant pas vocation à agir isolément.



- **Irriguer en actions culturelles les 15 communes de l'Agglo**
- **Développer et valoriser les partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire**

La mobilité durable

Au cœur de l'actualité, la question de l'impact environnemental des activités est une préoccupation partagée par l'équipe et les usagers de l'établissement. La réduction de l'empreinte carbone doit impérativement figurer parmi les objectifs fixés.

Depuis la rentrée 2022, le Conservatoire propose aux élèves et leurs parents de se mettre en relation via une plateforme afin d'organiser du covoiturage et ainsi de faciliter l'organisation familiale en la conjuguant avec responsabilité environnementale. Pour la première année, ce site avait fait l'objet d'une cinquantaine d'inscriptions au titre du Conservatoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Ce mouvement est évidemment encore à étendre.



- **Promouvoir le covoiturage**
- **Étudier les solutions de transport collectif sur le futur site**

Le futur équipement, disponible à l'horizon 2026, devra bénéficier d'une couverture de transports collectifs aux horaires compatibles avec les heures d'ouverture et les pics d'activité du Conservatoire. Ce point est à étudier avec les services concernés.

Développer de nouveaux axes

Un rayonnement homogène de l'établissement sur son territoire de référence passe par son renforcement sur les communes les plus éloignées des sites du Conservatoire et notamment les communes du nord de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo mécaniquement moins touchées par les activités et enseignements proposés. Deux mesures pourraient être susceptibles de combler le déficit d'impact sur ces communes : la création d'un orchestre à l'école et une délocalisation d'enseignement, cette dernière proposition ayant l'avantage de contribuer simultanément à la réduction de l'empreinte carbone.

L'orchestre à l'école

La création d'un orchestre à l'école offre la possibilité d'asseoir une pratique artistique renforcée dans un établissement scolaire du territoire. Elle vise l'épanouissement individuel et collectif des enfants concernés, le projet étant synonyme d'une expérience forte en termes d'impacts culturel, éducatif et citoyen.



☞ Créer et animer un orchestre à l'école dans une classe primaire du territoire

Une école primaire d'une des trois communes de l'Agglo situées sur Le Morbihan est déjà pressentie pour accueillir le dispositif. Ce projet est envisagé initialement sur 3 ans. Les enfants d'une classe primaire seront accompagnés du CE2 au CM2, ce qui offre la possibilité de changer périodiquement d'établissement pour en faire profiter d'autres communes.

Le projet sera construit à partir des spécificités locales et le répertoire sera créé sur mesure. Il pourra entrer en vigueur à la rentrée scolaire 2024.

Concrètement, cette aventure musicale concernera entre 25 et 30 enfants de l'âge de 7-8 ans jusqu'à environ 10-11 ans. Encadrés par les professeurs du Conservatoire, l'ensemble des séances se déroulera sur le temps scolaire et en classe entière (3 heures de musique hebdomadaires sur 3 temps dédiés). Les enfants emmèneront chez eux l'instrument mis à leur disposition pour travailler.

Les intervenants impliqués dans le projet sont le professeur des écoles, un coordinateur/intervenant en milieu scolaire, le chef d'orchestre, l'arrangeur et 6 professeurs d'instrument.

L'orchestre pressenti sera mixte. Composé de whistles, clarinettes, violons, altos, violoncelles, percussions, il a été établi sur la base du volontariat des professeurs du Conservatoire, les possibilités techniques d'adaptation aux enfants, la facilité de déplacement et d'installation des instruments ainsi que l'équilibre sonore.

Les trois séances d'une heure hebdomadaire seront distribuées de la manière suivante :

- Une séance avec le professeur des écoles et l'intervenant en milieu scolaire autour du répertoire, de chant, de percussions corporelles, etc...
- Des répétitions partielles par pupitre de 3 à 5 enfants encadrées par les professeurs d'instrument du conservatoire et le professeur des écoles.
- Une répétition « tutti » autour du répertoire (mise en place, justesse, équilibre...) et de séquences variées pour apprendre à écouter et trouver sa place dans l'orchestre, menée par le chef d'orchestre, l'intervenant et le professeur des écoles.

Sur le plan pédagogique, le travail s'organisera autour de la transmission orale la première année puis autour d'une découverte et d'une utilisation progressive du codage la deuxième. Ce projet requiert la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée, en mesure de mettre en valeur chaque enfant, ainsi qu'une adaptation du répertoire tout au long du dispositif afin d'éviter tout découragement. Des séances feront l'objet d'une initiation à l'improvisation et à la direction d'ensemble. Elles offriront la possibilité d'un travail élargi autour du répertoire en lien avec les apprentissages scolaires. Les notions techniques seront également abordées sous une forme ludique dans le cadre habituel des interventions scolaires.

Des concerts, essentiels pour maintenir la cohésion du groupe et entretenir la motivation, seront régulièrement proposés. Ils donneront aux familles l'occasion de s'associer à la vie de l'orchestre et participeront à la vie du territoire.

Un plan de formation spécifique, en lien avec l'association Orchestre à l'école, sera proposé aux enseignants investis dans ce projet.

La délocalisation d'enseignement

Comme on a pu le constater, la distance avec les sites du Conservatoire est sûrement le premier facteur défavorable à une fréquentation de l'établissement. Pour autant, le nombre d'utilisateurs provenant des communes du nord du territoire (Assérac, Camoël, Férel et Pénestin) croît régulièrement dans les effectifs. Une délocalisation d'enseignement viserait à se rapprocher de ces élèves déjà inscrits en déclinant, progressivement et localement, le tronc commun d'enseignement de la première année (orientation) et du premier cycle, à savoir les cours de Formation Musicale et de chant choral.

L'enseignement instrumental ne peut, en revanche, faire l'objet d'une telle proposition. Elle entraînerait inévitablement, du fait du peu d'inscrits concernés par discipline, une dispersion des cours impossible à gérer pour les enseignants du Conservatoire.



Expérimenter une délocalisation progressive d'enseignements

Ce service cible volontairement des enseignements spécifiques au cursus établi dans un établissement classé par l'État, c'est-à-dire selon les termes du Schéma National d'Orientation Pédagogique en vigueur, afin de ne pas entraîner de concurrence involontaire avec le tissu associatif davantage tourné vers une pratique de la musique dite de loisir.

Matériellement, ces cours pourraient être organisés dans une école primaire d'une des communes visées, le mercredi ou le samedi. Ils devront nécessairement bénéficier d'une salle adaptée en termes de surface et d'acoustique ainsi que du matériel requis pour l'enseignement musical (Piano, matériel audio et de préférence un tableau blanc interactif). L'objectif serait de les déployer pour la rentrée scolaire 2024.

AXE 3 : CONDUIRE UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN MOUVEMENT

Réaffirmer des valeurs

Deux référentiels



- ☞ **Construire une Charte du professeur**
- ☞ **Décliner une Charte de l'élève**

La Charte du professeur

Afin de renforcer la cohésion d'équipe et l'unanimité autour du projet pédagogique, l'élaboration d'un référentiel de pratiques de l'enseignant vise à entretenir un dialogue et harmoniser autant que possible les approches au sein de l'équipe. Construite dans le cadre d'une concertation avec les enseignants, la charte du professeur décline en quelques repères la conduite adaptée, spécifique au Conservatoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. De surcroît, le contexte fortement évolutif de l'enseignement artistique spécialisé nous invitera à réinterroger annuellement son contenu, offrant autant d'occasions de se réapproprier la démarche.

La Charte de l'élève

La charte de l'élève, de son côté, a pour objectif d'éclairer les enjeux de l'apprentissage de la musique et de renforcer le rôle actif de l'élève. L'élargissement des publics invite en effet à clarifier les ressorts d'une formation dans un conservatoire afin d'éviter tout échec lié à une attitude trop consumériste ou désinvolte. Elle ambitionne dans le même temps de positiver ce qui est d'abord perçu, pour nombre d'utilisateurs, comme des obligations ou des contraintes alors que le dispositif n'a pour finalité que le plaisir et l'épanouissement de chaque musicien tout au long de sa scolarité dans l'établissement.

Imaginer de nouvelles pratiques

Initialement, le projet de nouvel équipement a été imaginé à partir des besoins identifiés de l'établissement pour conduire son projet pédagogique et culturel. L'élaboration du programme fonctionnel détaillé a ainsi impliqué tous les acteurs pour définir le cadre idéal à la conduite des missions. Cette réflexion a donné l'occasion d'anticiper autant que possible les futures pratiques puisque la conception arrêtée pour le nouveau conservatoire communautaire s'imposera pour plusieurs décennies.

Aujourd'hui, les contours de ce futur équipement se dessinent progressivement et les nouvelles fonctionnalités espérées viennent à leur tour interroger le projet de l'établissement. Cet élargissement du champ des possibles est à explorer par une réflexion pédagogique nourrie et un plan de formation collectif, en amont de la livraison du nouveau Conservatoire. Cette démarche est indissociable de la recherche permanente d'innovation pédagogique.



- ☞ **Exploiter pleinement les nouvelles fonctionnalités des locaux**
- ☞ **Favoriser l'innovation et l'usage des outils numériques**

Quelques pistes de travail sont déjà identifiées parmi les nombreuses thématiques à explorer :

- La pédagogie de groupe avec l'augmentation significative des surfaces de salles.
- La pédagogie des pratiques collectives avec la dotation de salles adaptées et en nombre.
- Le travail en équipe avec le regroupement sur un seul site.
- Le décroisement interdisciplinaire du fait de la distribution en pétales des salles de pratiques collectives autour des salles d'enseignement instrumental.
- L'émergence d'un cursus spécifique aux musiques actuelles.
- L'accompagnement des amateurs lié à la possibilité de prêter des salles et des studios pour répéter.
- La pédagogie de, et par, l'enregistrement avec la dotation d'une régie son équipée, adossée aux studios de répétition.
- La valorisation scénique des concerts d'élèves et d'amateurs pour exploiter pleinement le nouvel auditorium.
- La médiation autour de l'orgue baroque flamand de la manufacture Haerperfer.
- Etc...



Visite du Musée des Beaux-Arts – Nantes - Avril 2023

LA MISE EN ŒUVRE ET LE MOYENS REQUIS

Le pilotage et l'évaluation du projet

La conduite d'un projet à 5 ans comporte nécessairement des aléas et requiert des ajustements au fur et à mesure de son avancée. La déclinaison de l'ambition en pistes opérationnelles est volontaire et vise à traduire les intentions générales sans s'enfermer, dès le lancement du projet, dans un plan d'actions trop défini, potentiellement contradictoire avec l'agilité du pilotage et surtout défavorable à une bonne appropriation par tous les acteurs.

Ce projet a été conçu dans le cadre d'une large concertation, il gagnera à être piloté dans les mêmes termes. En effet, l'implication de toute l'équipe du Conservatoire, réunissant des agents des filières culturelle, administrative et technique, est un prérequis à sa réussite. La capacité à s'unir autour d'objectifs concentriques, à dialoguer et à prendre en compte les différents avis pour réajuster ou compléter le volet opérationnel est une composante primordiale de son bon déroulement.

Les actions seront donc définies et réinterrogées à l'occasion de l'élaboration, à chaque rentrée scolaire, de la feuille de route du Conservatoire laissant ainsi la possibilité de les programmer au regard du contexte, voire de les redécliner sans trahir l'esprit général du projet. Les instances de concertation de l'établissement, à savoir les conseils pédagogique et d'établissement, seront sollicitées pour participer à cette concrétisation périodique.

Ce rythme trouve d'ailleurs un emboîtement logique avec les impératifs du débat d'orientation budgétaire et l'octroi des moyens financiers par exercice.

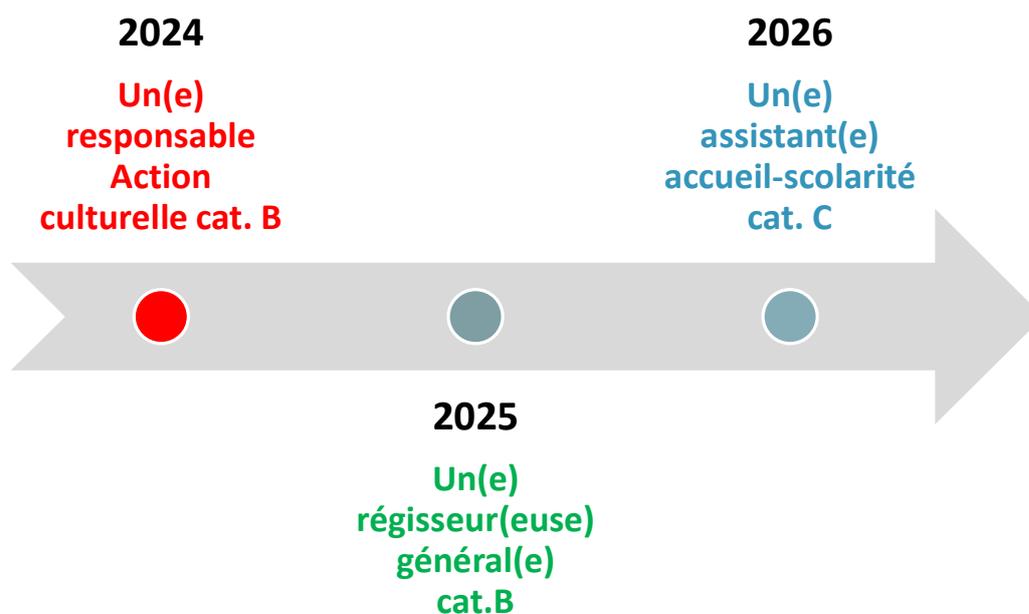
Des indicateurs seront attribués à chacune des actions mises en œuvre afin d'objectiver les résultats. A l'instar d'un journal de bord, le rapport d'activité du conservatoire compilera ces informations et proposera une lecture des avancées du projet au regard de son ambition générale.

La question des moyens

Les ressources humaines



L'audit réalisé début 2023 avait permis de confirmer la nécessité de renforcer l'équipe administrative du Conservatoire afin de faire face à un plan de charge excessif et de répondre au défi que représente le déploiement d'une nouvelle organisation fonctionnelle sur le futur site. Une projection a permis d'identifier les besoins minimums nécessaires, en termes de ressources humaines, pour faire fonctionner le nouveau Conservatoire communautaire. La création des trois postes suivants serait ainsi à planifier entre 2024 et 2026.



- Le recrutement d'un(e) responsable Action culturelle vise à absorber la surcharge de travail existante. Il permettra d'établir une nouvelle répartition interne des missions et de disposer de deux agents, contre un seul actuellement, pour organiser la saison d'actions culturelles, la communication, le suivi financier et la gestion des ressources matérielles de l'établissement.
- Le recrutement d'un(e) régisseur(euse) général(e) en appui de l'agent technique déjà présent s'inscrit dans la perspective de la livraison de l'auditorium en 2025. L'équipe ainsi constituée aura pour mission d'assurer la régie de spectacles dans et hors les murs de l'établissement, de préparer et organiser l'ouverture des studios de répétition et l'interface avec les musiciens amateurs, prévus pour la rentrée 2026. Ce binôme assurera le suivi du futur conservatoire dans tous ses aspects techniques.
- Le recrutement d'un(e) assistant(e) en 2026 a pour objectif de renforcer l'équipe accueil-scolarité. Il permettra notamment de répondre aux besoins en termes d'accueil du futur site et de consolider le suivi administratif des élèves.

Par ailleurs, la sécurité des bâtiments devra vraisemblablement être confiée à un prestataire externe et des renforts ponctuels (intermittence du spectacle) seront à mobiliser pour assurer la régie technique de certains événements délocalisés.

En outre, le recours à un service civique, pour animer le tiers-lieu, est à étudier pour la rentrée 2026.

L'investissement

Dans la même logique prospective, un plan pluriannuel d'investissement est en cours d'affinage. Avec l'accroissement du nombre de salles disponibles, les besoins en équipement augmentent. Le nombre de pianos doit être adapté et l'acquisition d'instruments et de matériel est à planifier, notamment dans le domaine des musiques actuelles avec les équipements spécifiques aux studios de répétition.

Parallèlement une enveloppe récurrente d'investissement permet au Conservatoire de renouveler son parc instrumental. Par ailleurs, une enveloppe exceptionnelle a été planifiée



pour 2024 afin de couvrir les frais d'acquisition des instruments nécessaires au lancement du projet d'orchestre à l'école.

Libellés	PREVISIONNEL TTC par années			
	2024	2025	2026	2027
Total dépenses	110 000	210 000	265 000	100 000
Enveloppe récurrente	30 000	30 000	30 000	30 000
Renouvellement du parc instrumental	30 000	30 000	30 000	30 000
Projet Orchestre à l'école	30 000	30 000	30 000	30 000
Acquisition parc instrumental	30 000	-	-	-
Acquisitions matériels futur Conservatoire	50 000	150 000	205 000	40 000
Pianos	-	80 000	40 000	40 000
Equipements studios musiques actuelles (cabine son – 3 studios - 1 réserve)	-	-	150 000	-
Equipements Musique Assistée par Ordinateur	-	-	15 000	-
Orgue baroque Flamand	50 000	70 000	-	-
Total recettes	15 000	-	-	-
Subvention acquisition parc orchestre à l'école	15 000	-	-	-
Reste à financer (dépenses - recettes)	95 000	210 000	265 000	100 000

Les travaux de remise en état et d'installation de l'orgue baroque flamand dans l'auditorium relèvent de l'investissement. Les montants indiqués correspondent à des réserves et non aux montants réels à acquitter puisque les travaux à réaliser ne sont pas encore précisément identifiés, ni chiffrés et feront l'objet d'un appel d'offres.



Week-end Batterie fanfare/éveil musical – Batz-Sur-Mer – juin 2023

Une planification globale du projet

La mise en œuvre du projet d'établissement sera articulée autour de la livraison des nouveaux équipements, à savoir au printemps 2025 pour l'auditorium dans la chapelle réhabilitée et au printemps 2026 pour les locaux d'enseignement. Elle fera l'objet de feuilles de route annuelles afin de faciliter son pilotage et de clarifier la distribution des missions au sein de l'équipe. Les moyens financiers seront sollicités chaque année dans le cadre du débat d'orientation budgétaire et soumis à l'arbitrage des élus.

AXE 1 : ASSURER LE RÔLE DE PÔLE RESSOURCE

Accueillir et mettre à disposition des moyens

- 1.1 : Offrir un accueil physique de large amplitude
- 1.2 : Organiser dans le tiers-lieu des espaces dédiés aux activités du quotidien pour dépasser les simples fonctionnalités d'une salle d'attente
- 1.3 : Proposer dans le tiers-lieu des animations, des expositions ou des évènements culturels
- 1.4 : Assurer de la médiation
- 1.5 : Proposer un espace documentation varié
- 1.6 : Prêter du matériel ou des instruments
- 1.7 : Offrir un accès à des ressources musicales en ligne
- 1.8 : Organiser la gestion des studios de répétition et d'enregistrement dédiés aux musiques actuelles
- 1.9 : Mettre des salles à disposition des ensembles de musiciens amateurs et des élèves inscrits

Accompagner les pratiques en amateur

- 1.10 : Développer l'accueil de musiciens dans les ensembles du Conservatoire
- 1.11 : Accompagner des groupes extérieurs déjà constitués
- 1.12 : Mettre en relation des musiciens du territoire
- 1.13 : Adapter l'offre à la diversité des publics
- 1.14 : Proposer des conseils, de l'accompagnement sur mesure
- 1.16 : Organiser des scènes ouvertes, des résidences d'artistes, des masters class à destination des amateurs
- 1.17 : Croiser les différentes esthétiques et les publics

AXE 2 : RAYONNER PLUS LARGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Renforcer les leviers existants

- 2.1 : Valoriser le dispositif d'interventions dans les classes primaires
- 2.2 : Mieux identifier l'action de l'Agglo dans ce domaine
- 2.3 : Proposer une offre étoffée de concerts scolaires
- 2.4 : Cibler davantage les collèges et les lycées
- 2.5 : Irriguer en actions culturelles les 15 communes de l'Agglo
- 2.6 : Développer et valoriser les partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire
- 2.7 : Promouvoir le covoiturage
- 2.8 : Étudier les solutions de transport collectif sur le futur site

Développer de nouveaux axes

- 2.9 : Créer et animer un orchestre à l'école dans une classe primaire du territoire
- 2.10 : Expérimenter une délocalisation progressive d'enseignements

AXE 3 : CONDUIRE UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN MOUVEMENT

Réaffirmer des valeurs

- 3.1 : Construire une Charte du professeur
- 3.2 : Décliner une Charte de l'élève

Imaginer de nouvelles pratiques

- 3.3 : Exploiter pleinement les nouvelles fonctionnalités des locaux
- 3.4 : Favoriser l'innovation et l'usage des outils numériques



	2023	2024	2025	2026	2027	2028
AXE 1 : ASSURER LE RÔLE DE PÔLE RESSOURCE						
Accueillir et mettre à disposition des moyens						
1.1 : Offrir un accueil physique de large amplitude						
1.2 : Organiser dans le tiers-lieu des espaces dédiés aux activités du quotidien pour dépasser les simples fonctionnalités d'une salle d'attente						
1.3 : Proposer dans le tiers-lieu des animations, des expositions ou des évènements culturels						
1.4 : Assurer de la médiation						
1.5 : Proposer un espace documentation varié						
1.6 : Prêter du matériel ou des instruments						
1.7 : Offrir un accès à des ressources musicales en ligne						
1.8 : Organiser la gestion des studios de répétition et d'enregistrement dédiés aux musiques actuelles						
1.9 : Mettre des salles à disposition des ensembles de musiciens amateurs et des élèves inscrits						
Accompagner les pratiques en amateur						
1.10 : Développer l'accueil de musiciens dans les ensembles du Conservatoire						
1.11 : Accompagner des groupes extérieurs déjà constitués						
1.12 : Mettre en relation des musiciens du territoire						
1.13 : Adapter l'offre à la diversité des publics						
1.14 : Proposer des conseils, de l'accompagnement sur mesure						
1.16 : Organiser des scènes ouvertes, des résidences d'artistes, des masters class à destination des amateurs						
1.17 : Croiser les différentes esthétiques et les publics						
AXE 2 : RAYONNER PLUS LARGEMENT SUR LE TERRITOIRE						
Renforcer les leviers existants						
2.1 : Valoriser le dispositif d'interventions dans les classes primaires						
2.2 : Mieux identifier l'action de l'Agglo dans ce domaine						
2.3 : Proposer une offre étoffée de concerts scolaires						
2.4 : Cibler davantage les collèges et les lycées						
2.5 : Irriguer en actions culturelles les 15 communes de l'Agglo						
2.6 : Développer et valoriser les partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire						
2.7 : Promouvoir le covoiturage						
2.8 : Étudier les solutions de transport collectif sur le futur site						
Développer de nouveaux axes						
2.9 : Créer et animer un orchestre à l'école dans une classe primaire du territoire						
2.10 : Expérimenter une délocalisation progressive d'enseignements						
AXE 3 : CONDUIRE UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN MOUVEMENT						
Réaffirmer des valeurs						
3.1 : Construire une Charte du professeur						
3.2 : Décliner une Charte de l'élève						
Imaginer de nouvelles pratiques						
3.3 : Exploiter pleinement les nouvelles fonctionnalités des locaux						
3.4 : Favoriser l'innovation et l'usage des outils numériques						

Le plan de formation

La conduite de ce projet s'appuie naturellement sur un volet conséquent de formations à intégrer au plan de la collectivité.

À titre d'exemples et sans recherche d'exhaustivité, on peut déjà relever selon chaque axe les besoins suivants :

Assurer le rôle de pôle ressource	L'accueil du public La médiation culturelle La communication La gestion d'un fonds documentaire La gestion d'un espace web L'accompagnement de musiciens amateurs Le développement des musiques actuelles ...
Rayonner plus largement sur le territoire	Structurer un projet d'orchestre à l'école La direction d'ensembles instrumentaux La transmission orale La pédagogie différenciée L'arrangement Le soundpainting ...
Conduire un projet pédagogique en mouvement	La pédagogie de groupe La pédagogie des pratiques collectives Le travail en équipe Le décloisonnement Les techniques du son et d'enregistrement Les outils numériques La valorisation des concerts d'élèves Les rudiments techniques du spectacle vivant La prévention des violences éducatives ordinaires ...

Ces thématiques feront l'objet de formations individuelles ou de formations en équipe dans le cadre du séminaire annuel fin juin/début juillet.

ANNEXES

LES PROJETS SCOLAIRES

2022-2023

COMMUNE DE ASSERAC		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
JACQUES RAUX	TPS/PS/MS/GS GS/CP	Création musicale à partir d'une œuvre du patrimoine, Pierre et Loup de Sergueï Prokofiev.
JACQUES RAUX	CE1/CE2	Création d'un conte musical, à partir d'un conte traditionnel.
JACQUES RAUX	CE2/CM1/CM2	Création d'un conte musical (à partir d'un album) en partant de l'étude de Pierre et le Loup
SAINTE ANNE	PPS/PS/MS GS/CP CP/CE1 CE2/CM1 CM1/CM2	Oh ! Des albums qui font des sons... Mettre en musique l'univers artistique d'un poète ou d'un peintre
COMMUNE DE BATZ SUR MER		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
ALAIN BOUTLE	PS/MS	Mise en son d'un album
ALAIN BOUTLE	GS/CE2	Voyage dans le temps
ALAIN BOUTLE	CP/CE1	Voyage dans le temps
ALAIN BOUTLE	CM1/CM2	Le tour du monde en musique
SAINTE MARIE-SAINT PIERRE	PS/MS/GS CP/CE/CM	Je chante, tu chantes...chantons ensemble !
COMMUNE DE CAMOËL		
COMMUNE DE FEREL		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
RUISSEAU BLANC	PS/GS TPS/PS MS	Au rythme de la Nature

RUISSEAU BLANC	GS/CP CP/CE2 CE1/CE2 CE1/CE2	La musique se met au vert
RUISSEAU BLANC	CM1/CM2 CM1/CM2	Illustrer l'Aire Terrestre Educative en musique
NOTRE DAME	TPS/PS/MS MS/GS/CP	Jouons de la musique
NOTRE DAME	CP/CE1	Jouons de la musique
NOTRE DAME	CE2/CM1 CM1/CM2	Jouons de la musique
COMMUNE DE GUERANDE		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
BOIS ROCHEFORT	TPS/PS PS/MS MS/GS GS	Chants et rythmes autour du thème de l'eau
BOIS ROCHEFORT	CP CP/CE1 CE1 CE2	Chants et rythmes autour du thème de l'eau
BOIS ROCHEFORT	CM1 CM1/CM2 CM2	Chants et rythmes autour du thème de l'eau
DIWAN	Maternelles	Au fil des saisons
DIWAN	CE/CM	Jacques et le haricot Magique
PRADONNAIS	CP CP CE1 CE2	Le monde à travers différents styles musicaux
PRADONNAIS	CE2/CM1 CM1-CM2 CM2	Chanter en chorale
SAINT AUBIN	PPS/PS PS/MS MS/GS MS/GS	L'environnement en musique
SAINT AUBIN	CP/CE1 CP	Écoute et chante ta planète
SAINT AUBIN	CE1/CE2 CE2	L'environnement en musique

SAINT AUBIN	CE2/CM1 CM1	Les paysages sonores
SAINTE MARIE	MS/GS CP/CE1	Balade au jardin
SAINTE MARIE	CE1/CE2	Créer l'univers sonore d'un conte
SAINTE MARIE	CM1 CM2	Le bonheur est aussi dans la musique
COMMUNE DE HERBIGNAC		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
MARIE PAPE CARPENTIER	TPS/PS/MS PS/GS MS/GS	Le corps et la musique
MARIE PAPE CARPENTIER	CP/CE1 CP/CE1	Le sport en musique
MARIE PAPE CARPENTIER	CM1/CM2 CM1/CM2	Batucada à l'école
COMMUNE DE LA BAULE		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
PAUL MINOT	CP CE1 CE2	Rythme et corps
PAUL MINOT	CM1 CM2	Découverte de la batucada
PLEIADES	PS/MS GS/CP	Voyager à la découverte des animaux des pays lointains
PLEIADES	CE2/CM1 CM1/CM2 CM2	Découverte des musiques du XX ^{ème} siècle : voix et instruments
SACRE CŒUR	CP CE1 CE2 CE2/CM1 CM2	Mise en sons autour des contes et légendes
TANCHOUX LES ERABLES	PS/MS GS/CP	Sons, rythmes, chants autour du métier
TANCHOUX LES ERABLES	CP/CE1	Découverte des genres musicaux

TANCHOUX LES ERABLES	CE2/CM1 CM1/CM2	Découverte des genres musicaux
COMMUNE DE LA TURBALLE		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
JULES VERNE	TPS/PS MS GS	Les musiques du monde : L'Afrique
JULES VERNE	CP CE1 CE2 CM1/CM2 CM1/CM2	L'Afrique : sur les chemins de l'école
SAINTE MARIE DE L'OCEAN	TPS/PS MS/GS CP/CE1 CE2/CM1 CM1/CM2	Le gaspillage, c'est d'un autre âge
COMMUNE DE LE CROISIC		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
SAINTE MARIE DE L'OCEAN	PS/MS/GS/CP CP/CE/CM	Je chante, tu chantes...chantons ensemble !
JACQUES CARTIER	CP/CE1 CE1/CE2 CE2/CM1	Les chants et musiques à bouger à travers le temps
COMMUNE DU POULIGUEN		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
VICTOP HUGO	TPS/PS/MS MS/GS	Le loup à travers la musique et les contes
COMMUNE DE MESQUER		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET

HELENE CADOU	TPS/PS MS/GS GS/CP CE1/CE2 CE2/CM1 CM1/CM2	Jouer et chanter la nature
COMMUNE DE PENESTIN		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
EMILE LABOUREUR	Maternelle/CP CE/CM	La mer en chanson
SAINT GILDAS	PS/MS/GS CP/CE1/CE2 CM1/CM2	A la découverte de notre territoire breton
COMMUNE DE PIRIAC		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
CAP HORNIER	TPS/PS/MS/GS	Chants et musique d'Afrique
CAP HORNIER	GS/CP	Chants et musique d'Afrique
CAP HORNIER	CE1/CE2	L'interculturalité mise en son
CAP HORNIER	CE2/CM1/CM2	L'interculturalité mise en son
NOTRE DAME DU ROSAIRE	TPS/PS/MS/GS/CM2 CP/CE1/CE2/CM1	Jeux de cour chantés en rythme et en mouvement
COMMUNE DE SAINT LYPHARD		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
SAINTE ANNE	TPS-GS TPS-GS TPS-GS	Voix d'eau
SAINTE ANNE	CP/CE1 CP/CE1 CE1/CE2	Sonoriser un album
SAINTE ANNE	CM1/CM2 CM1/CM2	Soyons écol'eau !
LES ROSELIÈRES	TPS/PS PS/MS MS/GS MS/GS	Découverte de chants, musiques et rythmes sur le thème de l'eau

LES ROSELIERES	CP CP/CE1 CE2	Cap sur la musique médiévale
LES ROSELIERES	CM1 CM1 CM2	Cap sur la musique médiévale
COMMUNE DE SAINT MOLF		
ÉCOLE	CLASSES CONCERNÉES	INTITULÉ DU PROJET
LA ROCHE BLANCHE	CM1 CM2	Ensemble rythmique Batucada
SAINT FRANÇOIS	TPSPS/MS GS/CP	Mon corps au service du langage
SAINT FRANÇOIS	CE1/CE2	Mon corps au service du langage
SAINT FRANÇOIS	CM1/CM2	Mon corps au service du langage

LISTE GLOBALE DES MANIFESTATIONS 2022-2023

Manifestation	Date	Lieu
MESSE EN UT MOZART- CONCERT Ensemble vocal du Conservatoire/Philharmonie des Deux Mondes	18/09/2022	Le Croisic
EMILIE VERET - STAGE LOOPERS Séance pédagogique	02/10/2022	Conservatoire
EMILIE VERET - STAGE LOOPERS Séance pédagogique	02/10/2022	Conservatoire
LIBRE ANTENNE Audition	19/10/2022	Conservatoire
ITINERAIRE MUSICAL "LA CARTOGRAPHIE DES RYTHMES" KARL NAEGELEN Concert Création	12/11/2022	MJC La Baule
Séance master-class artistes "Tapas assez tapé" Séance pédagogique	17/11/2022	Collège Jacques-Brel Guérande
Séance master-class artistes "Tapas assez tapé" Séance pédagogique	18/11/2022	Collège Jacques-Brel Guérande
CONCERT "LOOPERS ET CREATION" Concert	20/11/2022	Saint-Lyphard - Espace Sainte-Anne
CARTE BLANCHE Audition	23/11/2022	Conservatoire
Séance avec Groove Company Séance pédagogique	03/12/2022	Athamor Guérande
"L'AME DE NOEL" Audition Cordes	13/12/2022	Athamor Guérande
JAZZ MEETING 1 Audition	14/12/2022	Athamor Guérande
MUSIQUE A LA CARTE Scène ouverte pratique amateur	14/12/2022	Conservatoire
"LES LUTINS PIANISTES" Audition	15/12/2022	Athamor Guérande
NOEL A GUERANDE Audition	17/12/2022	Guérande - Chapelle Notre Dame La Blanche
Séance avec Groove Company Séance pédagogique	21/01/2023	Athamor Guérande
VOEUX Agglo' / Prestation d'élèves Audition	26/01/2023	Saint-Lyphard - Espace des Coulines
Séance master-class artistes "Tapas assez tapé" Séance pédagogique	26/01/2023	Collège Jacques-Brel Guérande
NUIT DES CONSERVATOIRES - CARTE BLANCHE 19h30 Audition	27/01/2023	Conservatoire
NUIT DES CONSERVATOIRES - CARTE BLANCHE 20h30 Audition	27/01/2023	Conservatoire
NUIT DES CONSERVATOIRES - LA SCENE EST A VOUS 21h15 Concert	27/01/2023	Conservatoire
"PIANO WORKSHOP 1" Audition	08/02/2023	Conservatoire
"PIANO WORKSHOP 2" Audition	08/02/2023	Conservatoire
LIBRE ANTENNE Audition	08/02/2023	Conservatoire
INITIATION A LA DANSE BRETONNE Répét prépa concert	04/03/2023	EXTERIEUR

Séance master-class artistes "Tapas assez tapé" Séance pédagogique	09/03/2023	Collège Jacques-Brel Guérande
Séance avec Groove Company Séance pédagogique	11/03/2023	Conservatoire
"ORCHESTRES EN FLEUR" Audition avec l'ensemble cordes C1 et l'harmonie 1.	15/03/2023	Athamor Guérande
DEAMBULATION MUSICALE "FEST DEIZ" Concert	18/03/2023	Batz-sur-mer - Musée marais salants
FEST DEIZ "CARNA'BAL" Concert	18/03/2023	Batz sur Mer - Salle des fêtes
CARTE BLANCHE Audition	22/03/2023	Conservatoire
"JAZZ MEETING 2" Audition	29/03/2023	Athamor Guérande
SPECTACLE "TAPAS ASSEZ TAPÉ" Concert	30/03/2023	Mesquer - Salle Artymes
"SONNEZ CORDES ET TROMPETTES" Audition	31/03/2023	MJC La Baule
MUSIQUE A LA CARTE Scène ouverte aux musiciens amateurs.	31/03/2023	Conservatoire
VISITE MUSEE BEAUX-ARTS NANTES Séance pédagogique	01/04/2023	Nantes
"LE PRINTEMPS DES PIANISTES" Audition	04/04/2023	Athamor Guérande
"A LA CROISEE DES ARTS" / Tout voir, tout lire, tout entendre Audition ensemble de cordes	05/04/2023	Athamor Guérande
CONCERT PEDAGOGIQUE Pierre BOUYER et Nicole TAMESTIT Concert pédagogique	06/04/2023	Athamor Guérande
CONCERT-BUS TRIO WOLSKI - LE NOUVEAU PAVILLON Concert-bus	06/04/2023	EXTERIEUR
CONCERT "VA PIANO" - Pierre BOUYER et Nicole TAMESTIT Concert	07/04/2023	Guérande - Athamor - Salle Anne de Bretagne
RENCONTRE PEDAGOGIQUE AVEC LE COMPOSITEUR KARL NAEGELEN Séance pédagogique	04/05/2023	Conservatoire
LA SCENE EST A VOUS Audition	05/05/2023	Conservatoire
CARTE BLANCHE Audition	10/05/2023	Conservatoire
"MOSAÏQUE DE GUITARES" Concert	13/05/2023	Conservatoire
FESTIVAL TEMPO LE CROISIC - "CONVERSATION MUSICALE" Concert-bus	20/05/2023	Le Croisic - Ancienne criée
LIBRE ANTENNE Audition	31/05/2023	Conservatoire
"BANDES DE GUITARES" Audition	02/06/2023	Athamor Guérande
WEEK-END Batterie Fanfare/Eveils Audition	03/06/2023	Batz-sur-Mer
WEEK-END Batterie Fanfare/Eveils Audition	04/06/2023	Batz-sur-Mer
CARTE BLANCHE Audition	07/06/2023	Conservatoire
"CORDES ET PIQUES" Audition	08/06/2023	Athamor Guérande
"SAVEURS SCANDINAVES" Audition	13/06/2023	Athamor Guérande
"EN HARMONIE" Audition	14/06/2023	Athamor Guérande
"SENSATIONS" Concert	15/06/2023	Saint-Lyphard - Espace Sainte-Anne
SPECTACLE IMS ECOLE ROSELIERS / ARTEMUSIE Spectacle IMS	16/06/2023	Herbignac - Château de Ranrouet
SPECTACLE "LA CUISINE DE JOSQUIN ET LEONIE" (Groupe A) Audition chant choral	20/06/2023	Athamor Guérande

SPECTACLE "LA CUISINE DE JOSQUIN ET LEONIE" (Groupe B) Audition chant choral	20/06/2023	Athanor Guérande
"LA FETE DE LA CORDE" Audition ensemble de cordes	21/06/2023	La Baule - Salles les Floralties
"LA GUITARE ESTIVALE" Audition	23/06/2023	Athanor Guérande
MASTER CLASS TEMPO - TANGUY DE WILLIENCOURT Master Class Piano	24/06/2023	Conservatoire
JAZZ MEETING 3 Audition	28/06/2023	Athanor Guérande
Collectif CMS D.C. (Musique Assistée par Ordinateur) Audition	29/06/2023	Athanor Guérande
MUSIQUE A LA CARTE Audition	30/06/2023	Conservatoire
CONCERT ENSEMBLE BAROQUE Concert	30/06/2023	Guérande - Chapelle Notre Dame La Blanche
CONCERT "CHOEURS ET ORGUE" Concert	01/07/2023	La Turballe - Eglise de Trescalan



*Messe un ut de Mozart
L'Ensemble vocal du conservatoire et la Philharmonie des deux mondes
Le Croisic -Septembre 2022*

L'ÉQUIPE DU CONSERVATOIRE

2023-2024

Nom Prénom	Fonction	Statut	Grade
MADÉLINE Christophe	Directeur	Titulaire	Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe
THIBAudeau Vincent	Directeur Adjoint	Titulaire	Attaché
TOBIE Erwann	Responsable scolarité Conseiller aux études Accordéon diatonique	Titulaire	Assistant Principal 1 ^{ère} classe
LEROY Isabelle	Partenariats et rayonnement	Titulaire	Adjoint admin. Principal 2 ^{ème} classe
BAHOLET Claudine	Scolarité	Titulaire	Adjoint admin. Principal 1 ^{ère} classe
CORNEILLE Caroline	Administration accueil	Titulaire	Adjoint administratif
CISSÉ Doudou	Logistique accueil	Stagiaire	Adjoint technique

Nom Prénom	Discipline(s)	Diplômes	Service hebdomadaire	Statut	Grade
ANCELOT Nicolas	Musique assistée par ordinateur	CAPES éducation musicale	4.25 h	Non titulaire	Assistant
BELBEOC'H- BOURCIER Laurence	Piano, chœurs	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Emploi spécifique

BENETEAU Charles-Henry	Guitare	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
BESTAUTTE Éric	Cor	Diplôme d'Etat et prix CNSM	10 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
BODIN Tanguï	Accordéon diatonique	Diplôme d'Etat	10 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
BOICHARD Aure	Flûte traversière	Master	20 h	Contractuel	Assistant
DARCHE Nathalie	Piano	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
DASSIÉ Julien	Piano - Accompagnement	Diplôme d'Etat et prix CNSM	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
DELBENDE Sophie	Hautbois	Diplôme d'Etat et prix CNSM	6 h	CDI	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
DORNER Irina	Formation Musicale		8,5 h	Contractuel	Assistant
DUBOT Laurent	Flûte traversière	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
DURAND Géraldine	Interventions scolaires	DUMI	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
ESPOSITO Gilles	FM Basson Synthétiseur	Médaille d'or	20 h	Titulaire	Emploi spécifique
FERREAUX Jean-Christophe	Saxophone	Médaille d'or	10 h	Titulaire	Emploi spécifique
GAICH Patrice	Clarinete	Diplôme d'Etat	16 h	Titulaire	Professeur d'Enseignement Artistique Classe Normale
GAMELIN- CHAUVET Laurence	Clarinete	Diplôme d'Etat	12 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
GAUCHE Christophe	Orgue Clavecin	Diplôme d'Etat	17 h	Titulaire	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
HAVARD Christophe	Saxophone	Admissibilité CNSM	10 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
JOUAN Corinne	Formation Musicale	DUMI	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
JOUANNIC Patrick	Batterie	Concours APEA	13 h	Titulaire	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
KHOREV Alexeï	Guitare	Prix CNSM	10 h	CDI	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
LAFOND Dolorès	Harpe	Diplôme d'Etat	9,25 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
LAMARGUE Jillian	Guitare électrique	Diplôme d'Etat	11 h	Non titulaire	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
LE HENAN Huggo	Percussions	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
LEMEE Françoise	Chant	Diplôme d'études musicales	12 h	CDI	Assistant Principal 2 ^{ème} classe
LEROUX Séverine	Interventions scolaires	DUMI	20 h	Stagiaire	Assistant Principal 2ème classe

MACIUCA Fabienne	IMS Violon	DUMI	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
MADÉLINE Marie	Violon	Diplôme d'Etat	15 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
MASSÉ Corinne	Violon	Médaille d'or	20 h	Titulaire	Emploi spécifique
MEHAT Christian	Cornemuse	Exam pro PEA	5 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
MILHAU Mylène	FM Hautbois	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
PACAULT Tanguy	Bombarde	Diplôme d'Etat	13 h	Titulaire	Assistant Principal 2ème classe
PAPULINO Boris	Piano	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
PAULEAT Jean-François	Formation Musicale	Diplôme d'études musicales	10 h	Non titulaire	Assistant Principal 2ème classe
POYER Ghislain	Trompette	DNESM	12 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
ROBELET Martial	Trombone, Tuba	Médaille d'or	3,5 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
ROCH Emmanuelle	Alto	Diplôme d'Etat	10 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
ROUILLER Laurent	Interventions scolaires	DUMI	12 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
SEZNEC Mikaël	Basse Contrebasse	Diplôme d'Etat	4,5 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
SORIEUX Caroline	Accompagnement	Diplôme d'études musicales	10 h	Non titulaire	Assistant Principal 2ème classe
SPONEM Sophie	IMS	DUMI	18 h	Titulaire	Assistant Principal 2ème classe
STUBBE Alicia	Guitare	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 2ème classe
TARNOVSKY Jacques	Violoncelle	Diplôme d'Etat	20 h	Non titulaire	Assistant Principal 2ème classe
VEDOVATO Jeannine	Piano	Diplôme d'Etat	20 h	Titulaire	Assistant Principal 1ère classe
VIOLLEAU Emmanuel	Piano jazz	Diplôme d'Etat	12 h	CDI	Assistant Principal 2ème classe



Concert Ensemble baroque – Guérande – Juin 2023